

Les stratèges du PQ aimeraient bien le savoir! Les grandes vedettes du sport diront-elles OUI?

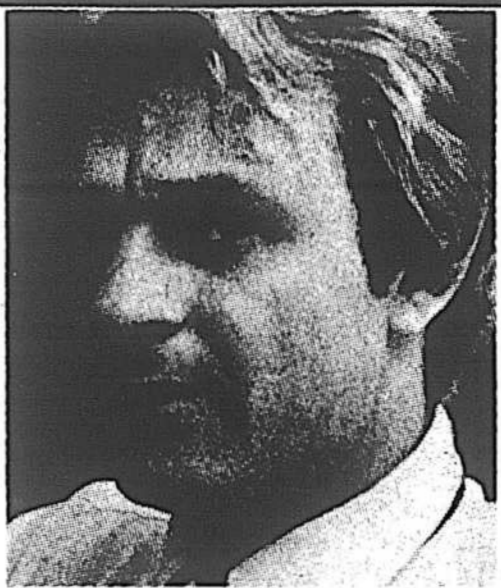


Rejean TREMBLAY

Des membres du comité de stratégie du Parti québécois, en liaison avec le gouvernement, étudient divers moyens de convaincre de grandes vedettes du sport, les Guy Lafleur, Marc Tardif, Réal Cloutier, Réjean Genois, de se prononcer ouvertement pour le Oui au référendum ou si c'est impossible, d'au moins s'assurer de leur neutralité.

On considère qu'un Oui ou un Non prononcé officiellement par ces grandes vedettes adulées au Québec, vedettes qui se sont réfugiées longtemps dans une passivité politique facile, pourrait exercer une grande influence sur le public, surtout que le dernier sprint référendaire coïncidera avec le summum de l'année.

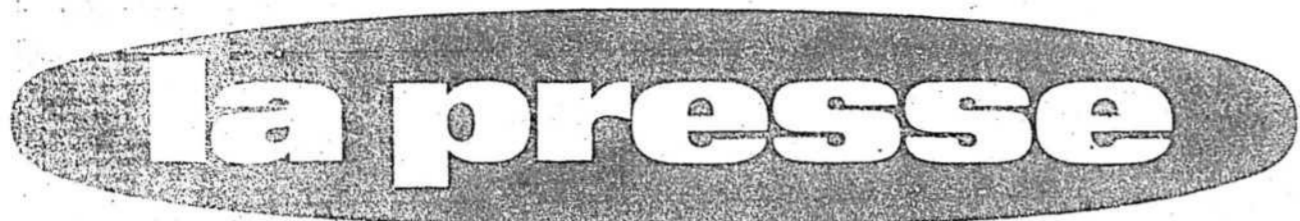
— Voir VEDETTES, page A 2



L'ACDI sur la sellette

Dans une série d'articles commentant aujourd'hui, Gilbert LAVOIE, de notre bureau d'Ottawa, tente de cerner les problèmes de cette agence devenue l'un des plus grands sujets de controverse au Canada.

— page A 7



LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

5.15
R

EDITION samedi dimanche

MONTRÉAL, SAMEDI 17 NOVEMBRE 1979, 95^e ANNÉE, no 269 304 PAGES, 15 CAHIERS

75 CENTS

ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI \$1 75



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Prêts pour la guerre!

Joe Barnes oubliera son puits de pétrole de Lubbock au Texas cet après-midi pour l'affrontement des Alouettes et des Rough Riders d'Ottawa en finale de l'Est de la Ligue canadienne de football. Dans les deux camps la même affirmation revient régulièrement «ça cognera dur!»

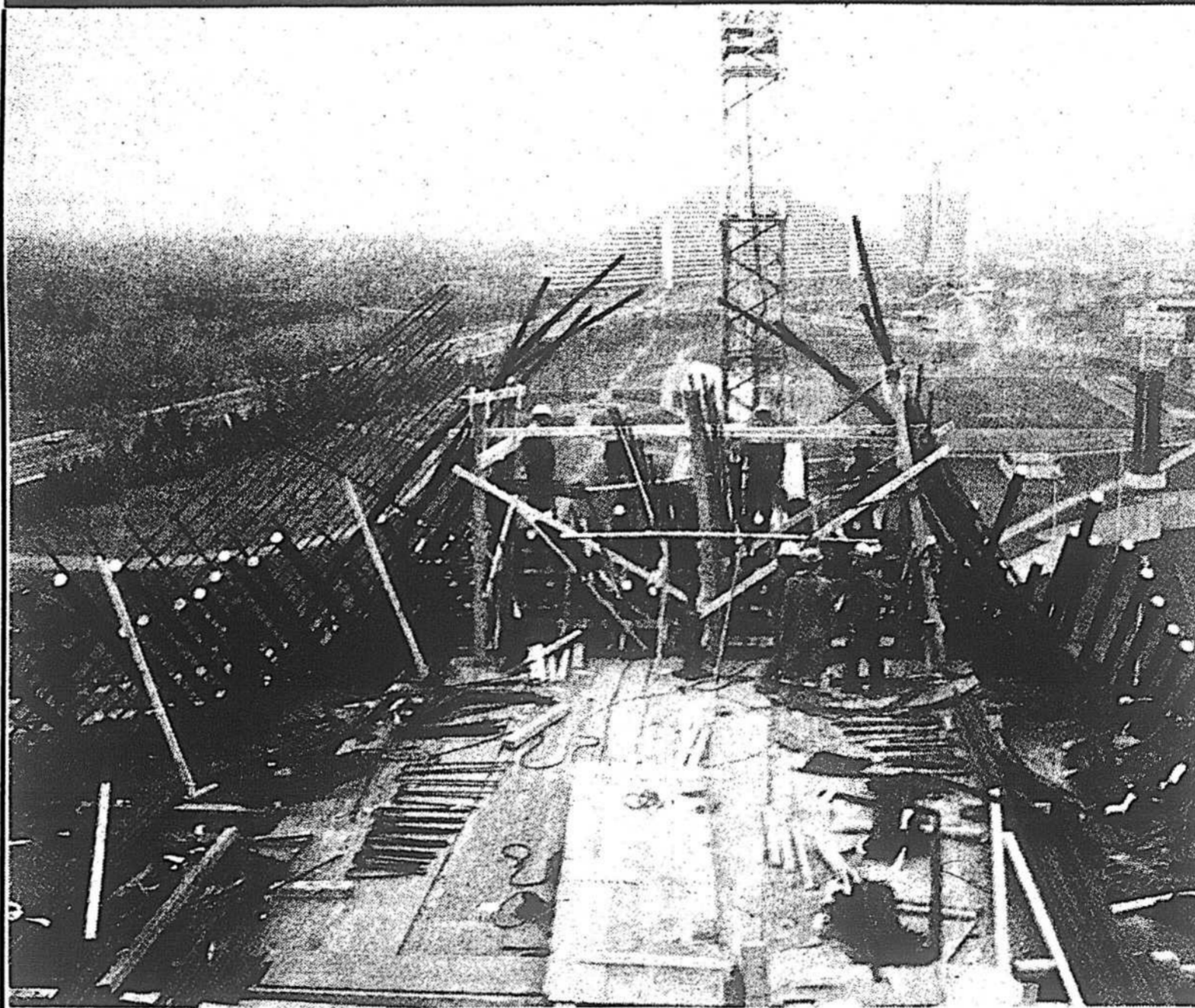
— pages D1, D2 et D3

Devant la menace, on négocie à un rythme effréné

Défi de la loi lundi: les votes sont partagés

— page B 6

Le stade: encore un an de retard!



par Michel GIRARD

Contrairement à ce qu'on avait prévu, le parachèvement du stade olympique ne sera pas complété pour l'ouverture de la saison estivale de 1981 mais plutôt pour celle de 1982, accusant ainsi un retard d'une année sur l'échéancier divulgué l'été dernier par la Régie des installations olympiques (RIO).

Tel est en substance ce qu'a révélé à LA PRESSE le président de la RIO, M. Robert Nelson, au cours d'une entrevue visant à faire le point sur l'avancement des travaux de construction du mât du

● Le Village est loué à 86 p. cent

● Peu de sport cet hiver

— page A 18

stade olympique, commencés depuis la mi-juin.

Après seulement cinq mois de travaux, l'échéancier concernant la première phase de construction du mât accuse à lui seul huit semaines de retard.

Prévoyant faire face à des retards semblables lors de la réalisation des deux phases subséquentes, la RIO, selon son président Nelson, a jugé réaliste de reporter le parachèvement du mât et l'installation du fameux toit amovible à la fin de l'automne 1981, s'accordant un délai supplémentaire de sept à huit mois par rapport aux prévisions établies au début de l'été dernier. Lors de l'annonce du début des travaux, la RIO estimait pouvoir terminer la construction du mât

— Voir COÛTS, page A 18

PLEINS FEUX

Élections partielles
Gouvernement affaibli
mais désastre profitable

— page A 5

Défi de la loi 62

Des risques autant pour l'État que pour les syndiqués

— page A 6

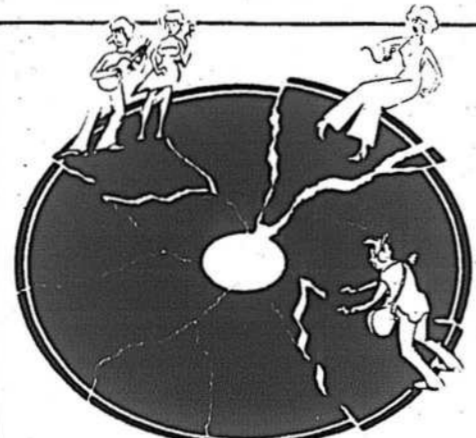
Les otages en Iran

Sauver la face et l'indépendance

— page A 8

SOMMAIRE

Arts et Lettres: C 1 à C 23
—Horaires: C 12
Bandes dessinées: ●18
Bricolage: A 22
Bridges: ●20
Carrières et professions: ●1 à ●10
Désols, naissance, etc.: F 10
Échecs: ●20
Économie: A 10 à A 16
—L'économie, qui s'écrit: A 10
États-vous observateur: D 10
FEUILLETON: E 1
Gastronomie: C 27
Grille des mœurs: D 23
Horoscopes: ●18
Jardins: A 23
La mode du jour: E 8
Le monde: B 1, B 2
Loisirs et récréation: ●15
Métros: A 2
—Mot-mystère: ●18
Mots croisés: ●18
Nos amis les bêtes: F 8
Petites annonces: D 14 à D 23, E 1 à E 8, F 8 à F 17
Plein feu: A 5 à A 8
Que faire la semaine prochaine: F 6
Radio et Télévision: F 6
Religion: D 12
Restaurants: C 24 à C 28
Solos: ●19
Sports: D 1 à D 11
—Canoë et fusil: D 8
Timbres: ●20
Vacances-voyages: ●1 à ●10
Vivre aujourd'hui: F 1 à F 7
—Monsieur Popote: F 2



La crise de l'industrie du disque

Après le faste des années soixante, l'industrie du disque est aujourd'hui en pleine crise. Non seulement les consommateurs achètent moins, mais ils exigent en outre une qualité de plus en plus grande que les producteurs ne semblent plus être en mesure d'offrir. Dans le premier d'une série d'articles sur cette crise, Pierre BEAULIEU décrit la situation du disque au Québec.

— page C 1

Un petit Christ

— «Bonsoir, je voudrais voir monsieur Moïse, s'il-vous-plait...»
Il fait nuit noire. On est en pleine forêt quelque part 36 kilomètres au nord du village de Paspébiac dans la Baie des Chaleurs. Je viens de marcher sept ou huit kilomètres parce que je me suis perdu, j'ai un peu froid et un peu faim.



Pierre FOGLIA

Le gars qui est venu m'accueillir à la barrière du domaine de Moïse lève sa lampe tempête pour m'éclairer le visage et ça me permet de voir le sien: un barbu avec des yeux doux. Il porte des caleçons longs et une petite jupette en toile qui lui va aux genoux. Je lui dis que je suis journaliste.

— «Avez-vous une carte?»

En pleine nuit, en plein bois, fouillant dans mon porte-feuille à la lueur d'une lampe tempête pour y chercher une carte de journaliste que je n'ai jamais eue... je me sentais un peu ridicule: «Qu'est que je suis venu foutre ici au juste?»

Ce Moïse-là je n'en avais même jamais entendu parler. Il a fallu qu'en montant, j'arrête à Québec au «Soleil», pour lire le dossier Moïse. Et plus je lisais d'articles sur le bonhomme, plus je me disais: «Eh bien c'est ça Moïse, du papier journal, des reportages, des entrevues, des photos». Et maintenant que je l'ai rencontré, j'en suis presque sûr: le trip de Moïse c'est de s'écouter prophétiser dans les journaux. Pas de journaux, pas de trip, pas de Moïse.

Il connaît tellement ça les journaux, et les journalistes qu'il a tout de suite vu que je n'en étais pas un vrai:

«Tu ne poses pas beaucoup de questions,» m'a-t-il dit. Et c'était juste. Par la suite, il a senti que ce que j'aimais c'était les belles histoires. Alors il m'en a contées. Moïse, comme tous les très bons conteurs d'histoires, croit celles qu'il raconte et j'avoue que je l'aurais

— Voir CHRIST, page A 2

EDITO

● Vers un nouveau chaos social?

par Vincent PRINCE

— page A 4



Nous publions mardi un cahier spécial «CADEAUX». Mille et une suggestions pour vous aider à faire vos emplettes des Fêtes. Plus qu'un cahier. Un guide.

VEDETTES

SUITE DE LA PAGE A 1

née sportive au Québec, les éliminatoires de la coupe Stanley.

Déjà des conseillers en publicité et en communications au sein du Parti québécois et du gouvernement ont commencé à sonder les coeurs et les reins de nos Glorieux et Nordiques par personnes interposées.

La preuve: un vendredi soir, sept heures, une salle de rédaction bien tranquille. Le téléphone sonne, je reconnais bien la voix, celle d'un spécialiste en communications du gouvernement, attaché temporairement à un comité de publicité préférendaire:

— Est-ce qu'il y a des chances de convaincre Guy Lafleur de dire officiellement OUI au référendum?

— Vous rêvez en couleurs! Guy Lafleur qui fait de la publicité pour General Motor, Bauer, les hockey Sherwood, qui est le gendre de Roger Barré, le client de Gerry Petrie, qui ne s'intéresse pas de toute façon à la politique et vous espérez coller sa face dans un poster pour le OUI?

— Au moins, y a-t-il un moyen de le convaincre de ne pas se prononcer pendant la campagne référendaire?

— Et la conversation s'est poursuivie un bon moment, mon interlocuteur passant en revue les joueurs du Canadien et des Nordiques de Québec, se demandant si Réal Cloutier, représenté par l'ardent nationaliste qu'est Me Guy Bertrand, aurait assez de cran pour s'afficher publiquement en faveur du OUI, si Mario Tremblay pourrait se tenir debout devant ses coéquipiers et la direction du Canadien, si Serge Savard exerçait une influence aussi grande qu'on le disait chez le Canadien... et chez les Alouettes, Gabriel Grégoire pouvait-il se permettre de s'engager? Et Claude Raymond des Expos, quel rôle jouait-il?

J'ai depuis appris qu'on avait

posé des jalons similaires auprès d'athlètes québécois de statut national dans d'autres sports; rien de pressant, bien sûr, mais une multitude d'informations.

Même si le comité du OUI n'est pas encore formé officiellement, on travaille furtivement à ratisser la province, région par région, comté par comté, me confiait hier un informateur: «Il n'y a pas que dans le sport qu'on procède à cet inventaire, on fait la même chose dans le monde de la finance, des arts, du spectacle, dans toutes les régions, dans tous les comtés; on essaie de trouver des têtes d'affiches qui vont accepter de se prononcer ouvertement pour le OUI, des têtes assez fortes pour inciter le public à les imiter; c'est le parti, en liaison avec le gouvernement qui mène cette opération», de dire cet informateur.

Le travail risque d'être long dans le monde du sport professionnel très conservateur par tradition; on se souvient qu'en 1975, ce sont les joueurs du Canadien, Serge Savard en tête, qui avaient torpillé le projet d'une équipe nationale du Québec au tournoi de la Coupe Canada.

De toute façon, selon Jean Béliveau, vice-président aux affaires sociales du Canadien, la direction du club n'a pas l'intention de se mêler de près ou de loin au débat référendaire: «Nos joueurs agiront selon leur sens du devoir, nous n'avons pas l'intention d'émettre quelque recommandation que ce soit; cependant, je voudrais faire remarquer que les hockeyeurs professionnels déjà soumis à la pression d'une saison régulière et des séries éliminatoires, aux prises avec un calendrier de voyage très chargé, n'ont pas grand temps à consacrer à la politique; mais ils seront complètement libres de s'engager», a-t-il déclaré hier matin.

Chez les Nordiques, on ne sait pas encore sur quel pied danser. A partir du président des Nordiques, Me Marcel Aubut qui a refusé il y a trois semaines d'être candidat libéral aux prochaines élections

jusqu'aux gros canons de l'équipe sur la glace.

«C'est drôle à dire, c'est notre gardien de but suédois, Hogusta, qui a déclenché la conversation la semaine dernière», explique Me Aubut. «Nous allons rencontrer les joueurs et réfléchir sur la situation; on aimerait mieux ne pas mêler sport et politique; c'est pourquoi on ne voit pratiquement jamais de politicien sur la glace du Colisée pour une cérémonie officielle. On va peut-être demander à nos joueurs de rester discrets, je ne sais pas trop, on va en jaser», conclut Me Aubut.

Le cas de Réal Cloutier, la plus grosse vedette des Nordiques, intrigue bien des observateurs; son conseiller personnel, Me Guy Bertrand est bien connu pour ses positions nationalistes: «Je n'exerce pas de pressions sur Réal; je lui fournis les informations qu'il demande et je réponds à ses questions quand il en pose; mais il a beaucoup lu au cours des dernières années et il a énormément évolué; mais s'il s'engage, comme c'est possible qu'il le fasse, ce sera de lui-même», m'a déjà confié Me Bertrand il y a quelques semaines.

Par ailleurs, un porte-parole de M. Claude Ryan, a déclaré hier qu'on était occupé pour l'instant à préparer la réponse constitutionnelle du Parti libéral prévue pour cet hiver pour entreprendre une recherche systématique de têtes d'affiche: «D'ailleurs, nous ne prévoyons pas suivre une telle démarche; nous allons accueillir dans nos rangs ceux qui voudront venir nous trouver, c'est tout», de commenter ce porte-parole officiel.

CHRIST

SUITE DE LA PAGE A 1

cru moi aussi, si, de temps en temps, il ne m'en avait poussé une un peu trop grosse. Comme celle-ci:

«J'ai eu une vision te concernant, mais je ne sais pas si tu vas me croire, ajoute-t-il prudemment. J'étais sur mon lit, les yeux fermés et je t'ai vu sur le sentier, tu t'en venais ici. Il fait une pause et prenant toute sa gang à témoin: «N'est-ce pas, je vous ai même dit: il marche!»

Certain que je marchais! Ça m'a pris l'après-midi pour trouver sa fiche cabane, par de mauvais sentiers, à plus d'une heure de marche du dernier chemin carrossable. S'il m'a vu, il aurait pu venir me chercher au lieu de me laisser niaiser dans les épinettes. Je serais arrivé plus tôt, pour le souper par exemple. Alors que là, la table était débarrassée, les femmes tricotaient ou étaient assises tout simplement devant le feu, les mains croisées. Trois bébés jouaient par terre. Et Moïse me racontait sa vie.

J'en ai perdu des grands bouts de la vie de Moïse. Mais pour la résumer bien vite, disons que jusqu'en 1972, Moïse était un homme à peu près ordinaire qui fumait, buvait, trompait sa femme, s'endettait avec un petit commerce d'ébénisterie à Thetford Mines. Il

s'appelait d'ailleurs modestement à l'époque, Roch Thériault.

Un beau soir de juillet 72, Roch était dans son fauteuil, bien tranquille, quand tout d'un coup, Dieu entre dans le salon, s'en va direct à lui, le gifle violemment, pif, paf, et voilà Roch les quatre fers en l'air sur le tapis, et voilà Dieu qui parle: «Arrête de boire comme un cochon, ne fume plus, mange de la salade et tu seras sauvé, toi et ceux qui t'auront suivi. Je te laisse là-dessus, mais je reviendrai.» Et Dieu disparut comme il était venu.

C'est comme ça que Roch est devenu Jésus-freak et végétarien. Après bien des détours, il s'installa avec une vingtaine de disciples dans la forêt gaspésienne d'où ni la police, ni les fonctionnaires du ministère des Terres et Forêts n'ont réussi à le déloger jusqu'ici.

Cependant, la vraie histoire de Moïse commence dans le «Soleil» de Québec, le 20 novembre 1978. Ce jour-là la «une» du «Soleil», deux manchettes, la première c'est Moïse, la seconde c'est les 500 suicidés de Jonestown dans la jungle guyanaise. Le hasard et une habile mise en page venaient de nous donner un Jim Jones pure-laine. Moïse a sauté sur l'occasion, mais comme un prophète ne peut décevoir en acceptant de devoir son existence au hasard, il m'a dit:

— Le suicide collectif de Jonestown, je l'avais prédit. Une nuit j'ai eu la vision de ce qui allait arriver...

Petit Christ, va! Petit, et vite...

Lundi: Ma chère Rita, c'est à ton tour.

En bref

Sarault nommé sous-ministre

M. Pierre Sarault vient d'être nommé sous-ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, a annoncé jeudi soir le premier ministre Lévesque. Le nouveau sous-ministre était jusqu'à maintenant secrétaire adjoint au Conseil du Trésor. Il est diplômé de l'université Laval et de l'Université d'Aix, en France. Par ailleurs, M. Lévesque a annoncé la nomination de deux administrateurs à l'Office franco-québécois pour la jeunesse: il s'agit de Mme Francine Fournier, de la Commission des droits de la personne et de M. Léo Vignault, secrétaire adjoint à l'Union des producteurs agricoles.

MINI-LOTO
Les billets
854254 gagnent \$50,000
54254 gagnent \$5,000
4254 gagnent \$250
254 gagnent \$50
54 gagnent \$5

LA QUOTIDIENNE
tirage d'hier
6-1-8
LOTO-PERFECTA
1-23-26-31-32-36
numéro complémentaire: 34

SEUL?

Rendez-vous est une agence de rencontres professionnelle. Une intervention discrète de notre part vous permettra de nouer des relations avec des gens sérieux. Nous sommes établis à Montréal depuis 1966 et nous servons exclusivement une clientèle distinguée. Pour une brochure ou une consultation gratuite, téléphonez ou

282-0058 — 933-3673 (24 heures)

Rendez-vous
1117 ouest, rue Sainte-Catherine, suite 108

3e OPTION

La campagne du **RÉFÉRENDUM** a commencé!

Ce référendum est à **NOUS** et non au gouvernement.

La population a le droit de **CHOISIR** l'option constitutionnelle qu'elle préfère. **JOIGNEZ-VOUS À LA 3e OPTION:** une réforme majeure en faveur de l'autonomie du Québec dans ses compétences et d'une véritable confédération canadienne.

FORMULE D'ADHÉSION

DATE:.....

COMITÉ NATIONAL DES QUÉBÉCOIS POUR UNE VÉRITABLE CONFÉDÉRATION (3e OPTION)

M. (Mme) (Mlle).....

Adresse.....

Comté.....

signature..... Téléphone:.....

Age:.....

CONTRIBUTION FINANCIÈRE: \$..... (facultative)

Tél: Montréal 374-5000 Retournez à Comité 3e OPTION, Assemblée Nationale, Salle 29A, Québec. Tél: Québec 643-3813

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI		DEMAIN	
Minimum: —4	Maximum: 6		
Averses en matinée, ciel variable par la suite		Beau et doux	

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-6	0	Ciel variable	Beau et doux
Outaouais	-4	6	Ciel variable	Beau et doux
Laurentides	-6	4	Nuageux, averses	Beau et doux
Cantons de l'Est	-8	5	Nuageux, averses	Beau et doux
Mauricie	-10	2	Averses, vents	Nuageux, doux
Québec	-8	5	Nuageux, averses	Beau et doux
Lac-Saint-Jean	-10	2	Averses, vents	Nuageux, doux
Rimouski	-7	0	Légère neige	Nuageux, éclaircies
Gaspésie	-7	0	Légère neige	Nuageux, éclaircies
Baie-Comeau	-7	0	Légère neige	Nuageux
Sept-Îles	-7	0	Légère neige	Nuageux

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Averses	Victoria	5	9
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	-4	12
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	-3	13
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	-1	8
Ontario	Part. nuageux	Toronto	5	11
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Fredericton	0	5
Nouvelle-Écosse	Nuageux	Halifax	2	6
Île-du-Prince-Édouard	Nuageux	Charlottetown	1	4
Terre-Neuve	Pluvieux	Saint-Jean	1	4

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	6	7	Chicago	2	9	Nlle-Orléans	1	21
Washington	9	13	San Francisco	13	17	Miami	16	24
Boston	4	8						

vers les capitales

Amsterdam	4	Londres	6	Stockholm	5
Athènes	21	Le Caire	25	Sydney	22
Berlin	4	Lisbonne	12	Tokyo	13
Bruxelles	3	Madrid	10	Tunis	16
Casablanca	17	Moscou	5	Vienne	8
Genève	5	Paris	6	Varsovie	9
Hong Kong	23	Rome	11		

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courtier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 — Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	
LIVRAISON À DOMICILE: lundi ou samedi	\$1.75	285-7272	
Lundi ou vendredi	\$1.25	285-7070	
Samedi seulement	0.75	285-7100	
		285-7383	
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE		PETITES ANNONCES (annonces classées)	
Commandes 285-7111		du lundi au vendredi 9h à 17h	
du lundi au vendredi 9h à 17h		285-7205	
Pour changer ou annuler du lundi au vendredi 9h à 16h-30			
		GRANDES ANNONCES	
		285-7202	
		National, Télé-Presse, Vacances, voyages	
		285-7306	
		Carrières et professions, nominations	
		285-7320	
		COMPTABILITÉ	
		285-6892	
		285-6901	
		Pour tout genre d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h (Samedi: 9h à 16h) 285-6911	

YOGA

Cours Quotidiens
Centre Sivananda Yoga Vedanta
5178 Boul. St. Laurent
FIN DE SEMAINE AU
Camp de Yoga Sivananda
Val Morin possibilité de transport
FESTIVAL DE NOËL — Dec. 22 - Jan. 2
Atelier de Yoga Intensifs de 11 jours
Prix spécial pour étudiants
Centre Sivananda Yoga Vedanta
Pour renseignements: 279-3545

Boutique du (Meuble) Baril

AVEC NOS BARILS NOUS FABRIQUONS:

SERVEUR À BOISSONS

- * supports bouteilles
- * fauteuils, chaises, tables à poker
- * ensembles pour sous-sol, sofa, bar, tabourets, etc.

210, boul. Labelle
Sainte-Rose, Laval
625-0481

SEUL? SEULE?

Ensemble, vous pourriez former un couple heureux.

Ne laissez pas la solitude empoisonner votre vie. AGISSEZ!

Nous deux, une agence sérieuse et efficace vous accueillera avec compréhension et discrétion. Pour un rendez-vous sans obligation:

861-0488

Agence de rencontres **Nous deux Inc.**
1440, rue Sainte-Catherine o., bureau 512.
Du lundi au vendredi, de 13h à 21h.

Pour les "Grands" Sportifs... ou ceux de forte taille

L'ensemble de ski alpin
par **WHITE STRG**
brun caramel avec rayures vertes.
L'anorak \$90 et plus*
Le pantalon «warm up» \$52 et plus*
*selon la taille

L'anorak léger
100% nylon, chaudement doublé de 100% polyester bleu royal ou brun.
Tailles moyennes: 38 à 46 \$395
Fortes tailles: 48 à 54 \$45 et plus
«Grand» sportifs 36 à 54 \$45 et plus

Le chandail
100% pure laine vierge beige ou gris bleu.
Tailles P-M-G-TG-2X. \$70

La tuque
création «J. Pladeau» faite au Québec. 100% pure laine vierge. \$1050

«La boîte à la mode»

MONTRÉAL • 4475 est, boul. Métropolitain
• 2567 est, rue Ontario
• 2001, rue University
QUÉBEC • Place Ste-Foy
LAVAL • Le Carrefour Laval
ANJOU • Les Galeries d'Anjou
ST-BRUNO • Les Promenades St-Bruno
VILLE MONT-ROYAL • Centre Rockland

Vêtements pour hommes de toutes tailles

AUJOURD'HUI DANS la presse

lisez les cahiers suivants:

- EATON
- BONIMART
- K-MART

La SQ aux aguets

C'est fini les courses folles entre Montréal-Québec

par André PEPIN

C'est du moins le vœu exprimé par la Sûreté du Québec qui a distribué au cours des trois dernières semaines, plus de 5,000 contraventions aux automobilistes pris en faute sur cette autoroute. Des dizaines de voitures de police ont participé et participeront à cette vaste opération. Les automobilistes qui, d'instinct, accélèrent après avoir passé un radar sans difficulté sont maintenant pris au piège quelques kilomètres plus loin par un autre barrage policier.

La direction de la Sûreté du Québec a pris cette décision d'exercer une vigilance de plus en plus sévère sur cette route pour réagir de façon concrète aux données statistiques de plus en plus troublantes au chapitre des accidents de la route au Québec. L'autoroute 20, reconnue pour

être un véritable circuit de course, a été choisie pour cette première offensive.

Un porte-parole de la Régie d'assurance-automobile nous a confié: «Depuis trop longtemps, nous ne faisons que déplorer, maintenant nous passons à l'action. Trop de choses étaient laissées au hasard en matière de sécurité routière, comme le soulignait un article publié récemment au sujet du système des points de démerite.»

Par ailleurs, à compter de lundi, la Régie tiendra un symposium de deux jours dans la métropole pour tenter de cerner tous les correctifs qui pourraient être apportés afin d'améliorer la sécurité routière au Québec. Des experts américains et européens viendront partager leurs expériences. Les media d'information relateront les résultats de ce symposium.

Accusations d'attentat à la pudeur et de séquestration portées contre Ovila Drouin

par André CEDILLOT

La police de la CUM a porté une double accusation d'attentat à la pudeur et une troisième de séquestration contre M. Ovila Drouin, âgé de 63 ans, relativement à des gestes qu'il aurait posés le week-end dernier sur deux fillettes en bas âge.

Le sexagénaire, qui est en détention préventive à l'hôpital Maisonneuve, s'était plaint à LA PRESSE, mercredi dernier, d'avoir été sauvagement battu par des policiers du poste 52, à la suite de son arrestation à son logis de la rue Hochelaga, dans l'est de Montréal.

Selon la version policière, les enquêteurs étaient sur la piste de M. Drouin depuis six mois à la suite d'informations qu'ils avaient reçues à l'effet qu'il offrait des friandises et de l'argent aux fillettes du voisinage.

Or, toujours d'après la police, M. Drouin a été mis sous arrêt dimanche matin après qu'on eut retrouvé à son domicile une bambine de 10 ans, déficiente mentale, que ses parents avaient rapportée

disparue la veille, vers 22 h 00. Un examen médical de la fillette a démontré qu'elle n'avait pas été violentée sexuellement.

Selon l'enquête policière, la fillette ainsi qu'une compagne de six ans, qui, elle, avait regagné son domicile vers 16 h 00 cette journée-là, auraient subi les attouchements du prévenu, après que ce dernier les aurait amenées à sa demeure pour leur donner un bain.

Surpris par les policiers en compagnie de la jeune handicapée, le sexagénaire serait «tombé en crise», selon l'expression du policier interrogé, de sorte qu'il aurait fallu le maîtriser pour ensuite le reconduire au poste de police. Là, le suspect étant toujours intenable et menaçant de se suicider, les policiers auraient décidé de le déshabiller et de lui passer les menottes.

Et c'est au moment où un policier s'est rendu compte que le détenu saignait à la bouche qu'un officier a ordonné son transport à l'hôpital Maisonneuve. Il a par ailleurs été impossible de savoir les circonstances dans lesquelles M. Drouin se serait infligé ces blessures, une enquête de la section des affaires internes de la police de la CUM étant en cours à cet effet.

Quant à M. Drouin, qui dit avoir eu la mâchoire fracturée, il a relaté à LA PRESSE mercredi soir à l'hôpital Maisonneuve, avoir été battu par les policiers, tant durant son transport au poste de police que durant son interrogatoire.

Décontenancés par cet événement, quelques-uns des sept enfants de la victime ont alerté la Ligue des droits et libertés de la personne, qui a entrepris des démarches pour saisir la Commis-

sion de police du Québec de cette affaire.

Selon la représentante de cette organisme, Christiane Sauvée, qui a pris la déposition des enfants de M. Drouin, ceux-ci auraient trouvé samedi soir la jeune handicapée mentale chez leur père après qu'elle eut refusé de partir en même temps que sa petite amie de 6 ans.

Devant ce refus, M. Drouin aurait demandé à cette dernière d'avertir les parents de sa copine pour qu'ils viennent la chercher chez lui. Mais la fillette aurait omis de faire le message, ce qui expliquerait que l'autre enfant ait passé la nuit à cet endroit.



E. TURGEON FOURRURES INC.
Épargnez sur la fourrure durant **4 jours.**
Voyez notre étiquette spéciale et vous serez comble.
Plan mise de côté
8039, rue Saint-Denis, Montréal
Tél.: 382-1330

MFA SUPER VENTE 65^e ANNIVERSAIRE
George Pouliot
FOURRURES INC.
MANUFACTURIER
4435, rue de la Roche
257-8664

Un «marine» épouse sa mère: inceste

STAFFORD, Virginie (PA)—Un «marine» de 19 ans et sa mère âgée de 42 ans qui s'étaient mariés au début de l'année, ont été reconnus coupables d'inceste, hier, à Stafford. Au cours d'un procès qui a duré 90 minutes, la mère et le fils ont admis avoir eu des relations incestueuses et sont ainsi passibles d'une peine maximale de dix années d'emprisonnement.

La sentence n'a toutefois pas été rendue, le juge attendant d'avoir reçu les rapports psychiatriques pertinents avant de se prononcer.

Le jeune homme, qui a été séparé de sa mère dès sa naissance et l'a retrouvée 17 ans plus tard, a déclaré qu'il ne voyait rien de mal à ce mariage et qu'il ignorait avoir enfreint la loi.

«Je considère cette femme comme une amie, une épouse et une compagne, a-t-il dit au juge. Je l'aime beaucoup. Je crois que deux personnes qui s'aiment doivent pouvoir vivre ensemble.»

OPTOMETRISTES
DR. R. GREICHE & N. SCAFF ET ASS.

- EXAMEN DE LA VUE
- LUNETTES
- CENTRE DE VERRES DE CONTACT

(lentilles dures et souples, double foyer et à port continu)

POUR RENDEZ-VOUS:

- 1401, rue Peel (angle Sainte-Catherine) 842-5489
- Centre d'achats Normandie, Nouveau-Bordeaux 336-2607
- Centre d'achats Place Bourassa (coin Lacordaire et Henri-Bourassa) 322-3450
- Galerie Rive Nord, Repentigny 581-8781
- Centre d'achats Domaine (Métro Langelier) 259-4781
- Centre d'achats Place Newman, Ville Lasalle 363-1142

LESAGE LAMOTHE COSSETTE
OPTICIENS D'ORDONNANCES

LUNDI, MAR., MER.: 9 h a.m. à 6 h p.m.
JEUDI, VENDREDI: 9 h a.m. à 9 h p.m.

PRESCRIPTIONS DE LUNETTES
LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES OU RIGIDES
LENTILLES PROGRESSIVES

MONTREAL

- 3425 rue St-Denis (Métro Sherbrooke)
- POLYCLINIQUE DE MONTREAL 12245 rue Grenet (Cartierville)
- 5000 Boul. St-Laurent (Boul. St-Joseph)

LAVAL

- POLYCLINIQUE MEDICALE CONCORDE 300 est Boul. de la CONCORDE (Duvernay)

UN SEUL NUMERO DE TELEPHONE
845-4221

Culture Personnelle
Cuisine des Fêtes
par Henri Bernard
3 COURS
RÉCEPTION COCKTAIL
REPAS DE NOËL
RÉVEILLON
Un par semaine avec repas et livret du 27 Nov. au 13 Déc.
PROSPECTUS 843-6481

Institut Culinaire Bernard
2015 de la Montagne Suite 610, Montréal
Permis d'enseignement n° 749640

CONDOMINIUM
TOUT UN INVESTISSEMENT!

OCCUPATION MAI '80

TAUX D'HYPOTHEQUES 11% et 12% (5 ans)

"AH! LA BELLE VIE!"

HEURES D'OUVERTURES:
Lundi au jeudi: 2h p.m. à 9h p.m., vendredi fermé.
Samedi et dimanche 1h p.m. à 5h p.m.

POUR S'Y RENDRE, prenez l'autoroute 13, puis le boul. Samson ou encore l'autoroute des Laurentides puis le boul. Lévesque jusqu'à la Promenade des îles.

DOMAINE DE L'ILE PATON
4540 Promenade Paton Ile Paton
Tél.: 688-8440

CENTRE DE BILLARD FAUCHER

Table de billard non ardoisée 4' x 8'

ÉQUIPEMENT INCLUS

- 1 jeu de boules
- 1 craie
- 2 queues
- 1 diable
- 1 triangle

Caractéristiques:

- Une table pour les débutants
- Barres de bande de 2 1/4" et baguettes en aluminium poli
- Caisse en Plybend de 3/4"
- Tapis laine/nylon
- Châssis entièrement en acier
- Dispositif de retour des billes
- Pieds de 3", en acier et en forme de socle, avec panneaux en noyer
- Surface de jeu: 44" x 88" dimensions hors-tout 52" x 96"
- Poids 200 livres env.

BAS PRIX FAUCHER \$229⁹⁵

SPÉCIAL D'OUVERTURE

- Billes de billard Belge 54⁹⁵ l'ens.
- Billes de billard Domestique 19⁹⁵ l'ens.

Choix de plusieurs modèles en montre Exemple: modèle ardoisé aussi peu que **\$719⁹⁵**

BOUCHERVILLE: 1501, rue Ampère, (angle boul. Montarville) Tél. 655-3630 ou 527-8001

LAVAL: PONT-VIAU 48, boul. des Laurentides Tél. 384-0590

Pour appels interurbains sans frais: 1-800-361-9226

Fiducie du Québec

dépôts garantis

13 12 1/4 12 1/2

1 an 2 ans 3, 4 et 5 ans

- intérêts versés annuellement.
- dépôt initial minimum: \$1,000.
- taux d'intérêt garanti, de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance;
- certificats d'une durée pouvant aller de 1 jour à 5 ans;
- possibilité d'intérêts composés sur les certificats de 5 ans;
- un choix dans la fréquence du paiement des intérêts pour les certificats de 1 an à 5 ans;
- possibilité d'enregistrer les certificats à un plan d'épargne-retraite;
- non encaissables avant terme, sauf en cas de décès;
- aucuns frais d'administration.

Pour information, venez ou téléphonez-nous.

Montréal: Complexe Desjardins (514) 281-8840
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-6840, poste 8840.

Nouvelle succursale de Laval: Place Val des Arbres (514) 668-5223
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-3905.

La Fiducie du Québec... pour un choix de modes d'épargne.
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

desjardins

Vers un nouveau chaos social?

Peu importe ce qui arrivera dans les heures ou les jours qui viendront, le chaos social dans lequel nous ont plongés à nouveau les négociations du gouvernement avec les syndicats des secteurs public et parapublic, nous obligera à repenser tous les mécanismes gouvernant ces mêmes négociations, et à nous interroger peut-être encore plus sérieusement sur le développement de certaines mentalités de plus en plus faciles à déceler au fur et à mesure des affrontements dont la population fait les frais.

Le gouvernement Lévesque a cru qu'il avait trouvé des formules magiques qui éviteraient la répétition des grèves barbares dont ses prédécesseurs ont écopé. M. Lévesque lui-même doit reconnaître aujourd'hui qu'il s'était bercé d'illusions. Il a eu beau faire davantage confiance à la responsabilité des syndicats et modifier le calendrier des rencontres entre les parties, cela n'a absolument rien donné. On est encore une fois devant un constat d'échec.

On a donc essayé différentes approches depuis quinze ans et aucune n'a fonctionné. Il sera sûrement urgent, une fois que la tempête sera passée, de créer quelque chose dans le genre d'une commission d'enquête qui, après avoir tiré les leçons de l'expérience passée, sera en mesure de formuler de solides recommandations pour l'avenir. L'actuel ministre du Travail

a déjà évoqué la possibilité de mettre sur pied une telle commission d'étude, mais il n'a jamais donné suite à son projet.

Mais, ce serait probablement rêver en couleur que de penser que des changements de structures ou de mécanismes suffiront à faire fonctionner la machine correctement. Si les hommes qui animent les structures ne modifient pas leurs habitudes, on ne sera guère plus avancé. Car ce sont les hommes qui importent avant tout.

M. Lévesque estime, pour sa part, que les changements de mentalité devaient surtout intervenir chez les dirigeants syndicaux. On est facilement porté à lui donner raison. Il y a, chez bon nombre d'entre eux, une désinvolture qui frise le cynisme, et qui les amène à faire fi des souffrances qu'ils peuvent infliger à la population. Mais, les gouvernements devront apprendre aussi à faire preuve de fermeté, à se montrer plus conscients de leur rôle de protecteurs du bien commun.

Jusqu'ici, à tour de rôle, nos gouvernants ont peut-être parlé fort à l'occasion, mais, en pratique, ont à peu près tout toléré, même ce qui était illégal, et ont finalement acheté leur paix à tout prix. La population, pendant tout ce

temps, a tenu à leur merci et ne comprendrait pas que les hommes politiques puissent se laisser ainsi dicter leur ligne de conduite par des chefs ouvriers.

Comme cette population n'a pas de prise sur les syndicats, les seuls sur qui elle pouvait se venger étaient naturellement les gouvernants. Et elle n'a pas manqué de le faire.

Le député péquiste de Mercier, M. Gérald Godin, a parfaitement raison quand il prétend que si l'on continue dans la direction où on est présentement engagé, «il n'y aura pas un gouvernement qui pourra durer plus de quatre ans».

Le dilemme qui confronte présentement l'administration Lévesque n'est pas facile à résoudre. Il y a sûrement la tentation très forte de faire comme les autres qui, avant elle, ont capitulé devant les chefs syndicaux. Cette tentation peut être d'autant plus forte que le déclenchement ou la poursuite des grèves obligerait encore la population à endurer des souffrances difficiles à justifier au plan moral.

Pourtant, on ne peut continuer indéfiniment dans la voie des concessions. Le peuple ne tardera pas à faire savoir un jour qu'il veut être gouverné par ses élus et non par les chefs syndicaux. Il se tournera alors vers des hommes politiques qui les convaincront qu'ils veulent assu-

mer leurs responsabilités. Il y a même danger alors qu'on tombe dans un autre extrême.

Et les dirigeants syndicaux seraient bien avisés de s'éveiller à ce danger avant qu'il ne soit trop tard. Plusieurs d'entre eux agissent comme s'ils n'avaient de responsabilité envers personne. On dirait qu'ils s'estiment d'autant plus justifiés dans leur action qu'ils choquent davantage l'ensemble de la population. Ils manifestent un égoïsme effréné et toutes les tactiques de harcèlement deviennent bonnes pour atteindre leurs fins.

Certes, ce n'est peut-être là qu'un des nombreux symptômes d'une société malade, d'une société où le «chacun pour soi» est malheureusement en train de devenir une ligne de conduite assez généralisée. Nous avions pensé avoir évolué dans le sens d'un plus grand humanisme, par exemple en créant pour tous un droit à la santé. Mais, au nom d'intérêts particuliers, on en fait fi à la moindre occasion. On pourrait dire la même chose en ce qui a trait à l'accès à l'éducation.

Nous sommes à un tournant de civilisation. L'avenir s'annonce plutôt sombre si tout le monde se refuse à un sévère examen de conscience.

Vincent PRINCE

bloc-notes

L'avènement du Zimbabwe

C'est en quelque sorte à une obstruction de parade que le Front patriotique de MM. Nkomo et Mugabe vient de mettre fin en acceptant le plan britannique devant permettre le retour à la légalité en Rhodésie. Si les deux personnages ont cru devoir jouer les durs, c'était vraisemblablement pour mieux amadouer leurs maquisards, lesquels, du fond de leur maquis, n'entendent sans doute pas à rire.

Selon l'accord, la campagne électorale (qui aura lieu dans les mois à venir) sera organisée sous surveillance britannique et en présence d'observateurs des pays du Commonwealth, conformément au plan original. Mais, contrairement à ce dernier, les maquisards jouiront d'un statut égal aux forces policières rhodésiennes durant la période pré-électorale, mais leur rôle se limitera uniquement à la surveillance du cessez-le-feu.

Les contacts à Lancaster House furent laborieux. L'accord obtenu résulte de pressions devenues irrésistibles. D'abord, du côté de Londres qui avait menacé de reconnaître le régime de l'évêque Muzorewa si le Front patriotique persistait à faire de l'obstruction. Ensuite, du côté des pays

dits de «la ligne de front», lesquels exercent des pressions plus contraignantes qu'il ne paraît.

Il est à noter que l'accord intervient peu après l'apparition en coulisse du Président Kaunda de Zambie. On sait qu'avec le Président Nyerere, M. Kaunda passe pour l'âme dirigeante des pays de la ligne de front et que ces pays ont perdu passablement foi, ces derniers temps, en la cause du Front patriotique. En tout cas, ils constatent que ce Front leur coûte cher en fonds et, parfois même, en vies humaines.

Le boycottage des «colonialistes» blancs est dérangeant. On feint trop d'ignorer que la Rhodésie et l'Afrique-Sud disposent d'un surplus de produits alimentaires dont les millions d'affamés du continent africain ne peuvent se passer. Très peu des 50 pays de ce vaste continent sont en mesure de se suffire à eux-mêmes en ce qui concerne l'alimentation.

Une étape importante vient donc d'être franchie. Il reste maintenant à négocier les termes d'un cessez-le-feu. Cette dernière étape pourrait bien, elle aussi, être parsemée d'embûches, mais le pire est passé.

Jean PELLERIN



Droits réservés

Libre opinion

par Maurice CHAMPAGNE-GILBERT

La crise actuelle entourant la négociation dans le secteur public et para-public est plus grave que les crises antérieures parce que, précisément, elle en est à maints égards l'inexplicable répétition. Mais surtout elle nous conduit à une situation extrême d'affrontement, où le recours à des moyens de pression illégaux et à la désobéissance civile ne saurait être acceptable à qui que ce soit. Nous nous trouvons à nouveau dans une société en guerre, alors que par ailleurs une multitude d'efforts et de démarches aussi coûteuses que constructives nous appellent à nous resserrer les coudes.

Dans les circonstances il faut absolument trouver les moyens de nous parler et de continuer à négocier de façon civilisée. L'heure doit être à la médiation et à la levée bien haut des drapeaux blancs, au nom des solidarités collectives et de l'intérêt public qu'il faut placer au-dessus de tout.

Il faut nous parler, mais il faut d'abord que le chef du gouvernement parle et explique tout à la population, en utilisant à cet effet la télévision comme le fond dans de telles circonstances d'autres chefs d'Etat. Le Premier ministre occupe une position unique et privilégiée quant à la population et à l'intérêt public. Il doit en tirer profit au maximum pour tous, en faisant le point sur l'état des négociations, des demandes et des offres possibles, face aux enjeux col-

lectifs fondamentaux qui sont en cause. (...)

Quoi qu'il en soit des conflits résultant des règles du jeu elles-mêmes ou d'abus d'intérêts particuliers, le gouvernement doit se mettre publiquement dans la meilleure situation pour garder son autorité devant ceux qui se mettent dans la moins bonne. Comme les gouvernements antérieurs, il a été amené à suspendre l'exercice de libertés syndicales, mais face à l'impuissance collective qui est la nôtre, touchant la protection du droit fondamental aux services essentiels et des règles du jeu dans la négociation du secteur public qui sont devenues inacceptables et impraticables.

Quant aux choses à nous dire entre nous, pour nous resserrer les coudes au lieu de nous battre et de descendre dans la rue, il suffit d'écouter ce que de toutes parts des citoyens se disent entre eux. Les questions et considérations qui suivent veulent y faire écho, dans un souci maximal de ne pas tomber dans le piège de se détruire réciproquement par des attitudes guerrières et méprisantes.

1) Jusqu'où une société comme la nôtre peut-elle aller, si l'on continue de multiplier et de survaloriser les conflits, les rapports de force et les luttes d'intérêts particuliers, au détriment d'un minimum de consensus, de solidarités et de sens partagé de l'intérêt public? Quels sont nos moyens civilisés et constructifs de nous parler, «les six millions».

En-deça et au-delà de nos conflits, quel souci avons-nous de notre souche commune de

Québécois? Il y a des limites à nous battre sur presque tous les fronts en même temps.

2) On ne saurait nier la légitimité des stratégies dans le vœu de rapports de forces normaux au sein d'une société. Mais là aussi il y a des limites. Jusqu'à quel point extrême de comportement guerrier allons-nous nous rendre, en confrontant les travailleurs et l'ensemble de la population aux stratégies occultes, plutôt qu'en donnant l'INFORMATION SUR LES ENJEUX COLLECTIFS FONDAMENTAUX qui sont en cause?

3) Comment tolérer tout ce qui dénature l'exercice légitime du droit à la grève, et surtout, l'incitation à la désobéissance civile? Si la désobéissance civile peut être un droit en certaines circonstances, ces circonstances doivent être exceptionnelles à un degré maximal et démontrer de façon on ne peut plus convaincante qu'il y a un intérêt supérieur, et supérieur à un point tel qu'il doit être estimé, par une autorité non partisane, justifiable de le faire prévaloir sur la Loi.

4) Comment accepter, comme société et comme démocratie en évolution, et à la face de ceux qui nous regardent bâtir le Québec, que l'on en vienne à ne plus respecter le parlement, l'Assemblée nationale, et aussi, l'institution syndicale? (...)

5) Quant aux enjeux collectifs fondamentaux qui sont en cause, il est certain que les questions qu'ils soulèvent devraient être mises à la portée de tous par les parties. Par exemple:

• Que peut se payer la société

québécoise dans le domaine des services publics et parapublics, en étant juste à l'endroit des besoins légitimes des travailleurs, fonctionnaires et autres, sans que nous ne vivions collectivement au-dessus de nos moyens et sans compromettre ou affaiblir d'autres secteurs de notre développement?

• Est-ce qu'on évalue suffisamment l'un des aspects majeurs de ces services, comme l'a souligné le Rapport Martin Bouchard, à savoir qu'il s'agit précisément au plan économique d'un «produit de services», non compétitif, et dont l'ampleur dépend strictement des priorités collectives? D'où la nécessité de discerner ce que nous pouvons nous offrir comparativement à d'autres sociétés semblables à la nôtre. Comment situer alors le nombre de fonctionnaires dans tels types de services, la valeur de la convention collective relativement à celles d'autres pays?

• Quels sont les effets véritables des conditions de travail dans le secteur public sur le secteur privé, et sur les coûts de production des entreprises québécoises comparativement à ce que sont ces coûts ailleurs? La population connaît-elle suffisamment les chiffres et les écarts en question?

• On veut bien que d'aucuns situent tels salaires par rapport aux profits énormes de

certaines super-compagnies (quant à la partie de ces profits où il y a abus d'intérêts particuliers au détriment de l'intérêt collectif), mais il y a d'autres comparaisons à faire, à commencer par la situation des 65% et plus de travailleurs non syndiqués au Québec. A-t-on évalué la question de «l'enrichissement collectif en regard du pouvoir d'achat des pauvres qui représentent le quart de la population du Québec?»

6) Ce n'est pas faire de l'analyse de type capitaliste ou bourgeois de se demander dans quelle proportion la détérioration du climat social due aux conflits de travail n'est pas de nature à décourager les promoteurs d'entreprises. C'est le droit et le devoir des travailleurs, des syndicats, des gouvernements et de l'ensemble de la population de se poser sérieusement la question.

7) Jusqu'à quand allons-nous continuer de trafiquer la vie et la santé avec notre approche monstrueusement technique des «services essentiels»? Il nous faut reconnaître que l'approche dont nous avons voulu faire l'essai ne résiste pas à la réalité. Ayons le courage de revenir sur nous-mêmes et décrétons que ce sont tous les services de santé qui sont des services essentiels. Là encore, voyons ce qui se fait ailleurs. Dans des sociétés plus avancées que la nôtre en matière de relations de travail, on ne tolérerait pas des grèves comme les nôtres dans les hôpitaux.

8) Sommes-nous capables d'auto-critique? Que ce soit au

gouvernement, dans les partis politiques, dans les syndicats, dans le monde patronal? Le constat d'échec qu'à fait, humblement, le chef du gouvernement du Québec à l'Assemblée nationale ne nous y invite-t-il pas tous?

Il y a à peine quinze ans que nous nous sommes dotés, en y investissant des sommes fabuleuses et en détruisant souvent des ressources jugées arbitrairement dépassées, de services publics et para-publics «laïcs». Il semble que nous nous comportions souvent comme des parvenus qui viennent de découvrir le pot aux roses du pouvoir et qui l'exercent avec une mentalité de clercs-laïcs intransigeants et sectaires.

Où est donc le bien commun et sommes-nous prêts à arrêter notre enflure de structure et de bureaucratie, pour investir ensemble dans le réaménagement qualitatif de ce qui fait qu'une société peut être humaine et viable? Le «service essentiel» le plus urgent est l'amélioration de la qualité humaine de nos services réguliers.

Il est peut-être grand temps aussi de nous redresser dans notre fierté collective — pas seulement au plan du dossier constitutionnel —, pour reconnaître que nous sommes l'une des quelques sociétés les plus libres du monde. Autrement, les petits fauteurs de trouble, déclencheurs réguliers des situations de pourrissement, vont continuer de se multiplier dans les lieux les plus vitaux de notre développement et vont nous ravir en même temps la liberté et la solidarité.

Le PQ tombera-t-il comme le NPD en Colombie-Britannique?



Lysiane
GAGNON

de notre bureau
de Québec

ETANT de par leur nature même démocratiques et tolérants, les gouvernements socio-démocrates sont plus vulnérables que les régimes autoritaires. Conspué depuis le début par le grand patronat, incompris par les minorités culturelles de Montréal, attaqué systématiquement par les groupes d'extrême-gauche qui ont noyauté bon nombre d'organisations populaires, affaibli par ses défaites dans six élections partielles sans compter la septième à venir dans Darcy McGee, affrontant une opposition libérale de plus en plus forte à l'heure même où s'effondre le tiers-parti qui lui a permis de prendre le pouvoir, le Parti québécois risque de sortir moralement blessé de l'affrontement avec les gros syndicats du secteur public et para-public.

À un point tel que le député de Mercier, l'éditeur Gérard Godin, qui a battu Bourassa dans le comté ouvrier de Mercier, n'hésitait pas à dire cette semaine que si le régime de négociations dans le secteur public et l'attitude des dirigeants syndicaux ne changeaient pas, non seulement verrait-on triompher pour longtemps un «backlash» de droite au Québec, mais «aucun gouvernement ne pourra durer plus de quatre ans», ajoutait Godin, rappelant que les grèves dans les hôpitaux avaient joué pour beaucoup dans la défaite du gouvernement libéral en 1976.

Placé dans la position inconfortable qui est celle des démocrates de gauche, des socialistes modérés ou des sociaux-démocrates dans les sociétés polarisées, le gouvernement Lévesque est attaqué sur sa gauche aussi violemment qu'il fut attaqué sur sa droite, et il risque de subir le sort du gouvernement néo-démocrate de David Barrett en Colombie-Britannique, dont il peut être utile de rappeler l'histoire.

40 p. cent des voix...

Les analogies en effet sont frappan-



Lévesque, finalement, comme Barrett, attaqué sur la gauche comme sur la droite...

tes, à cette différence près que la question nationale ne se pose pas en Colombie-Britannique, et qu'il ne s'y trouve pas de minorité culturelle semblable aux 20 p. cent d'anglophones dont les voix n'iront jamais au PQ.

Elu en 1972 avec 40 p. cent des suffrages, le gouvernement néo-démocrate de Barrett, qui s'appuyait principalement sur les enseignants et sur les professionnels des services sociaux, ainsi que sur quelques organisations ouvrières envers lesquelles il avait un préjugé favorable, le gouvernement Barrett donc fut battu en 1975 avec le même pourcentage de votes: les partis adverses, qui s'étaient divisés les voix en 1972, firent une coalition sous la houlette du plus fort d'entre eux, le Crédit social de Bill Bennett.

Durant ces deux ans et demi de règne, le gouvernement néo-démocrate adopta des lois progressistes: protection des terres agricoles, assurance-automobile,

politiques de logement... Conspué sans relâche par la droite, il allait aussi subir les coups de la gauche syndicale, qui trouvait que le gouvernement ne servait pas suffisamment ses intérêts.

Durant la dernière campagne électorale, au printemps dernier, le NPD allait essayer désespérément de reprendre le pouvoir... qu'il frôla de justesse, avec 46 p. cent du vote populaire, mais cinq députés de moins que le Crédit social.

Le Crédit social est toujours en selle, d'autant plus que la période économique ne porte guère à l'aventure ni au changement et que l'ensemble de l'Amérique est, par les temps qui courent, d'humeur conservatrice.

Le gouvernement créditiste de Bennett adopte sans provoquer de grand remous parmi la population des lois comme celle qui oblige les toxicomanes à subir de force et contre leur gré des

cures de désintoxication, comme celle qui interdit aux professeurs d'universités de se constituer en syndicats, comme celle qui a démantelé la corporation des ressources naturelles, comme celle qui interdit toute grève dans les services publics et para-publics.

Le NPD par ailleurs a changé, et si jamais il revenait au pouvoir, maintenant il connaît la recette: ne pas aller trop à gauche. C'est ainsi que Dave Barrett a fait campagne, au printemps dernier, dans le style le plus low-profile qui soit, multipliant les poignées de main du côté du patronat, assurant tout un chacun qu'il ne nationaliserait rien du tout, et avertissant les syndicats qu'ils ne devraient, cette fois, s'attendre à rien de particulier.

Un bilan socio-démocrate

On l'a souvent dit, le PQ ressemble

comme un frère, l'option constitutionnelle en moins, aux partis néo-démocrates du Canada anglais... à celui de la Colombie-Britannique plus qu'à tout autre, car la structure industrielle des deux provinces est comparable dans une certaine mesure. Le gouvernement péquiste s'est comporté, depuis qu'il est au pouvoir, en parti social-démocrate et constitue, en réalité, le type de gouvernement le plus à gauche qu'on puisse avoir en Amérique du nord... en passant par la voie électorale, cela va de soi.

Dans le bilan d'une législation sociale assez abondante, on trouve par exemple deux lois que les conseils des ministres des gouvernements libéraux avaient étudiées mais n'avaient pas osé faire passer: l'assurance-automobile et le zonage agricole. Et puis, comme le NPD de Saskatchewan qui nationalisa la potasse, la nationalisation de l'amiante. Un nouveau code relatif au logement qui est nettement favorable aux locataires. Un projet de loi sur la santé et la sécurité au travail qui a été conspué par la CSN mais qui va plus loin que les autres lois en vigueur en Amérique du nord. La loi 45 qui a été conspuée par la CSN mais qui a tout de même pour effet d'interdire l'embauche de scabs.

Le relèvement du salaire minimum malgré les protestations des petites entreprises, l'amorce d'une politique de revenu minimum garanti, le financement populaire des partis politiques (sans équivalent en Amérique), la gratuité des médicaments pour les gens âgés... Autant d'initiatives qui dans bien des cas auraient pu être prises par un gouvernement libéral progressiste (l'assurance-santé, par exemple, qui n'existe pas du tout aux États-Unis, a été réalisée en 1971), mais qui s'inscrivent, dans l'ensemble, dans une optique social-démocrate.

Le PQ a beaucoup de points communs avec ce qu'était, entre 1972 et 1975, le NPD de Barrett. Le même sort le guette-t-il? Soit la défaite sous trop de coups venant de trop de côtés, et puis l'usure et le désir de reprendre le pouvoir aidant, le déplacement du parti vers la droite?... C'est une perspective que, parmi les gens qui s'inscrivent dans le très large éventail qu'on appelle «la gauche», seuls les marxistes trouveront réjouissante, dans la mesure où la lutte des classes est plus facile à stimuler sous un gouvernement vraiment autoritaire et répressif.

Péquistes: plutôt que la panique l'heure est à l'autocritique...



Louis
FALARDEAU

de notre bureau
de Québec

LES REACTIONS sont nombreuses au sein du gouvernement et du Parti québécois à la suite des sévères défaites de mercredi. Malgré l'ampleur du désastre, on n'y trouve ni panique, ni découragement mais plutôt beaucoup d'amertume, un peu de résignation et surtout un étonnant retour à l'humilité et à l'autocritique.

Pour une fois, on ne cherche pas à maquiller la sévérité du verdict populaire sous le fard des victoires morales et des circonstances atténuantes. On impute moins les défaites à des causes extérieures qu'aux erreurs et aux faillites du parti et du gouvernement.

Si beaucoup d'amertume se manifeste, ce n'est pas à l'endroit des Québécois en général. Personne n'a repris la condamnation que leur avait servie Gérard Filion, quand ils s'étaient mis à voter massivement créditiste en 62, voulant qu'ils soient «plus bêtes que les autres».

Mais plutôt à l'endroit de la «gauche» et surtout des syndicats qui, après avoir aidé à l'élection du parti en 76, ont poussé l'intransigence jusqu'à favoriser l'élection des libéraux cette semaine. De deux façons: en annonçant d'abord une grève générale pour la veille de l'élection puis en ne se déplaçant pas pour aller voter en guise de protestation contre l'adoption d'une loi qui empêchait la réalisation de cette grève.

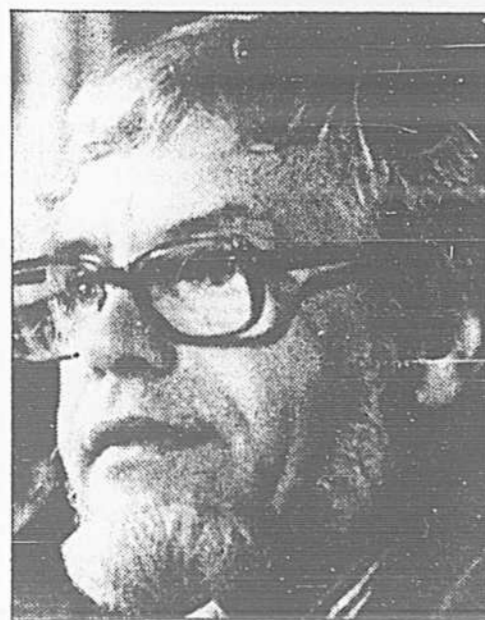
Sur ce sujet, l'heure est plus à la critique qu'à l'autocritique. Le mécontentement est grand envers ces «gauchistes» qu'on accuse de manquer de réalisme et de se conduire en enfants gâtés. Le gouvernement a la conviction d'avoir fait beaucoup pour eux, d'avoir été «libéral» à une époque où, partout en Occident, la tendance est plutôt au conservatisme.

On leur pardonnera difficilement d'é-

tre si intransigeants, de ne pas avoir assez de sens politique pour accepter de faire les compromis qui s'imposent dans une période difficile sur le plan économique. Et on se dit qu'ils n'auront pas volé le Québec conservateur de Claude Ryan dont ils hâtent l'avènement.

La résignation, on la rencontre quand il est question du référendum. Lévesque disait jeudi qu'il aurait honte, après douze ans, d'abandonner son grand objectif de réaliser la souveraineté - association. Si personne au PQ n'explique les défaites de mercredi par le rejet de leur option constitutionnelle, tous reconnaissent au moins qu'on ne peut y voir de signe encourageant sous ce rapport. Bien au contraire.

Mais les péquistes ont mis trop d'efforts pour renoncer. Et ils considèrent qu'il est trop tard pour stopper la machine ou en modifier le cours. De sorte que, même s'ils sont moins certains de le gagner, le référendum aura lieu comme prévu, au moment prévu et sur le sujet annoncé. Il n'est pas question de tenter de diluer ou de rapiécer l'option à la dernière minute.



Les trois perdants, Harvey, Desmarais, Boisvert... une triple défaite qui remettra en question une certaine mentalité élitiste...

D'autant plus qu'on se console un peu de la défaite de mercredi en se disant que lors de la prochaine élection générale, s'il subsistera plusieurs des facteurs qui expliquent cet échec, tout sera par ailleurs plus clair sur le front constitutionnel, que la réponse des Québécois ait été «oui» ou «non». Et c'est parce qu'on pense que les chances de victoire du PQ seront alors meilleures, que personne ne songe sérieusement à réclamer des élections générales avant le référendum.

Mais l'essentiel de la réaction des péquistes est cette autocritique dont le premier ministre a donné le ton dès mercredi soir et encore jeudi, à l'Assemblée nationale. Elle devra se faire en profondeur, a-t-il dit, si le gouvernement et le parti veulent tirer les vraies leçons de leurs déboires.

Trois failles apparaissent nettement au niveau du parti: l'organisation n'est pas à la hauteur de sa réputation et des défis à venir, la discipline doit être renforcée et les contacts avec le gouvernement améliorés.

L'organisation du Parti québécois était à peu près inexistante dans Beau-

ce-Sud et en mauvais état dans Prévost et Maisonneuve. Quelles que soient les raisons que les responsables, à qui on demandera des comptes, voudront bien invoquer, il reste que c'est une situation inacceptable à six mois du référendum et à l'intérieur d'un parti qui compte des centaines de milliers de membres. Un sérieux coup de barre devra être donné et il ne serait pas étonnant qu'on assiste à quelques chambardements tant à l'intérieur de la structure du parti qu'au sein du bureau du premier ministre.

Une des causes de l'état pitoyable de l'organisation péquiste dans Prévost et Maisonneuve est certes les divisions qui ont subsisté dans le parti après les conventions houleuses qu'on a connues. Si ces divisions, que M. Lévesque a qualifiées de «presque masochistes», sont normales dans un parti démocratique, il est inacceptable, dans un parti discipliné, que les perdants ne se rallient pas.

Mais il ne suffit pas de le souhaiter pour que la discipline reprenne ses droits au sein du PQ. Il faudra que, devant l'importance des enjeux, chacun accepte de mettre de l'eau dans son vin. Que les perdants cessent de vouloir donner des leçons à leur chef et que ce dernier, et son entourage, se montrent plus

respectueux des structures démocratiques du parti.

Enfin, beaucoup de militants péquistes souhaitent que le gouvernement se rapproche de sa base, écoute avec plus d'attention ce que ses membres ont à lui dire. M. Lévesque, qui parlait jeudi de «déconnexion», qui regrettait la distance qui existe entre le gouvernement et les Québécois, pourrait bien, en cours d'autocritique, se rendre compte que son parti est peut-être l'instrument privilégié qu'il possède pour se rapprocher des Québécois.

M. Lévesque a aussi reconnu que son parti et son gouvernement avaient trop souvent semé l'illusion que des solutions magiques existaient pour régler tous les problèmes. Il fait présentement l'expérience de l'échec de ses solutions magiques pour régler le problème des négociations entre l'Etat et ses employés. Il le reconnaît, et se dit prêt à en tirer les leçons qui s'imposent.

L'une d'elles sera certainement que cette humilité dont il fait preuve depuis la défaite de mercredi devrait être contagieuse et atteindre ses collègues du gouvernement. Car si ce gouvernement a perdu contact avec les Québécois, c'est parce qu'il a perdu l'habitude de leur parler, si ce n'est pour leur dire: «Faites-nous confiance, on a la solution, on va régler le problème», ou encore: «Que vous soyez d'accord ou pas importe peu, car on sait qu'on a raison».

Car ces technocrates intelligents et compétents qui nous gouvernent ont le défaut de tous les technocrates intelligents et compétents: ils sont élitistes, trop sûrs d'eux, ils ont la fâcheuse tendance de mépriser les non instruits. Ils pensent qu'il leur suffit d'avoir raison pour que les Québécois leur donnent raison, qu'il suffit qu'une solution soit bonne pour qu'elle résolve le problème à résoudre.

Ils devront être plus «politiques», comprendre que tout n'est pas logique, qu'une solution bonne sur papier peut ne plus l'être au contact des hommes et de la réalité.

Après trois ans de pouvoir, n'importe quel gouvernement a avantage à procéder à une autocritique. Le verdict de mercredi, en le lui rappelant, aura eu un aspect positif pour le gouvernement Lévesque.



Les risques de la désobéissance civile...



Marc LAURENDEAU

(collaboration spéciale)

AU MOMENT où circulent, dans les syndicats du Front commun, des consignes officielles préconisant pour lundi un débrayage général dans les écoles et institutions de santé, le gouvernement Lévesque s'efforce de faire de nouvelles offres. Celles-ci arrivent bien tard, tout comme la très récente augmentation de la masse salariale (\$690 millions) concédée par le ministre Jacques Parizeau. De telles propositions auraient dû être formulées bien avant que ne s'ébranle l'immense dispositif de grève.

Diverses dissidences avaient déjà commencé à s'exprimer au sein de certains syndicats du Front commun. Mais, en dépit de cela et malgré les espoirs de règlement à la dernière seconde, le spectre d'un débrayage massif, en contradiction avec la Loi spéciale 62, n'est pas complètement écarté.

Puisqu'il faut appeler les choses par leur nom, l'on serait en présence d'un mouvement de désobéissance civile, revêtant une ampleur exceptionnelle, par rapport à la situation dans les autres provinces canadiennes. Le gouvernement Lévesque aurait d'énormes difficultés à rétablir l'ordre. Il pourrait certes poursuivre les principaux contrevenants devant les tribunaux afin de leur faire imposer des amendes ou des peines de prison. Mais, tant au sein de la magistrature que chez les procureurs de la Couronne, le gouvernement Lévesque se heurterait peut-être à certaines réticences.

N'oublions pas que le ministre de la Justice, Marc-André Bédard, avait ordonné le retrait des poursuites (touchant des sommes chiffrées entre \$2 millions et \$9 millions) contre les syndiqués du secteur public qui avaient désobéi aux lois 23 et 253, lors de la ronde de négociation en 1976. À l'époque, certains juges avaient émis l'opinion qu'un tel abandon sapait l'autorité de l'État. Les personnages de l'appareil judiciaire n'aiment d'ailleurs pas qu'on les utilise pour résoudre des conflits qui pourraient trouver leur solution sur un terrain politique.

Ceci dit, une désobéissance massive à la Loi spéciale 62 constituerait pour le cabinet Lévesque un échec de taille: la preuve d'une incapacité de gouverner. Une vague rumeur d'élections générales a couru cette semaine à Québec et des journalistes ont cru qu'elle se trouvait quelque peu accréditée par les propos du premier ministre immédiatement après l'échec aux élections partielles. En réalité, pareille démission du gouvernement Lévesque serait une absurdité. Seule une division interne pourrait la faire survenir. Car dans cet affrontement avec les syndicats, le gouvernement Lévesque n'a pas encore fait le plein des appuis populaires dont il bénéficierait s'il tentait de ramener son partenaire syndical à un comportement plus raisonnable.

La désobéissance civile n'est pas un phénomène nouveau et elle se justifie dans certains cas. On en trouve même la trace dans l'Antiquité: Antigone, dans la tragédie de Sophocle, est déchirée entre sa conscience individuelle et les lois de l'État. C'est ainsi qu'elle décide d'enterrer le corps de son frère, en violation d'un édit du roi. On peut certes transgresser des lois que l'on trouve injustes, mais, dans ce cas, il faut s'attendre à en payer le prix.

Avec les auteurs modernes, comme Henri David Thoreau et Léon Tolstoï, la désobéissance civile est devenue un



1972, le Front commun toujours. On reconnaît quelques-uns des chefs syndicaux qui furent alors condamnés à la prison...

moyen supérieur de libération, moralement justifié, à condition qu'il s'accomplisse sans violence ni destruction de propriété. La plus extraordinaire campagne de désobéissance civile fut organisée en Inde en 1930-31 par Mahatma Gandhi. Toute la population fut conviée par le philosophe de la non-violence à désobéir à la loi britannique interdisant la vente et la possession de sel, de même que la cueillette des dépôts de sel sur les plages. Cette campagne illustrait sans équivoque l'injustice de la situation coloniale, qui faisait que l'industrie du sel en Inde (réalisant des revenus annuels de \$25 millions) était possédée par des intérêts britanniques. Par ce vaste mouvement de désobéissance civile, Gandhi devait précipiter l'indépendance de l'Inde.

Plus près de nous, l'analyste stratégique et nucléaire américain Daniel Ellsberg crut qu'il était de son devoir d'enfreindre les lois sur le secret, pour révéler (dans les Documents du Pentagone) comment la dernière phase de la guerre du Vietnam avait été préparée par une manipulation trompeuse de l'opinion publique et du Congrès. Exercée de manière plus collective à l'égard d'un État totalitaire, la désobéissance civile se justifie pleinement. Devant les horreurs nazies ou les bains de sang du stalinisme, par exemple, il aurait été préférable que la conscience individuelle prenne ainsi le dessus sur la raison d'État.

Mais au Québec, même si les syndicats du Front commun s'étaient engagés, sous le gouvernement Bourassa, à

«casser le régime», on peut difficilement percevoir le mouvement syndical comme l'instrument de libération collective de tout un peuple. Les principaux objectifs poursuivis lors des différentes rondes, tout comme dans la présente, restent étroitement corporatistes: préserver sa sécurité, son salaire et ses conditions de travail. On défend ses «droits acquis» comme s'il s'agissait de droits fondamentaux de la personne. Tout cela au risque de faire surgir un décalage avec les travailleurs du secteur privé. Dans ces circonstances, se lancer tête baissée dans la désobéissance civile lorsqu'on n'a pas de projet plus vaste à présenter à la population, cela revient à simplement tenter d'accroître ses avantages à l'intérieur d'une lutte des classes.

Syndicats du secteur public: position de force éphémère?



Pierre VENNAT

QU'IL y ait, ou non, grève générale illégale lundi, les syndiqués du secteur public sont, en ce samedi, en position de force face à un gouvernement qui est bien démuné devant leur détermination.

Mais il s'agit d'un avantage à court terme. À long terme, les syndiqués risquent de se retrouver devant un nouveau gouvernement plus antisyndical que l'actuel, devant surtout une population de plus en plus antipathique au syndicalisme.

Mardi dernier, le président de la CSN, Norbert Rodrigue, a déclaré que «ce n'est pas parce qu'il n'y a pas d'alternative politique au PQ que nous allons abandonner nos revendications et renoncer à nos acquis».

Démonstration de force, puisqu'il est en position, maintenant plus que jamais, de faire trembler le gouvernement. Mais, en même temps, il admet sa faiblesse: «il n'y a pas d'alternative politique au PQ» qui soit acceptable aux centrales syndicales à l'heure actuelle. Et force est d'admettre que la prise du pouvoir par le «Parti travailliste» n'est pas pour demain.

Mercredi, dans Prévost, Richard Lépine, candidat du «Parti des travailleurs» du Québec a recueilli 278 voix, Marc Blouin, «marxiste-léniniste», 88. C'est bien peu face aux 25,500 voix du député élu, Mme Solange Chaput-Rolland.

Dans Maisonneuve, Robert Côté, du nouveau Parti ouvrier qui a pris la relève de la Ligue communiste, a dépassé à peine les 250 voix, lui qui pourtant est un des «ténors» des congrès de la CSN, André Rousseau du Parti des travailleurs du Québec en a recueilli 120 à peine et le représentant du Parti communiste du Québec, Hervé Fuyet, en a eu 38.

Même si tous les partis de gauche s'unissaient, ça ne ferait toujours que quelques milliers de votes.

Or il faut bien l'admettre, même si le Parti québécois mécontente les centrales syndicales, même s'il n'a pas, à leurs yeux, «livré la commande», il n'en est pas moins celui qui leur a le plus donné, sauf peut-être le gouvernement Lesage lorsqu'il a presque livré sur un plateau à la CSN la syndicalisation du secteur public, du temps de Jean Marchand.

Les syndiqués, bien sûr, et peut-être avec raison, se plaignent que la loi 45 ne les satisfait pas, que la loi sur la santé-sécurité est incomplète, mais le patronat, lui, trouve ces lois «quasi-socialistes» et il est peu probable qu'un gouvernement Ryan les eût adoptées.

Enfin, les sondages sont là pour le prouver, le syndicalisme atteint actuel-



1979, les trois chefs syndicaux du Front commun: Louis Laberge, FTQ, Norbert Rodrigue, CSN, Robert Gaulin, CEQ.

lement son plus haut point d'impopularité, et pas seulement auprès du patronat. **À court terme, le bon bout du bâton**

Ceci dit, à court terme, les syndicats du secteur public, dont plusieurs revendications sont justifiées et qui se considèrent «la locomotive» des travailleurs du secteur privé, a le bon bout du bâton.

La crainte de la prison — face à une éventuelle désobéissance civile — ne fait plus peur à personne. Même avec l'emprisonnement des trois présidents de centrale, en 1972, la combativité des syndiqués ne s'était pas démentie et, au contraire, le gouvernement Bourassa avait presque été obligé de supplier les présidents Marcel Pepin, pour la CSN, Yvon Charbonneau, pour la CEQ, et Louis Laberge, pour la FTQ, de porter leur condamnation en appel afin de pouvoir les libérer temporairement et mettre ainsi fin à des débrayages de protestation qui touchèrent même, en mai 1972, le secteur privé.

Avec un cynisme désarmant, les porte-paroles syndicaux font remarquer que si on veut forcer le retour au travail des syndiqués, on ne peut les mettre en même temps en prison.

Reste donc les amendes. Encore là, avec le règlement hors cour à la Rey-



nolds de Baie-Comeau, tout récemment, l'entente hors cour de la FTQ avec la Société d'énergie de la Baie Janes, suite au saccage de LG-2, et le fait que les nombreuses amendes suite aux condamnations de 1972 et de 1976 ont soit été «oubliées», soit payées «à terme si désiré», comme dans les grands magasins, cette menace n'émeut plus personne.

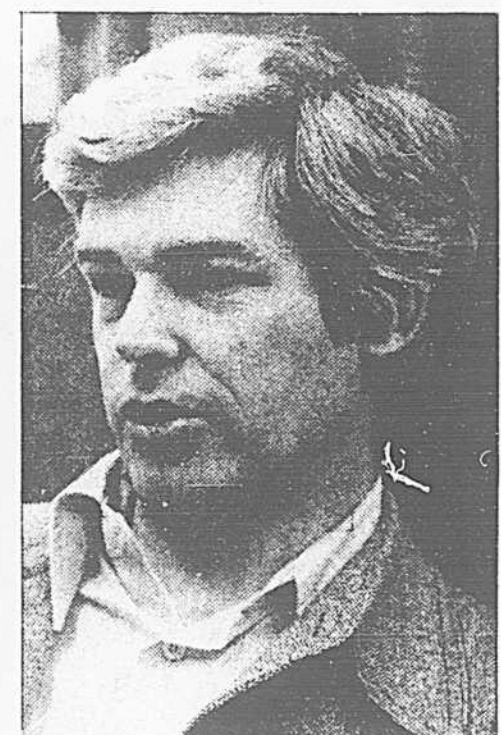
À partir du moment où une très forte majorité des 300.000 syndiqués du secteur public décide de braver la loi, un gouvernement, qu'il l'admette ou non, est presque obligé de céder.

Le bureau confédéral de la CSN, d'ailleurs, estime que cette négociation touche la qualité de vie de centaines de milliers de travailleurs et travailleuses québécois, parce que si elles devaient échouer, le gouvernement rendrait ainsi un service direct aux entreprises privées en tentant de ralentir tout le monde dans la lente progression des travailleurs vers des conditions de vie meilleures.

Un bien dangereux risque

Le Front commun CEQ-FTQ-CSN a peut-être raison de penser ainsi.

Mais à long terme, il risque fort gros. Jacques Desmarais, défait mercredi dans Maisonneuve, était le coordonna-



teur de la CSN au dernier Front commun! Et à la convention péquiste, il avait défait un autre ténor de la CSN jusqu'à tout récemment, Michel Bourdon, ci-devant président de la CSN-construction.

D'ex-syndicalistes — et pas seulement Guy Bisailon, le seul député à avoir voté contre la loi 62 — il y en a plusieurs encore du côté gouvernemental, dont Guy Chevette, ex-vice-président de la CEQ. Les syndiqués d'aujourd'hui auront beau les renier et les honnir, il est peu probable qu'ils en trouvent dans le parti qui prendrait le pouvoir en cas de défaite du gouvernement actuel.

Or les libéraux de M. Ryan, on l'a vu lors des derniers jours, seraient encore plus fermes envers les syndicats que le gouvernement actuel.

M. Rodrigue, lui, affirme que «ce n'est pas parce qu'il n'y a pas d'alternative politique au PQ que nous allons abandonner nos revendications et renoncer à nos acquis».

Le choix est le sien, sera-t-il endossé par ses membres?

Il n'en demeure pas moins qu'un jour, il pourrait le regretter, à moins que, comme on le dit souvent, «les syndicats se sentent plus à l'aise dans l'opposition».

L'ACDI sur la sellette

On n'est pas remis des aventures «missionnaires»



Gilbert LAVOIE

de notre bureau d'Ottawa

— 1 —

ONZE ANS ET \$7 milliards après sa fondation, l'Agence canadienne de développement international est devenue l'un des grands sujets de controverse au sein du public, des media, des milieux d'affaires et des hommes politiques canadiens.

Les grandes ambitions humanitaires qui ont été à l'origine de la mise en place de cet organisme ne font plus le poids devant la somme croissante des critiques formulées au cours des dernières années à l'endroit de l'utilisation par l'agence, de l'argent des contribuables canadiens. Situation d'autant plus difficile à la veille de la décennie 80, que le nouveau gouvernement conservateur de M. Joe Clark, plus préoccupé par le déficit canadien et la montée des coûts de l'énergie, exige maintenant des retombées économiques pour chaque dollar versé au développement du tiers monde.

Or l'ACDI, qui sort à peine de ses années de «missionnariat», est incapable d'offrir au public et aux politiciens une évaluation précise et complète des retombées pour le Canada de ses contributions au développement international. Qui plus est, elle n'est pas encore en mesure ou du moins elle ne l'a pas fait, de présenter un tableau analytique exhaustif de son travail dans les pays défavorisés. Il demeure impossible de faire la somme des succès et des échecs dans ces pays; de savoir par exemple, combien de programmes de développement mis sur pied par les Canadiens ont survécu au retrait du Canada, une fois l'engagement originel complété. Enfin, et peut-être l'aspect le plus important dans le contexte actuel du Canada, il demeure impossible de connaître l'ampleur des retombées économiques au pays, des sommes investies par l'ACDI dans le tiers monde.

Bref, une situation inconfortable pour un organisme plusieurs fois taxé d'incompétence, et dont le rôle fera l'objet d'une révision en profondeur au cours des mois à venir.

Dans ce contexte, à tort ou à raison,

c'est l'image négative de l'ACDI qui demeure ancrée au sein d'une forte partie de l'opinion publique canadienne.

L'apprentissage du développement

Cette situation est le résultat de l'intervention soudaine du Canada dans ce développement au début des années 70. Littéralement catapultés dans un domaine où ils avaient tout à apprendre, les Canadiens sont passés difficilement de leur rôle de missionnaires à celui, plus contemporain, de participants au développement économique et culturel du tiers monde. Les premières années de l'ACDI ont été celles des anciens missionnaires ou éducateurs d'organismes tels que SUCO ou l'UNESCO. Les spécialistes de l'Afrique ou de l'Asie ne couraient pas les rues à cette époque. Totalement ignorants dans bien des cas, des conditions économiques, politiques, culturelles, sociologiques ou géographiques de ces pays, les fonctionnaires de l'ACDI et leurs partenaires (consultants et manufacturiers canadiens) ont trop souvent été pris au dépourvu devant la multiplicité des problèmes associés au développement dans ces régions du globe.

Les exemples à ce chapitre ne manquent pas, autant dans les projets en cours actuellement, que dans ceux mis de l'avant il y a sept ou huit ans.

Les problèmes techniques en sont une composante très importante: ainsi, quelques semaines après la scabreuse histoire de charriots-élévateurs rouillés ou inutilisables livrés au port de Dar Es Salam, en Tanzanie, l'ACDI tente actuellement d'élucider une autre histoire du même type en Zambie, où des niveleuses canadiennes devant servir à la construction d'une route sont hors d'état de fonctionner.

Ce dernier cas n'est pas encore élucidé, mais l'expérience a démontré que la technologie canadienne est fautive dans bien des cas, parce qu'elle n'a pas été adaptée aux conditions climatiques des pays chauds.

Un exemple plus cocasse l'illustre bien. Le simple fait d'enduire de graisse les fils d'une ligne électrique en Côte d'Ivoire, comme on le fait au Canada en raison des brusques variations de la température, ont causé bien des maux de tête aux ingénieurs canadiens. Le sale adhérait aux fils, permettant la création d'une végétation abondante qui causait des distortions de courant à

l'occasion des pluies. Il a fallu inventer un appareil pour couper ce «gazon» sur les fils!

Les contraintes politiques ont réservé et réservé encore bien des surprises. Plusieurs programmes impliquant des dizaines de millions de dollars sont actuellement arrêtés ou compromis dans des pays comme le El Salvador, l'Ouganda, la république Centrafricaine et même Haïti, à cause des guerres, des incidents violents et des situations politiques instables ou dangereuses. L'incapacité de plusieurs gouvernements récipiendaires à remplir leur partie du travail prévu dans les programmes de l'ACDI a également été la cause de multiples retards et dépassements de coûts dans les projets.

Problèmes humains

Mais ce sont les facteurs humains qui semblent avoir occasionné et qui continuent d'occasionner le plus de maux de tête aux Canadiens impliqués dans le développement du tiers monde. Des histoires de radiateurs de moteurs remplis avec de l'eau salée, on en trouverait probablement en grand nombre si on faisait le tour des 2.000 projets de l'agence. Mais cette caricature des pro-

blèmes humains est bien loin de cerner toute la réalité.

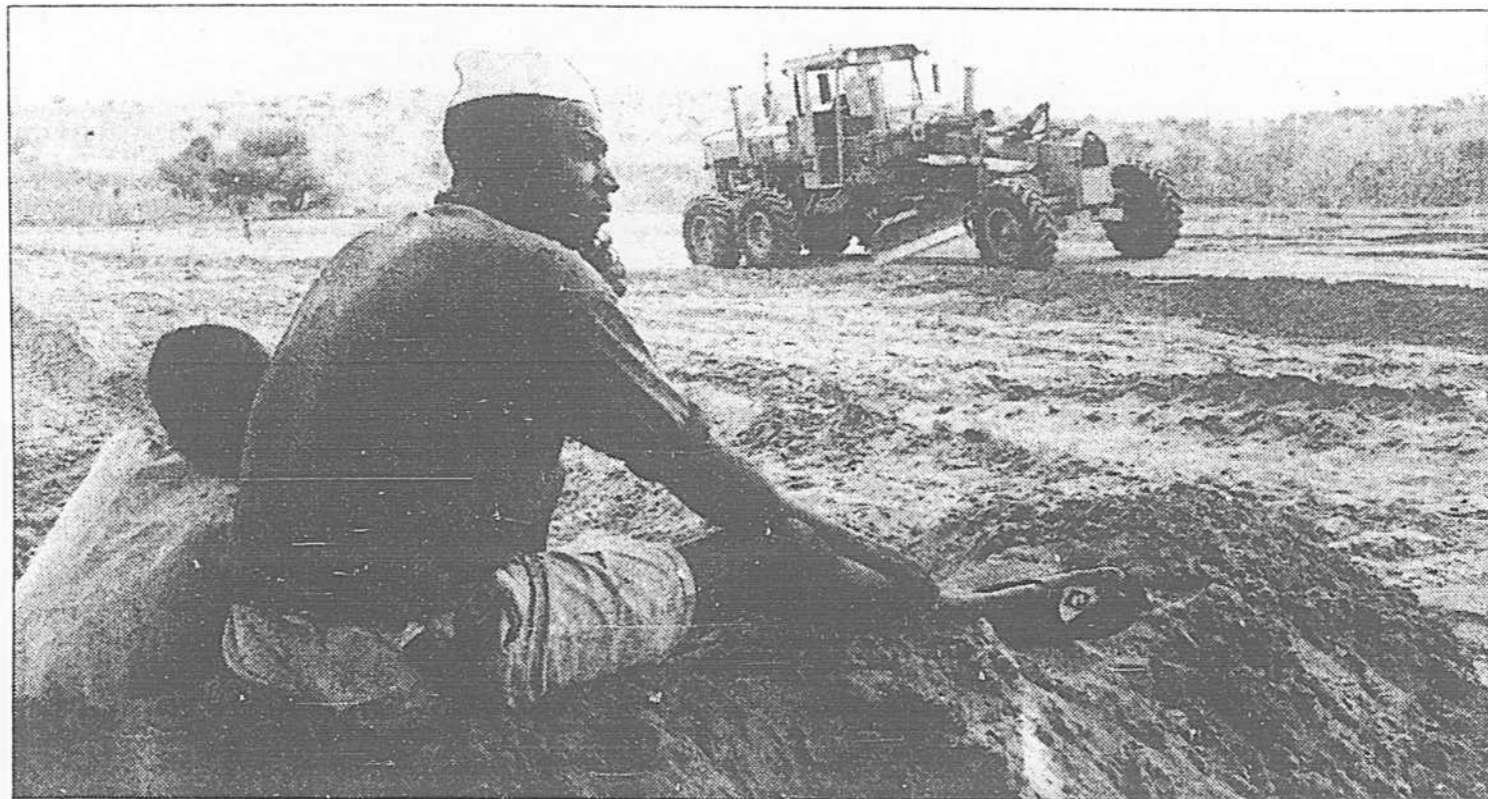
Ainsi, un programme de \$12 millions amorcé en 1971 au Bénin pour la construction et la mise en marche d'un centre professionnel universitaire visant à former des techniciens, n'a pas encore donné les résultats escomptés, pour la bonne raison que le personnel formé par les Canadiens n'est pas resté sur place pour prendre la relève à la fin du contrat des professeurs canadiens. «Ce ne sont pas des soldats, on ne peut pas les forcer à conserver le même emploi», explique-t-on. Résultat: le Canada s'engage actuellement dans un autre programme de \$8 millions au même endroit, pour assurer le fonctionnement du centre à sa pleine capacité au cours des cinq prochaines années. Ces nouveaux déboursés, on les appelle «les frais récurrents», à l'ACDI. Un autre cas est encore plus impressionnant, celui des progros du Sénégal.

Le Canada a investi une dizaine de millions de dollars au début des années 70, pour équiper les pêcheurs de la côte sud de ce pays de moteurs hors-bord, afin d'accroître le rendement de cette activité. Dès le départ, les moteurs se sont révélés trop faibles pour les conditions de la pêche. Puis il a fallu faire face à un autre problème technique: le mélange huile-essence offert par les commerçants locaux était différent de celui utilisé au Canada. Mal avertis de ces exigences techniques, les pêcheurs nigériens posaient des gris-gris, une sorte de porte-bonheur, sur le capot des moteurs, aux premiers signes de problèmes mécaniques. Il a fallu trois ans, dit-on à l'ACDI, pour surmonter ces premières difficultés.

Une fois cette étape passée, les prises de poisson ont augmenté, créant l'affluence chez les pêcheurs (on en a même vu s'acheter des téléviseurs...) et les amenant à s'équiper de moteurs (japonais) plus gros et d'embarcations plus imposantes. Le marché local est saturé de poissons, à un point tel que l'ACDI s'engage actuellement dans un autre programme quinquennal visant le traitement, la réfrigération, et le transport du poisson dans les autres villes du pays. «Une foule de problèmes nous attendent sûrement», reconnaît-on volontiers à l'Agence. Mais il est impossible de s'arrêter à la première étape prévue à l'origine du programme.

Dans certains milieux, on se scandalise d'histoires de ce genre. À l'ACDI, on est fier de ce programme: «Nous avons réussi à donner à manger aux gens», souligne-t-on.

LUNDI: Les bons coups...



Grâce à l'aide canadienne, une route a surgi en plein désert au Niger.

PHOTO LA PRESSE

Les libéraux ont l'air d'un «gouvernement en exil»...



Paul LONGPRE

de notre bureau d'Ottawa

ON PENSAIT que l'opposition libérale, forte de son expérience et de sa connaissance des dossiers, allait mettre en pièces le gouvernement minoritaire de Joe Clark. Après cinq semaines de session parlementaire, on constate que l'opposition véritable, aux Communes, vient du groupe des neo-démocrates de M. Broadbent.

Ils étaient seize dans le précédent Parlement. Ils sont maintenant 26. Parmi eux siège le doyen de la Chambre, M. Stanley Knowles, élu en 1912. Ils n'en constituent pas moins le groupe le plus jeune de députés. Pas moins de 15 jeunes nouveaux élus, dont cinq n'ont pas atteint la trentaine: William Blaikie (27 ans), Svend Robinson (27 ans), Fosse Faour (27 ans), Jim Fulton (28 ans), Peter Itinuar (29 ans). Autant de jeunes loups qui veulent faire leur marque.

Tandis que l'essentiel des interventions libérales consistent à exiger du gouvernement Clark qu'il revienne aux politiques libérales, comme s'il n'y avait pas eu des élections générales le 22 mai dernier, les neo-démocrates se sont mis au travail dès le lendemain du scrutin pour se tailler une place au centre de l'échiquier politique canadien.

En attendant que le premier ministre Clark se décide à convoquer les Chambres, M. Broadbent n'a cessé de parcou-

rir le pays pour combattre le projet conservateur de démantèlement de Petro-Canada, une institution mise sur pied par le gouvernement Trudeau, et pour défendre le régime universel d'assurance-santé mis en danger par plusieurs gouvernements conservateurs.

Pendant ce temps, autour de M. Trudeau, on faisait valoir que le Chef rechargeait ses batteries et serait «dangereusement en forme» pour l'ouverture de la session, le 9 octobre. Sauf en de rares moments, comme pour la réponse au discours du Trône et l'affaire de l'ambassade canadienne en Israël, l'ancien premier ministre a montré jusqu'à maintenant peu de combativité

dans son rôle de chef de l'Opposition officielle. Et ses collègues du cabinet, qui devraient normalement posséder les dossiers gouvernementaux et menacer les novices du gouvernement conservateur, n'ont guère fait mieux.

Intérêts québécois

Très majoritairement québécois, on aurait pu croire que l'équipe libérale allait soulever en Chambre nombre de questions d'intérêt québécois. À part LA question référendaire, sur laquelle les anciens ministériels se sont acharnés à démontrer que le premier ministre Clark manquait de leadership et devait

se faire le champion de l'unité canadienne, il est remarquable que ce sont les neo-démocrates, qui n'ont pas encore réussi à se donner une aile québécoise tant soit peu viable, qui ont soulevé les débats les plus pertinents. Cela a été le cas pour l'usine de ITT Rayonier de Port-Cartier, pour le conflit qui s'éternisait dans le port de Montréal et pour la situation dramatique des chantiers maritimes québécois.

Dans le domaine des relations fédérales-provinciales, c'est le leader neo-démocrate Ed Broadbent qui a fait écho en Chambre aux protestations du ministre québécois des Affaires sociales concernant la réforme envisagée par le

ministre David Crombie dans le domaine des allocations familiales. Même chose pour le projet de vente au secteur privé de Canadair, seul débouché pour les jeunes techniciens francophones québécois de l'aéronautique en Amérique du Nord.

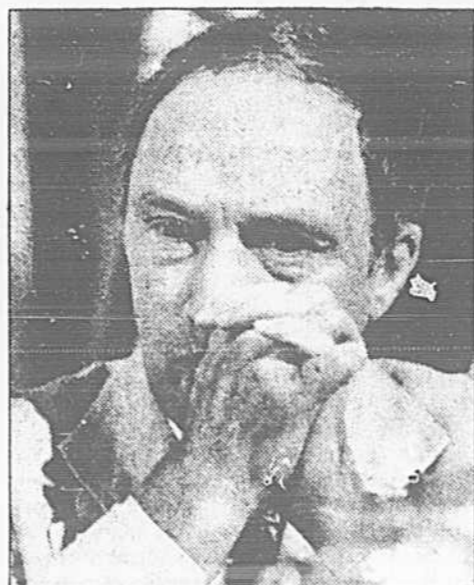
Sur la question controversée de la hausse des taux d'intérêts, alors que les libéraux se trouvent embarrassés du fait qu'ils ont pratiqué la même politique durant leurs années de pouvoir, ce sont encore les neo-démocrates qui ont pris l'offensive en Chambre.

Sur la question énergétique, les neo-démocrates se sont surtout appliqués à démontrer les profits des multinationales. Ils rejettent la politique conservatrice de relèvement accéléré des prix domestiques du pétrole, faisant valoir que les prix fixés par le cartel de l'OPEP sont artificiels et que les pays producteurs n'imposent pas sur leur marché interne les prix qu'ils exigent des pays consommateurs.

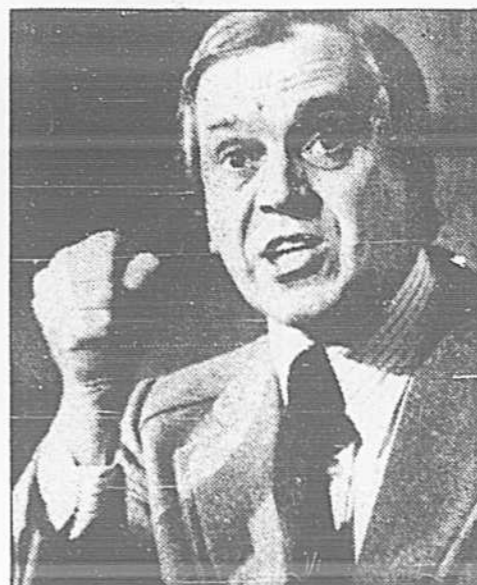
Avec 112 députés (si on exclut le président de la Chambre, M. James Jerome), il serait normal que les libéraux prennent la vedette, surtout que le système parlementaire leur donne le pas dans chacun des débats sur les autres partis d'opposition. Mais il semble bien que tel ne sera pas le cas tant que n'aura pas été résolue la délicate question du leadership. Une fois cette question réglée, que M. Trudeau soit confirmé dans ses fonctions ou qu'il soit remplacé à la tête des troupes, il faudra que les libéraux acceptent le jeu de l'opposition. Pour le moment, comme leur faisait remarquer récemment le leader neo-démocrate Ed Broadbent, ils donnent tout bonnement l'impression d'un «gouvernement en exil».



Joe Clark.



Pierre Trudeau.



Ed Broadbent.

**Iran: alors que chaque jour
ajoute un échelon à l'escalade**

Carter cherche désespérément à sauver la face de Khomeiny



Une patience qui aura quelle limite?



Jean
PELLETIER

de notre bureau
de Washington

WASHINGTON — Le président Carter sort en vitesse de la salle de presse. Des journalistes l'applaudissent, un phénomène unique. Le boycott du pétrole iranien vient d'être décrété.

Un correspondant du réseau ABC se précipite vers le bureau de presse de Judy Bawen. «Qu'on m'envoie à Qom, je veux voir l'ayatollah Khomeiny, je veux lui parler.» Ses collègues ne rigolent pas...

Plus cette crise se prolonge plus Car-

ter et Khomeiny sont les otages comme le seul espoir de l'un et de l'autre. Depuis deux semaines, M. Carter a annulé toutes ses sorties à l'extérieur de Washington et consacré l'essentiel de son temps et de ses discours à chercher une ouverture si mince soit-elle, à l'obstination de l'ayatollah Khomeiny.

En Iran, les 100 otages sont toujours prisonniers, les exigences du gouvernement iranien demeurent toujours les mêmes, ne serait-ce que pour quelques changements, çà et là, et l'ayatollah enfin est parti en «vacances», n'entendant refaire surface que le 5 décembre prochain, dans presque trois semaines.

Si d'aucuns soutiennent que le temps joue en faveur des otages, Jimmy Carter ne peut se permettre d'attendre indéfiniment que l'ayatollah Khomeiny en vienne à une formule de compromis acceptable aux États-Unis.

Car chaque jour qui passe ajoute un échelon à l'escalade, à l'intransigeance des deux parties. Alors qu'au début de

la crise on invoquait l'hypothèse qu'advenant le départ du chah vers le Mexique ou Le Caire, les otages seraient libérés, cette «solution» s'évapore lentement aujourd'hui car l'ayatollah, qui a fait de cette crise une lutte sacrée d'union nationale, ne pourrait maintenant se contenter d'un tel os.

Au département d'Etat, on cherche donc désespérément à sauver la face de l'ayatollah Khomeiny. On se perd en mille et une tentatives de médiation toutes infructueuses, on apaise les radicaux américains partisans de la ligne dure, on répond fermement aux menaces de boycott par des mesures identiques en précisant toutefois que seront maintenues les exportations de nourriture et de médicaments vers l'Iran, bref on traite cette crise encore comme un acte de terrorisme et non de guerre afin

de donner suffisamment d'espace à M. Khomeiny et à ses fidèles pour qu'ils se retournent avec dignité.

Le nouveau ministre iranien des Affaires étrangères, M. Bami Sadr, proposa vendredi que les États-Unis reconnaissent la «culpabilité du chah» en échange de quoi les otages seront libérés. Pareille reconnaissance mènerait ultimement, souhaite M. Sadr à l'expulsion éventuelle du chah d'où qu'il soit dans le monde.

Les États-Unis peuvent-ils avaliser pareille solution? Si M. Carter dit oui, il sera aux yeux de ses critiques (M. Kissinger le premier) le président qui humilia l'Amérique en trahissant un ami de longue date, le chah d'Iran. Si par ailleurs il refuse pareille ouverture, qui peut prédire la réaction des Iraniens.

Le plus que la Maison-Blanche peut

donc concéder, ce qu'elle fit du reste, c'est d'accepter de débattre des crimes du chah une fois les otages libérés. M. Sadr répond à cela: «Libérer les otages maintenant constituerait un acte de faiblesse. Sans un «geste» de la part du gouvernement américain, toute libération est impossible, le peuple iranien ne comprendrait pas.»

Pour l'instant, les États-Unis jouissent de l'appui presque unanime des Nations unies. Seule la Libye s'est prononcée en faveur de M. Khomeiny, mais s'avère toujours incapable d'embarquer avec elle les autres pays membres de l'OPEP. La stratégie américaine d'isolement de l'Iran fonctionne donc toujours. M. Jimmy Carter doit donc se résigner à patienter. L'ennui c'est que M. Khomeiny a élevé l'attente à un art, c'est ce qu'il a fait toute sa vie.

La crise irano-américaine

Les enjeux planétaires du conflit



Jooneed
KHAN

Au-delà des implications juridiques de l'occupation d'une ambassade pour forcer l'extradition d'un ex-chef d'Etat accusé de crimes collectifs, la crise irano-américaine, voulue ou imprévue, reste avant tout une épreuve de force politique que les deux camps maîtrisent d'une façon spectaculaire depuis 14 jours.

Mais la menace d'un désastreux dérapage demeure entière.

Tout en s'abstenant de rompre complètement leurs relations bilatérales, Téhéran et Washington ont réussi jusqu'ici à éviter le pire: aucun otage n'a

été tué et il n'y a pas eu d'intervention militaire US. Mais les otages risquent toujours leur vie et des manœuvres navales anglo-américaines se poursuivent en mer d'Oman.

La crise a été entre-temps orientée de part et d'autre vers une guerre économique serrée et sans précédent qui tient en haleine un monde uni à la fois par l'information instantanée et par une résignation universelle à la récession, sinon à la dépression.

Mais ce même monde, divisé depuis 1945 par la rivalité Est-Ouest (communisme vs capitalisme), est en outre, de nos jours, soumis à la confrontation Nord-Sud (riches vs pauvres) où le potentiel de dialogue semble en voie d'épuisement.

La présente crise irano-américaine recouvre ce deuxième affrontement, où le Sud s'allie de plus en plus avec l'Est pour défier un Nord qui se confond avec l'Ouest.

Il y a 80 ans, les Boxers, rassemblés sous le slogan «Soutenir les Mandchous, Détruire les Étrangers», prenaient d'assaut les légations européennes et américaine à Pékin, faisant plusieurs morts.

Une expédition militaire occidentale comprenant des troupes US y mit bientôt bon ordre, provoquant dans sa foulée le démembrement de la Chine par l'Occident et discréditant les Mandchous. On connaît la suite.

Une indépendance nationale contre trois empires

Pour l'Iran, qui depuis l'époque des Boxers a dû affronter tour à tour les empires russe, britannique et américain, l'enjeu essentiel de la crise actuelle, survenant au milieu d'une décadence post-révolutionnaire, est la défense et la consolidation d'une indépendance nationale que les 40 millions d'Iraniens viennent tout juste d'arracher en sacrifiant 70.000 des leurs en 1978 seulement.

Le régime Bazargan-Yazdi, suspect de proaméricanisme, fut la première victime de la crise. Le Conseil de la Révolution lui succédant eut pour premier geste d'abroger les traités de 1921 et de 1959 autorisant respectivement l'intervention militaire des Russes et des Américains en Iran.

Téhéran redoute toujours néanmoins

une opération US qui entraînerait à coup sûr une riposte soviétique, ramenant le pays 80 ans en arrière.

Par son exploitation diplomatique de la crise et dans sa conduite de la guerre économique, l'Iran vise ensuite à affaiblir l'Empire américain, en proposant notamment à l'Europe de l'Ouest, au Japon et au Canada, des relations privilégiées: garanties de fournitures pétrolières, dépôts de pétrodollars retirés des banques US, boycottage des tankers US et offres de contrats alléchants.

L'Égypte et l'Arabie Saoudite, qui ont remplacé l'Iran dans la stratégie américaine au Moyen-Orient, sont, elles, visées par la ferveur islamique de la Révolution iranienne. Téhéran mise beaucoup sur l'impact de l'épreuve de force actuelle et des réactions US dans la crise auprès des masses égyptiennes notamment et auprès des autres membres de l'OPEP, avec des dépôts de \$40 milliards dans les banques américaines.

Troisième enjeu pour l'Iran: l'Empire soviétique. «L'Iran est une poire mûre, prête à tomber», avait dit Khrouchtchev.

La Révolution khomeiniste, qui fut largement non violente pour la simple raison que les Iraniens refusèrent de tomber sous la dépendance militaire de Moscou, mise également sur son impact dans l'Azerbaïdjan, le Turkménistan et le Tadjikistan soviétiques, ainsi qu'en Afghanistan où Moscou tente de percer.

Trois enjeux visibles pour les États-Unis

Pour Washington, où l'on commence à s'interroger ouvertement sur les antécédents de cette crise, l'administration Carter ayant cédé à un puissant lobby mené par Henry Kissinger et David Rockefeller tout en sachant que l'admission de l'ex-chah serait perçue comme une provocation en Iran et entraînerait automatiquement l'occupation d'une ambassade mal défendue, trois enjeux sont visibles:

• Refaire, autour de l'indignation de l'opinion américaine dans cette crise, le consensus national rompu par la Guerre d'Indochine et qu'une réaction militaire immédiate en Iran risquait d'entamer davantage, et canaliser ce patriotisme retrouvé vers une mentalité de conservation chez ces 6 p. cent de la population

mondiale consommant plus de 30 p. cent des ressources de la planète;

• S'en tenir à une démarche ferme qui, tout en rassurant les clients du Sud, stimule la solidarité du Nord derrière l'Amérique sans toutefois antagoniser le reste de l'OPEP qui jongle déjà avec l'idée d'abandonner le dollar: donc contrer la stratégie iranienne sur tous les flancs;

• Éviter si possible, malgré la purge des «pragmatistes» de Bazargan par les «idéologues» de Khomeiny dès le début de la crise, une rupture totale avec l'Iran, Etat stratégique d'Asie centrale mû par sa propre dynamique anti-soviétique, dans l'espoir peut-être d'y retourner à la faveur de l'après-Khomeiny.

Pour l'instant donc, la crise semble bien maîtrisée. L'Iran tient les otages, ne vend son pétrole ni aux États-Unis ni aux firmes US, boycotte les banques et les superpétroliers US et exige l'extradition du «Hitler iranien», mais il se garde bien de presser sur la gâchette.

La réduction de sa production pétrolière est pour lui un bienfait économique, l'or noir gagnant en valeur dans le sol au lieu de se dévaluer sous forme de pétrodollars.

Les États-Unis déportent les étudiants iraniens «illégaux»; ils boycottent le pétrole d'Iran et gèlent partiellement ses dépôts bancaires, au risque de se faire traiter de «voleurs» par Khomeiny; mais ils résistent encore à la tentation militaire.

La crise a été jusqu'ici bénéfique à l'administration Carter dans sa grande bataille de l'austérité énergétique («l'équivalent moral de la guerre»). Elle a de plus fait l'unité bipartite autour d'un président qui, il y a deux mois, battait tous les records d'impopularité à un an des élections.

Mais l'avenir est lourd de dangers terribles. Un dérapage est toujours possible. Et même si la crise se règle de façon pacifique, on ignore quel sera le comportement de l'Amérique à l'égard de l'Iran.

Le New York Times révélait cette semaine l'existence d'un plan US d'isolement à long terme par le Nord de ce vassal dont la rébellion est un «mauvais exemple» pour le Sud. Une autre «poire» qui va tomber à l'Est?



Celui qui a
élevé l'attente
à un art.

LES SALAIRES

«Le règlement de la crise (...) prévoyait que les employés du secteur public et parapublic recevraient des augmentations de leurs échelles de salaires qui comporteraient deux éléments: une compensation partielle de la hausse des prix et une augmentation de leur pouvoir d'achat de 2.5 pour cent par an. Cette participation à l'enrichissement collectif était très modeste, puisque la hausse de la production réelle par habitant au Québec a été voisine de 4 pour cent par an. Les employés se sont donc moins enrichis que la société tout entière... Et la moitié de la compensation a été versée sous la forme de versements forfaitaires qui n'ont jamais été incorporés aux échelles de salaires. Avec ses offres, le gouvernement propose en somme (...), des salaires qui ne comportent aucune participation, pendant trois ans pour plusieurs d'entre eux, à l'enrichissement collectif des Québécois. Limiter l'enrichissement de tous les salariés pendant la période à 2 pour cent, c'est automatiquement accroître les profits.

Que le Québec soit financièrement aux abois et ait besoin d'en enlever aux uns pour en donner à d'autres, cela est bien possible. Que le gouvernement se sente forcé de renverser une politique systématiquement suivie depuis neuf ans, consistant à éliminer graduellement tout écart de salaires entre hommes et femmes et cherche ainsi à économiser un peu d'argent, cela est bien possible aussi. Mais alors c'est sa gestion des affaires publiques qu'il devra défendre.

S'il a tellement mal administré qu'il doit maintenant tripoter les salaires et voler une partie de sa main-d'oeuvre pour équilibrer ses comptes, il n'a pas de raison d'être fier de sa performance.»

Jacques Parizeau

Le 19 décembre 1975 «Le jour»

**Les travailleuses et les travailleurs
du Front commun
n'ont pas changé d'avis, eux.
Ils veulent poursuivre les négociations.**



L'Iran ébranle le dollar

(AFP) — Les hauts responsables économiques américains ont paru surpris, vendredi, à Paris, par l'annonce de l'intention prêtée à l'Iran de ne plus accepter de dollars pour le règlement du pétrole.

Le chef des conseillers économiques du président Carter, M. Charles Schultze, qui préside le comité de politique économique de l'OCDE, s'est refusé à tout commentaire sur la déclaration de M. Abdolhassan Bani Sadr publiée dans le journal «Le Monde» affirmant que l'Iran avait décidé une telle mesure.

Cette mesure, estiment les observateurs, constituerait un nouveau coup pour la devise américaine qui avait été préservée par la décision du président Carter de geler les avoirs iraniens de six milliards de dollars aux Etats-Unis.

Le ministre iranien du Pétrole, M. Ali Akbar Moïnfar, a toutefois déclaré vendredi qu'aucune décision de refuser le dollar en paiement du pétrole iranien ne lui avait été communiquée.

Depuis 1975, l'OPEP avait dans ses tiroirs un projet de remplacement du dollar par une poignée de devises pour la fixation des prix du pétrole, afin de protéger les

revenus des pays pétroliers face aux fluctuations de la devise américaine. Mais elle ne l'avait jamais mis en pratique.

Il n'a jamais été question pour l'OPEP d'abandonner le dollar comme moyen de règlement, comme l'ont réaffirmé récemment les dirigeants saoudiens et



M. Ali Akbar Moïnfar

même algériens.

C'est dans ce climat quelque peu tendu que les hauts fonctionnaires, membres du conseil de direction de l'agence internationale pour l'énergie, regroupant les vingt pays occidentaux (à l'exception de la France) acheminés à Paris leur réunion de travail. Les Américains devaient y demander d'avancer d'un mois la réunion ministérielle de l'agence prévue pour le mois de janvier 1980.

La situation sur le marché pétrolier, a déclaré au début des travaux M. Niels Ersoell, président du conseil de direction de l'AIE, est maintenant plus favorable à l'application de mesures d'économies d'énergie. Cette prise de conscience de pays occidentaux se trouve encore renforcée, a-t-il ajouté, par les derniers développements de la situation en Iran.

En attendant, le dollar s'est brusquement replié, vendredi, sur toutes les places après l'intention prêtée à l'Iran de ne plus accepter la monnaie américaine en règlement de son pétrole. En quelques heures, le billet vert a perdu en moyenne 0,5 pour cent avec des chutes qui ont atteint 1 pour cent à Zurich.

Le commerce canado-algérien se fait à sens unique

par Guy PINARD

Tout en reconnaissant que le trafic maritime de marchandises entre le Canada et l'Algérie se fait presque exclusivement en direction de son pays, l'inspecteur de la Compagnie nationale algérienne de navigation à Montréal se dit très heureux du volume de marchandises transportées par sa société, puisque 45 navires s'amarrèrent annuellement dans l'un des ports du Québec.

«A mon arrivée au pays, à la fin de 1975, notre volume représentait trois fois rien. Maintenant, si on fait exception du transport des maisons préfabriquées en gros volume pour lesquelles nous ne possédons pas de navires, notre compagnie assure le transport de la presque totalité des produits canadiens exportés vers l'Algérie», dit M. Touhami Rachid Raffia, en précisant que la CNAN possédait 70 navires et en affrétait une centaine d'autres pour répondre à ses besoins.

Le gros du trafic implique le transport du grain, suite à une entente négociée par l'Office canadien du blé et l'Office algérien des céréales. Pas moins de 30 navires algériens viennent dans les ports québécois à chaque année, et transportent quelque 500.000 tonnes de blé. Mais comme ces navires n'ont pas de coque renforcée, ils doivent s'arrêter dans les ports des Maritimes et même faire occasionnellement un crochet vers Vancouver, un caprice de l'OCB.

De 12 à 15 navires algériens (au rythme d'un par mois environ) assurent le transport des mar-

chandises générales, au rythme de 63.800 tonnes par année (en 1978).

Selon M. Raffia, il s'agit là d'un fret fort intéressant, en grande partie pour des projets industriels «clés en mains» pilotés par des entreprises canadiennes et financées par la Société d'expansion des exportations du Canada. A titre d'exemple, M. Raffia mentionne la construction d'une fonderie pour une usine de camions, construite conjointement par la société d'ingénierie SNC et le groupe français Berlioz. Sa firme a aussi transporté l'outillage requis pour la construction de l'usine de liquéfaction du gaz GNL2 à Anzew, près d'Oran, à partir du Canada.

Parmi les autres produits transportés, M. Raffia relève la machinerie, l'acier d'armature, les maisons préfabriquées en petit volume, la pâte à papier, l'amiante, et les matériaux requis pour le barrage de Sphax, en Tunisie, également financé par le Canada.

L'arrivée de 1980 marquera l'ouverture d'un nouveau marché pour la CNAN, et d'une telle ampleur (50.000 tonnes par an) que la compagnie utilisera des navires spéciaux, soit le lait en poudre. Cette denrée sera chargée à partir de Québec et de Charlottetown selon les saisons.

Parmi les autres projets d'avenir, M. Raffia mentionne la possibilité d'affréter des navires spécialement conçus pour le transport des maisons préfabriquées, surtout à la lumière de la perte d'un contrat à la concurrence du transport de 500 maisons pourtant vendues à la Sonatrach (société

nationale algérienne d'extraction du pétrole). M. Raffia fait également des mains et des pieds pour l'obtention du contrat de transport des matériaux requis pour l'exploitation du gisement de gaz de Rhourde-nous. Ce contrat de \$630 millions a été accordé à Bechtel of Canada.

Malheureusement, la traversée en direction du Canada des navires de la CNAN (qui possède incidemment le plus gros méthanier au monde) s'effectue à vide parce que les produits algériens n'ont pas encore réussi à percer le marché canadien. M. Raffia espère transporter un jour des vins, des agrumes, des dattes, des olives et de l'huile d'olive produits en Algérie.

Et la CNAN ne peut même pas s'intéresser au transport de marchandises entre l'Europe et l'Amérique du Nord d'une manière générale à cause de l'engorgement des ports algériens. Si les navires, dit-il, devaient en plus s'arrêter dans d'autres ports entre Alger et Montréal, la satisfaction de la clientèle pour la régularité des navires risquerait d'en souffrir, ce que veut éviter M. Raffia.

Mais ce dernier ne lance pas la serviette. L'amélioration des administrations portuaires algériennes et une meilleure planification des importations devraient lui permettre à plus ou moins court terme de transporter des marchandises vers l'Amérique du Nord, qu'elles soient algériennes ou autres, de sorte que ses navires n'aient plus à se déplacer à vide.

Coût de la vie: hausse de 0,7% au mois d'octobre

Selon PC

Statistique Canada indiquait hier que le coût de la vie en octobre a subi une hausse de 0,7 pour cent ce qui, sur une base annuelle, ramène le taux d'inflation de 9,6 à 9,3 p. cent par rapport au mois de septembre.

L'augmentation observée dans les denrées alimentaires et dans le transport est principalement responsable de l'évolution du coût de la vie le mois dernier.

En d'autres termes, ce qui coûtait \$100 en 1971 en coûté aujourd'hui \$195,9, par comparaison à \$194,5 en septembre 1979.

Ce sont des reculs dans les prix des fruits frais et de la dinde qui ont légèrement adouci l'impact des hausses précédentes. Au cours des 12 derniers mois, les coûts de l'alimentation ont grimpé de 12,3 p. cent, et si l'on considérait la période équivalente de 12 mois jusqu'à la fin de septembre, cette progression était alors de 12,9 p. cent.

Ces chiffres sont de beaucoup plus impressionnants que pour la progression de l'indice général de tous les produits de consommation, y compris les aliments, qui a connu une ascension de 9,3 p. cent au cours des 12 derniers mois.

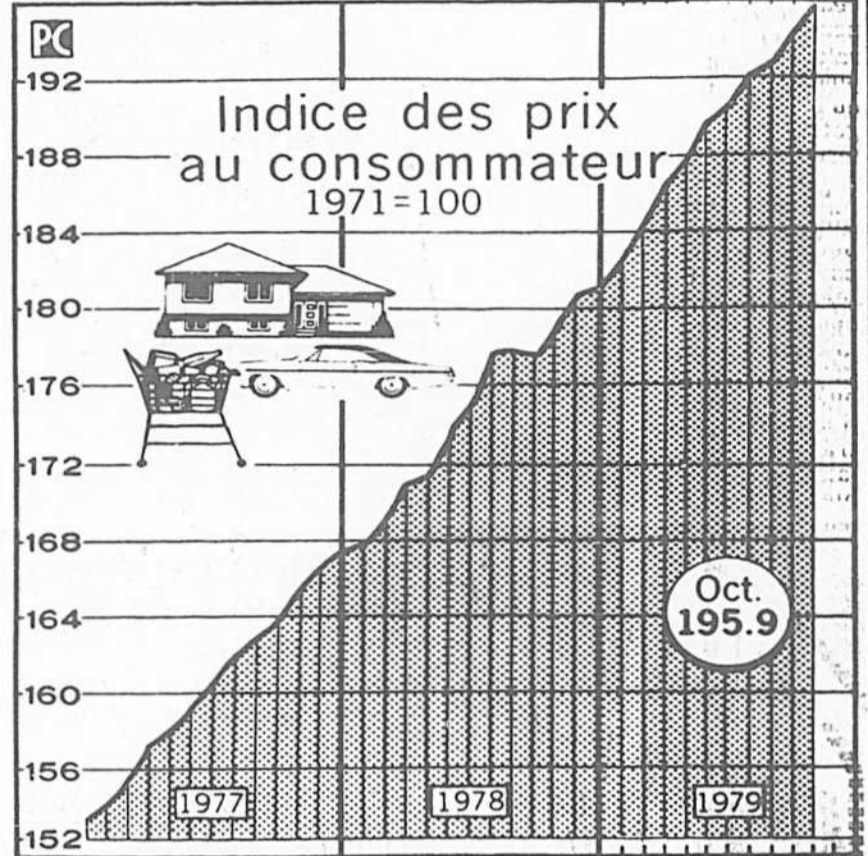
Depuis septembre, les coûts énergétiques ont grimpé de 0,7 p. cent, pour une projection annuelle de 10,8 p. cent d'augmentation au regard de la situation un an plus tôt.

Cependant, les coûts d'énergie connaîtront d'autres hausses dès que le premier ministre Clark aura établi, avec les provinces, une formule qui élèvera le prix du pétrole domestique à un niveau quelque peu au-dessous du pétrole brut à Chicago, soit \$25,30 le baril.

Secteurs par secteurs, celui des aliments a atteint 240,4 et celui de l'habitation 190,1, au regard toujours du point 100 en 1971. En octobre, outre les fruits frais et la dinde, le seul secteur qui a également connu une baisse a été celui du meuble. Un maigre recul de 0,1 p. cent, mais malgré tout, le taux d'inflation chez nous demeure au-dessous de celui des Etats-Unis, taux qui

se maintient à un niveau annuel supérieur de 13 p. cent.

Dans toutes les villes canadiennes, les prix ont augmenté et on note notamment une hausse de 9,4 p. cent à Saint-Jean (N.-B.) de 10,1 p. cent à Québec, de 10,3 p. cent à Montréal. A Ottawa, ce taux atteint 8,9 p. cent et 9,3 p. cent à Toronto. C'est Vancouver qui est la moins touchée avec un taux de 7,4 pour cent.



Le logement et le transport, en plus des denrées alimentaires sont les principaux responsables de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation en octobre dernier, période où l'on observe une augmentation de 1,4 par rapport au mois précédent. L'indice établi à 100 en 1971 est donc maintenant de 195,9.

INDICE DES PRIX

	oct. 1978	sept. 1979	oct. 1979
globalement	179.3	194.5	195.9
aliments	214.1	238.8	240.4
logement	178.6	188.7	190.1
vêtement	150.1	164.9	166.5
transport	164.5	181.6	183.1
santé	169.4	184.5	185.2
loisirs	151.3	161.1	163.0
tabac/alcool	158.0	170.2	170.3

Les indices de prix sont les plus influents des baromètres de l'activité économique

par Jean POULAIN

Vous y croyez à l'indice des prix à la consommation?

Tenez: prenez le cas bien simple d'un produit — par exemple une valeur boursière (elle fluctue vite) — dont le cours est tombé en un mois de \$100 à \$80. Elle a donc perdu \$20 soit 20 pour cent.

La conjoncture boursière change vite et le mois suivant, elle récupère les \$20 perdus: elle est ainsi passée de \$80 à \$100 soit une hausse de \$20 ou 25 pour cent (vingt-cinq)!

Dans le premier cas donc, un changement de \$20 est une baisse de 20 pour cent, dans le deuxième — simple retour en arrière — c'est une hausse de 25 pour cent: chaque année, c'est le cas du prix des tomates qui baisse

notion d'indice des prix (ou d'indice en général) est délicate et complexe.

Prenons le problème fort simple suivant: Avec 180 francs j'achète des dollars à 4,5 francs l'unité. Deux mois après, encore avec 180 francs, j'achète des dollars, à 4 francs, cette fois.

A quelle moyenne de cours ai-je obtenu mes dollars, entre 4,5 francs la première fois et 4 francs la seconde, pour un montant en francs identique?

Il faut avouer qu'il est bien tentant de répondre 4,25 puisque c'est la moyenne entre 4 et 4,50...

Notion de pondération

Puisque l'on pose le problème, c'est que ce n'est pas ça.

4,5 francs pour le calcul de la moyenne, l'un jouant pour 45, l'autre pour 40: logiquement, pour que la moyenne se situe au milieu des deux, il aurait fallu qu'il y ait à chaque fois un nombre égal de dollars.

S'il ne contenait pas nombre de curiosités mathématiques qui attirent immanquablement le profane, le petit livre «Les indices de prix», de la célèbre collection «Que sais-je?» s'adresserait seulement aux spécialistes de Statistique Canada et autres théoriciens qui mettent la vie en équations.

C'est ainsi qu'entre deux calculs savants, on y apprend des choses amusantes, comme comment peser juste avec une balance fautive, toujours grâce aux moyennes.

De même, il est difficile de résister à ne pas poser au lecteur le problème d'apparence pourtant simple, et qui mit Galilée en échec au moins provisoirement.

«A Florence, en 1627, on posait la question suivante: si un cheval valant 100 couronnes est évalué 1.000 par une personne et 10 par une autre, ces deux estimations sont-elles également erronées? (par rapport à 100); sinon qu'elle est la meilleure des deux?»

Moyenne géométrique

Autrement posé, le problème est de savoir quelle moyenne faut-il adopter entre les deux réponses — 1000 et 10 — pour que les deux estimations, l'une en plus, l'autre en moins se compensent?

Si c'est la moyenne géométrique (multiplier les deux chiffres

— 1000 et 10 — ensemble et extraire la racine carrée), les deux estimations sont également erronées, puisque par rapport à cette moyenne (100) l'une est dix fois trop forte, l'autre dix fois trop faible.

Dans un premier temps, Galilée

(erreur de 99), ce qui lui semblait absurde...

Faut-il donc, si l'on en revient à notre paradoxe du début, laisser tomber la moyenne arithmétique et utiliser la moyenne géométrique, comme Galilée finit par arriver? Jean-Louis Boursin l'auteur du savant petit opuscule, nous affirme qu'elle a trouvé d'ardents défenseurs... Mais que dire de la moyenne harmonique...? (celle utilisée pour le calcul des dollars à 4,5 francs).

Pour l'auteur, dans une série de nombres, la moyenne arithmétique tend à donner une grande importance aux grands nombres: si un nombre devient infiniment grand, la moyenne le devient également, quels que soient les autres nombres de la série: c'est ce «quels que soient les autres nombres...» qui compte (la moyenne harmonique, qui joue sur les inverses donne au contraire une grande importance aux petits nombres...

La période de départ

Un autre point jouant un rôle majeur est la fixation de la date de départ de l'indice. Au Canada, par exemple, la base 100 de pratiquement tous les indices de Statistique Canada, représente la valeur en cause au cours de l'année 1971 (précédemment l'on s'appuyait sur 1961).

Or, remarque l'auteur français, on peut se souvenir que le salaire minimum légal en France a été augmenté de 30 pour cent le 1er juin 1968; selon que l'on choisit pour base mai 1968 ou juin 1968, un indice de salaire minimum sera, à une date quel-

conque ultérieure, plus élevé ou plus faible de 30 pour cent. (Dans un cas comme dans l'autre l'on donnera une base 100 comme point de départ, mais le deuxième indice aura eu 30 pour cent de hausse intégrée: par exemple le premier indice 100 base mai représentait 3 francs l'heure, le second, toujours base 100, juin, représentait 3,90 francs).

Indice des prix

C'est pourquoi, lorsqu'il y a des à-coups dans la série de chiffres l'on préfère choisir une moyenne, pour établir la base.

C'est le cas par exemple, du Canada, qui a pris la moyenne 1935-1939 pour établir la base de l'indice des prix de gros (époque de grandes fluctuations de prix après la crise de 1929).

D'autre part, les indices doivent être rajustés, sinon les structures des consommations deviennent disparates: c'est ainsi que le panier d'aliments que consomme un foyer canadien moyen a beaucoup changé depuis dix ans (par exemple, peu de beurre, beaucoup plus de graisse végétale, moins de repas à la maison, plus à l'extérieur, sans compter le fast food (restauration-minute) les produits surgelés, etc.).

Il reste encore quelques curiosités mathématiques à découvrir dans le petit livre et compris l'énigme des trois joueurs de tennis...

LES INDICES DE PRIX par Jean-Louis Boursin Collection Que sais-je Presses Universitaires de France (PUF) — Paris.

L'économie qui s'écrit

considérablement en août et remonte d'autant en septembre.

Conclusion: Les prix montent plus vite qu'ils ne descendent?

Non: la vraie conclusion est plus profonde que cela. De tels indices, de nos jours, servent à «indexer» des milliers de contrats, de salaires, voire de loyers et de rentes. Il faut les prendre au sérieux.

Indice des prix

Chaque mois la publication de l'indice des prix crée l'événement, dans la presse et à la télévision. Le ministre des Finances ou même le premier ministre sont sommés de s'expliquer sur un «mauvais indice», ou invités à se réjouir d'un «bon indice».

Seuls les experts savent que la

Un premier moyen de vérifier est de constater que dans le premier cas j'ai obtenu \$40 qui, à 4,5 francs donnent 180 francs.

Dans le deuxième cas, à 4 francs l'unité, j'en ai obtenu 45 (\$45 à 4 francs donnent 180 francs).

Au total j'ai donc obtenu \$85 pour un déboursé de 360 francs. Or la division de 360 par 85 ne donne pas 4,25.

Le but de l'exemple est d'introduire la notion de pondération, c'est-à-dire de poids relatif.

Comme nous l'avons vu, le premier cas nous a donné 40 dollars alors que le second nous en a donné 45: donc 45 dollars à 4 francs doivent prendre plus d'importance que seulement 40 à

Malgré l'impasse sur les prix du pétrole

Crosbie déposera son premier budget le mardi 11 décembre

par Paul LONGPRÉ
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Quels que soient les résultats des négociations en cours sur les prix du pétrole, le ministre fédéral des Finances, M. John Crosbie, a annoncé hier qu'il allait déposer son premier budget le mardi 11 décembre.

Comme la hausse prévue des prix du pétrole domestique et les taxes qui en découleront sont un élément important de ce budget, cela laisse entendre que le gouvernement Clark tranchera unilatéralement d'ici quelques jours l'épineuse question des prix, à moins qu'il ne présente un mini-budget sujet à rajustements à court terme.

Pour l'instant, le ministre Crosbie indique qu'il rédigera son budget en assumant que les propositions d'Ottawa seront acceptées par l'Alberta. Dans le cas contraire, dit-il, ce sont les programmes de développement énergétique qui en souffriront. Quant au déficit budgétaire, précise-t-il, il aurait été de \$12 milliards au train où l'ancien gouvernement laissait aller les choses. M. Crosbie se fait fort d'offrir une meilleure performance.

Le budget avait d'abord été promis pour le mois d'octobre puis il avait été reporté de semaine en semaine dans l'espoir d'en arriver à une entente avec les provinces, et notamment avec le super-producteur Peter Lougheed de l'Alberta. Malgré une conférence fédérale-provinciale à Ottawa la semaine dernière et une autre conférence cette semaine entre MM. Clark et Lougheed, accompagnés de leurs ministres de l'Énergie, c'est toujours l'impasse.

On ne s'entend pas sur la hausse proposée par Ottawa (\$4 - \$4.50 le baril par année jusqu'à ce que se referme l'écart entre le prix canadien et le prix de Chicago), mais on semble se chamailler encore plus fermement sur le partage entre les provinces productrices, Ottawa et les compagnies pétrolières. Deux formules sont sur la table: par une taxe «d'autarcie», c'est-à-dire une taxe visant à rendre le Canada auto-suffisant énergétiquement, Ottawa irait rechercher dans les coffres des compagnies une part substantielle des profits accrus en raison de la hausse des prix.

Le premier ministre Clark avait d'abord parlé d'imposer cette

taxe sur les revenus bruts des entreprises. Se faisant le défenseur de ces dernières, le premier ministre Lougheed veut que la taxe — si elle y a — ne touche que les profits des sociétés pétrolières. Et il n'en démord pas. Les adversaires de cette formule, dont le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney, font valoir qu'il est facile aux compagnies, par des jeux de comptabilité ou par une diversion de leurs investissements, de réduire leur marge «officielle» de profits.

MM. Clark et Crosbie ont tous deux laissé entendre hier aux Communes qu'Ottawa serait peut-être prêt à reconsidérer sa position originale. Pressé de préciser sa position, le premier ministre Clark a déclaré hier aux Communes: «Les deux options sont ouvertes...»

De toute manière, comme il faut environ deux semaines aux fonctionnaires pour mettre le budget au point, il ne reste que fort peu de temps à M. Clark pour arracher une entente au gouvernement albertain et s'éviter l'odieuse d'une décision unilatérale, solution qu'il ne veut envisager qu'en tout dernier recours.

Poulets

Le Québec menace de se retirer de l'entente nationale

QUEBEC (PC) — Le Québec menace de se retirer de l'entente nationale sur la commercialisation du poulet si cet accord n'est pas substantiellement modifié. Voilà l'essence du message que livrait hier en conférence de presse le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, M. Jean Garon.

Le ministre, qui se plaint du taux élevé des importations américaines de poulets prévues pour 1979, estime que l'accord Canada-Etats-Unis «conduit l'industrie avicole directement à la faillite».

L'entente canado-américaine accorde aux producteurs américains de volaille 6,3 p. cent du marché canadien du poulet. En vigueur depuis le 22 octobre, l'accord prévoit que les producteurs américains pourront livrer au Canada 8,5 millions de livres de poulet d'ici la fin de l'année pour atteindre 45 millions en 1979, 48,5 millions en 1980 et 52 millions de livres en 1981.

Le ministre Garon a rappelé que l'Agence nationale de commercialisation du poulet et le Con-

seil canadien des transformateurs de volailles avaient recommandé de limiter à 1 p. cent de la production canadienne, le niveau des importations de poulets américains.

M. Garon s'oppose aussi à ce que l'entente permette aux importateurs d'obtenir des quotas supplémentaires lorsqu'ils estiment que le produit n'est pas disponible en quantités suffisantes.

«Lorsque l'on considère que les producteurs de poulets peuvent s'ajuster aux moindres exigences du marché (...) il est illogique de prévoir l'attribution de permis supplémentaires d'importation à moins, a dit le ministre, que l'intention inavouable du gouvernement Clark soit de diriger l'industrie avicole vers la faillite».

Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation réclame donc la révision du niveau de contingentement «afin de le fixer à la moyenne annuelle des importations durant les cinq années de base de l'entente nationale sur le poulet, soit de 1973 à 1977».

MONTREAL 255-8848
RIVE SUD 676-0253 LAVAL 866-5548
DEPUIS 1972
TEMPO-Fab inc.
LE FABRICANT QUI A POPULARISÉ (LE GARAGE) TEMPORAIRE DEPUIS 1971
VENTE LOCATION
820 BOUL. TASCHEREAU, GREENFIELD PARK / 400 OUEST, BOUL. ST-MARTIN, LAVAL

Les génies ne sont pas tous vaniteux.
Prenez-moi, par exemple.
(Moi)
Au 6/36, on peut aussi gagner avec 5 et même 4 bons numéros!
6/36

Bonnesouche
Il arrive que la nature se surpasse... c'est alors que prend racine un vin de véritable bonne souche.
S.A.Q. 628 D \$4.05
Gravel Liquovins Inc. 731-3919



Un Berger deux Moutons.
3 vins exquis de la famille Rothschild
Le Berger Baron SAQ-385
Mouton Cadet Blanc SAQ-408A
Mouton Cadet Rouge SAQ-389E
GRAVEL LIQOVINS INC. 731-3919



BOURSES

de l'Enseignement supérieur (1980-1981)

Un candidat sur trois obtient une bourse*

Maîtrise

600 bourses de 4 000\$: toutes disciplines y compris les sciences de l'administration (Concours B-1)

Doctorat

500 bourses de 6 000\$ (Concours B-2)

Recherches postdoctorales

20 bourses de 9 000\$ (Concours B-3)

«Jeunes Administrateurs»

L'équivalent de 50 bourses de 8 000\$

- maîtrise en administration des affaires ou doctorat en administration à plein temps, bourse de 8 000\$ (Concours A-3);
- études à temps partiel: — maîtrise: 265\$ le crédit; — baccalauréat: 150\$ le crédit; (Concours A-6)

Transport

5 bourses de maîtrise d'une valeur de 6 000\$ (Concours A-4)

Date limite d'inscription:

Le 31 janvier 1980 pour les nouvelles demandes et le 1er mars 1980 pour les renouvellements.

Annnonce des résultats des concours: vers le 15 mai 1980.

On peut obtenir un formulaire de demande de bourse en s'adressant à:

- Direction générale de l'enseignement supérieur, Ministère de l'Éducation, 1035, rue de la Chevrotière, Québec G1R 5A5 Tél.: (418) 643-3862

ou

- Service aux étudiants des universités du Québec
- Directions régionales du ministère de l'Éducation du Québec
- Délégations et bureaux du Québec à l'étranger

* Moyenne approximative des deux dernières années



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale de l'enseignement supérieur

Échanges

«Québec-Ontario»

Pour études au niveau de la maîtrise, du doctorat ou recherches postdoctorales; 10 bourses de 6 000\$, 8 000\$ ou 12 000\$ (Concours C-1)

Arts

30 bourses d'études et de perfectionnement d'un montant maximum de 6 000\$

Ces bourses s'adressent aux artistes qui ont terminé leur formation de base qui ne sont pas considérés comme des professionnels (Concours B-4)

A 5 MINUTES DU CENTRE-VILLE
LE PANORAMA DE
PYRAMIDE
EST SUPERBE

PLUS DE 60% VENDUS

FINANCEMENT EN PREMIERE HYPOTHEQUE A 10 1/2%

Ce n'est qu'une des raisons qui font que les gens aiment tant demeurer ici.
En voici d'autres: air pur, pas de bruit causé par la circulation automobile et un système de sécurité qui vous permet de partir en voyage sans avoir à vous inquiéter pour vos biens.

L'ACHAT D'UN CONDOMINIUM: UN ACHAT REMBOURSABLE.
Nous croyons fermement en l'avenir du Québec et sommes conscients de l'impact de l'inflation sur les prix dans le domaine immobilier. C'est pourquoi nous nous engageons à racheter votre appartement-condominium dans un délai de 2 ans après l'investissement initial. Cette offre s'applique uniquement aux condominiums de \$60,000 et plus et elle est assujettie aux termes du contrat de rachat.

FAITES VITE! IL NE NOUS RESTE QUE QUELQUES APPARTEMENTS SUR DEUX NIVEAUX AVEC TERRASSES.

PROFITEZ DU RABAI PROPOSÉ PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Visitez sur rendez-vous seulement: 766-7794
Sur semaine: 13h à 19h.
Fin de semaine: 13h à 17h.

ILE DES SOEURS

Les faits saillants de la Bourse

Table with market statistics for Montreal and Toronto, including volume, index changes, and sector performance.

INDICES A LA BOURSE DE MONTREAL

Table showing various stock indices for Montreal, including Var. 16 nov., Fer. 16 nov., and Hauts 79.

Large table of stock prices and changes for Montreal, listing various companies and their market values.

INDICES A LA BOURSE DE TORONTO

Table showing various stock indices for Toronto, including 300/COMPOSE, SERVIC FINANCIER, MINES ET METAUX, PETROLES ET GAZ, and INDUSTRIELLES.

Large table of stock prices and changes for Toronto, listing various companies and their market values.

fonds mutuels

Table of mutual fund performance, including NEW YORK and PAR LA PRESSE CANADIENNE.

Options trans-Canada (transigees)

Table of trans-Canada options, including various call and put options for different stocks.

Options trans-Canada (non transigees)

Table of non-trans-Canada options, including various call and put options for different stocks.

Table of international stock indices and market data, including NY, LSE, and other global markets.

Options trans-Canada (transigees)

Table of trans-Canada options, including various call and put options for different stocks.

Options trans-Canada (non transigees)

Table of non-trans-Canada options, including various call and put options for different stocks.

INDICES À LA BOURSE DE NEW YORK

COMPOSE 59.11, INDUSTRIELLES 66.64, TRANSPORTS 47.80, SERVICES PUBLICS 36.46, FINANCES 60.25

Table with columns: Valeurs, Ventes, Hausse, Bas, Ferme, Net. Lists various stock indices and their performance.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Hausse, Bas, Ferme, Net. Lists various stock indices and their performance.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Hausse, Bas, Ferme, Net. Lists various stock indices and their performance.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Hausse, Bas, Ferme, Net. Lists various stock indices and their performance.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Hausse, Bas, Ferme, Net. Lists various stock indices and their performance.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Hausse, Bas, Ferme, Net. Lists various stock indices and their performance.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Hausse, Bas, Ferme, Net. Lists various stock indices and their performance.

TORONTO Suite de la page A 12

Table with columns: Volume, Hausse, Clôt., Var., Hausse, Bas. Lists various stock indices and their performance.

Table with columns: Volume, Hausse, Clôt., Var., Hausse, Bas. Lists various stock indices and their performance.

Table with columns: Volume, Hausse, Clôt., Var., Hausse, Bas. Lists various stock indices and their performance.

Table with columns: Volume, Hausse, Clôt., Var., Hausse, Bas. Lists various stock indices and their performance.

INDICES À LA BOURSE DE NEW YORK

COMPOSE 59.11, INDUSTRIELLES 66.64, TRANSPORTS 47.80, SERVICES PUBLICS 36.46, FINANCES 60.25

Table with columns: Valeurs, Ventes, Hausse, Bas, Ferme, Net. Lists various stock indices and their performance.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Hausse, Bas, Ferme, Net. Lists various stock indices and their performance.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Hausse, Bas, Ferme, Net. Lists various stock indices and their performance.

Table with columns: Valeurs, Ventes, Hausse, Bas, Ferme, Net. Lists various stock indices and their performance.

Sears

C'est très facile!

Cadeaux avantageux pour la maison dans les catalogues Sears...téléphonez-nous!

Fauteuil inclinable vibrant et chauffant...cadeau confort!

159⁹⁸

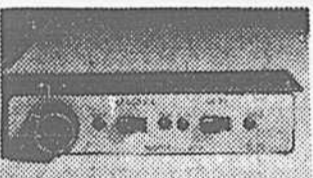
Rég. \$189.98

Bonne idée Cadeau pour homme! Modèle de luxe inclinable 3 positions: assise, mi-inclinée, inclinée. Coussin chauffant à réglage unique et vibreur à vitesses multiples pour aider à soulager les muscles endoloris et assurer une bonne détente. Dossier à capitonnage profond et siège rembourré mousse monobloc recouverts de 100% oléfine; garniture vinyle Naugahyde® d'entretien facile. Carcasse bois dur séché au four. Prime: appui-tête en vinyle. 30 x 33 x 38". 58(brun foncé), 68(rouille). 016 841 618 DLC. (Cadeaux de Noël, page 303)

Rabais \$30



3 positions: assise, mi-inclinée, inclinée



Vibreur à vitesses multiples; coussin chauffant incorporé

Rabais \$50

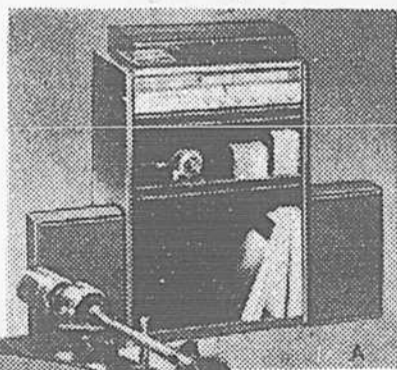
Chaîne stéréo AM, FM, FM stéréo, lecteur 8 pistes, magnétophone à cassette

249⁹⁷

Rég. \$299.98

Support vendu séparément

Comprend: récepteur AM, FM, FM stéréo transistorisé, CAF, commandes rotatives; tourne-disque standard 2 vitesses à courroie, arrêt automatique, retour, repérage/pause; couvercle acrylique; magnétophone à cassette à poussoirs, contrôle automatique de niveau; lecteur 8 pistes, sélection de canal automatique ou par poussoir; 2 baffles. Garantie 1 an, pièces et main-d'oeuvre. La chaîne 576 828 548 DL.

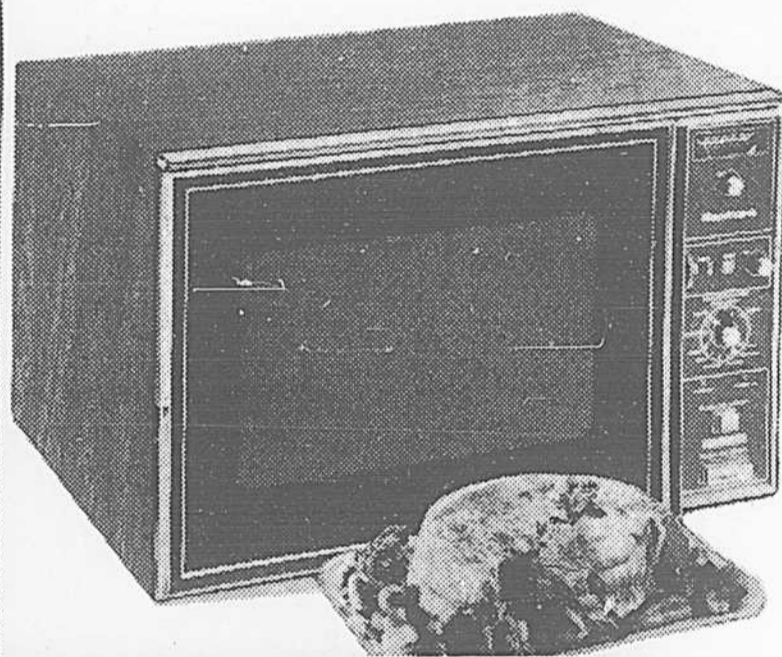
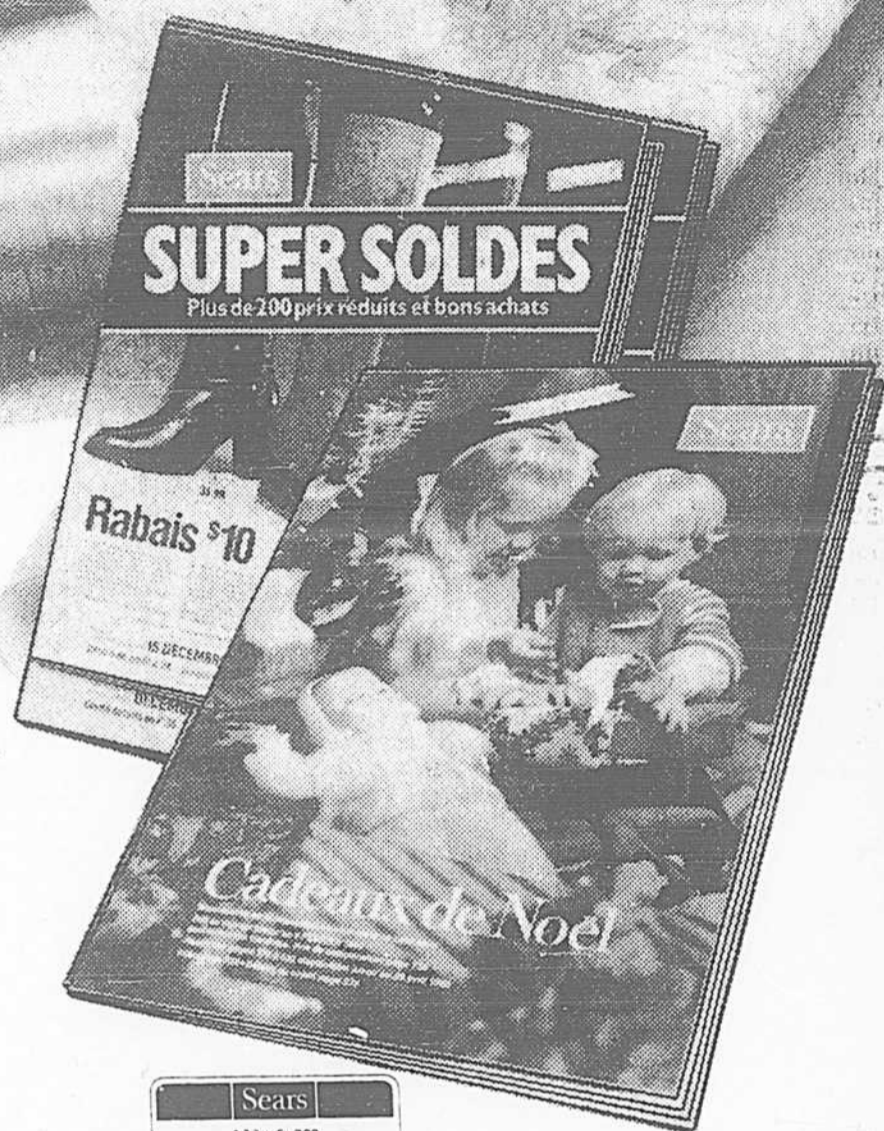


a-Support de chaîne stéréo en aggloméré recouvert mélamine veiné noyer. 576 845 548 DL. \$49.98 (Cadeaux de Noël, page 5)



Les catalogues Sears présentent tout un choix de cadeaux durables pour la maison; toute la famille les appréciera! Profitez des rabais et des bons prix; à toute heure du jour ou de la nuit, bien tranquillement chez vous, un coup d'oeil au catalogue...un coup de fil à Sears!

N'attendez pas! Faites-vous ouvrir un compte Sears en vous adressant à un magasin ou à un bureau de vente ou, tout simplement, en composant 333-5159



Rabais \$60

Four à micro-ondes...un cadeau pratique!

599⁹⁸

Rég. \$659.98

Four à micro-ondes Kenmore à 10 réglages de puissance de 90 à 650 watts pour cuire, décongeler, réchauffer très vite. N'utilise pas plus d'énergie qu'un grille-pain! Minuterie 99 minutes à affichage et sonde thermique, vous pouvez donc cuisiner en fonction du temps ou de la température. Porte en verre noir; extérieur vinyle veiné noyer. Capacité 1.2 pi. cu. Mesure environ 24" lar. x 18 3/4" p. x 13 1/4" h. 226 899 595 DL. (Catalogue Super soldes, page 36)

Rabais \$50

Lave-vaisselle 24" Kenmore à cycle énergétique pour les casseroles

359⁹⁸

Rég. \$409.98

A encastrer

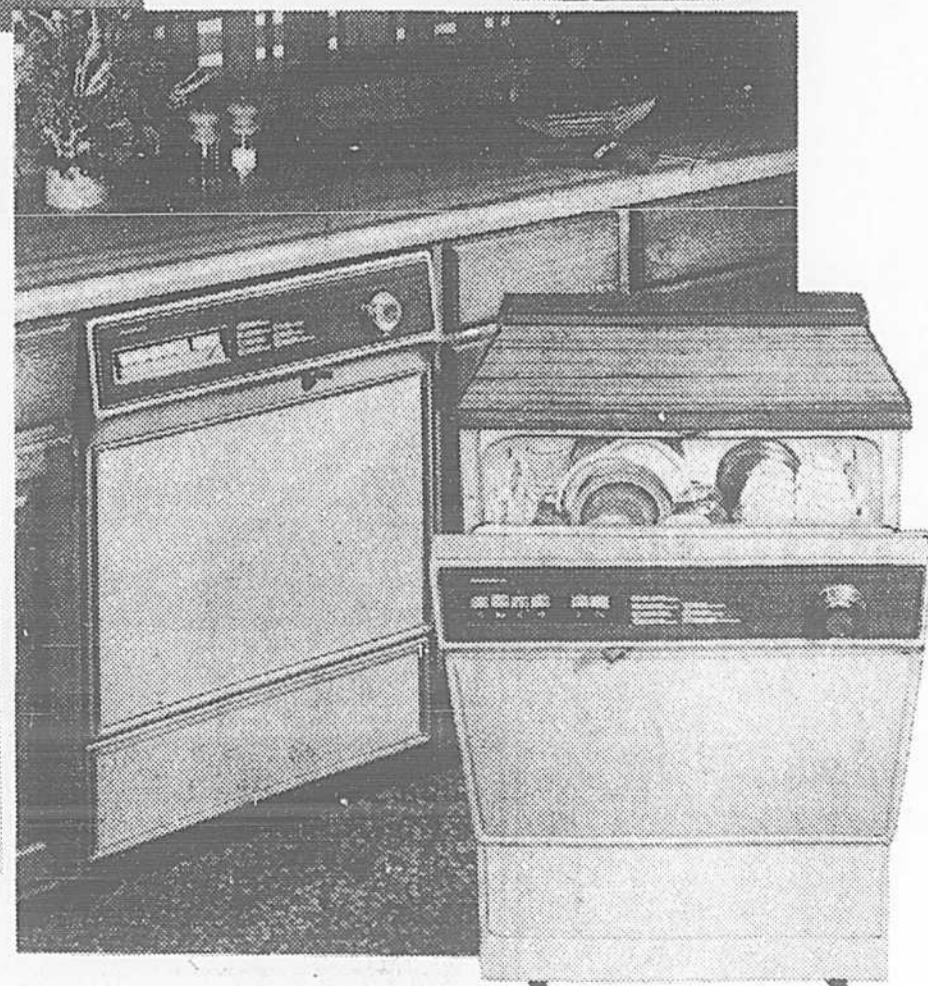
Vous l'apprécierez pour les fêtes! Il a 6 boutons-poussoirs dont cycle pour casseroles, économie d'eau; broyeur en acier...plus de filtre à nettoyer. Lavage 2 niveaux; distributeur auto. d'agent de rinçage. Intérieur émaillé. Fonctionne sur CA 60 Hz. 120 volts.

b-A encastrer. Panneaux de façade interchangeables blé doré/amande et blanc/blanc. 24" lar. x 24 1/4" p. x 34" h. 266 879 320 DL. Rég. \$409.98. \$359.98

c-Mobile. Dessus stratifié veiné bois. 24" lar. x 26 7/8" p. x 37 1/4" h. Blanc. 266 879 441 DL. Rég. \$439.98. \$389.98

Blé doré. 266 879 446 DL. Rég. \$449.98. \$399.98

(Catalogue Super soldes, page 33)



Simpsons-Sears Ltée

Un coup de fil à Sears

333-5811

ou à votre bureau de vente

Vous trouverez la marchandise de cette page dans les catalogues Cadeaux de Noël et Super soldes et dans la plupart des magasins Sears

Le taux de base U.S. atteint 15,75 p.cent

NEW YORK (AP) — La City Bank de New York, la deuxième ban-

que commerciale des États-Unis, a relevé une nouvelle fois vendredi son taux de base qui passe de 15,5 au niveau record de 15,75 pour cent.

La Banque new-yorkaise a même fait ressortir que la formule qu'elle applique pour calculer son taux en fixait le niveau à 16 pour cent, mais qu'elle a finalement décidé de limiter

son augmentation à un quart de pour cent.

L'exemple de la City Bank devrait être suivi rapidement par les autres banques commerciales américaines, dont les taux n'ont cessé de progresser depuis plusieurs mois à la suite des mesures de resserrement du crédit décidées par la Réserve fédérale pour tenter de juguler l'inflation.

84,69
+ 3 25
\$
CANADIEN

Pour les fêtes, les prix seront de 15 à 17% plus chers

Il ne reste plus que trois chèques de salaire d'ici la période des fêtes et déjà les emplettes semblent être faites plutôt cette année sous l'oeil attentif des détaillants qui, tout en pensant faire une bonne saison, ne croient faire la meilleure. Car ce sera une dure bataille menée entre eux en marge du «dollar des fêtes» et les consommateurs, comme on l'a déjà prédit, pourront grandement profiter de cette vive concurrence.

D'autant plus que la cherté des taux d'intérêt, qui affecte l'ensemble du monde des affaires, incitera les consommateurs à épargner plutôt qu'à dépenser.

Finis le temps des grandes dépenses, un temps de récession passablement marqué déjà par les coûts de logement qui ne cessent de grimper d'un mois à l'autre.

On estime que la hausse des coûts d'intérêt, par ailleurs, obligera les détaillants à augmenter leur prix de 15 à 17 pour cent. Quoi que l'incertitude face à l'inflation et à la récession économique a très peu joué dans la confiance que les consommateurs entretiennent vis-à-vis la situation économique en général, ainsi que l'indique la Conférence Board dans son dernier rapport d'enquête.

«On ne peut pas espérer une année 1980 meilleure que 1979, mais si on faisait aussi bien, ce serait déjà bien. On s'en réjouirait», a indiqué un détaillant, interrogé par le Financial Post.

Les ventes en octobre ont été augmentées de 10 à 12 pour cent par rapport à octobre 1978, selon M. Mel Fruitman de l'Association des détaillants du Canada. Il n'ose pas se lancer

dans quelque prédiction que ce soit pour 1980, mais en autant qu'il puisse suivre l'évolution des consommateurs, ceux-ci épargnent et dépensent tout autant. «Cela semble être un grand signe d'optimisme», de dire M. Fruitman.

L'idée générale qu'on doit retenir, c'est que si les ventes marchent relativement au ralenti en novembre, elles seront de loin supérieures en décembre, juste avant Noël en particulier. On connaît des réductions allant jusqu'à 25 pour cent avant Noël et jusqu'à 50 pour cent par la suite.

On estime que les consommateurs, en général, désireront à peu près les mêmes produits de consommation, car on ne trouvera rien de nouveau cette année dans l'ensemble des magasins de détail.

NOUVEAU

Plats chauds à l'hôpital

Tous les administrateurs d'hôpitaux connaissent la difficulté de donner des plats chauds aux patients à partir d'une cuisine centrale. SB Thermobakker, ApS, de Lellinge, au Danemark, a lancé une table de service qui enferme complètement et individuellement chaque plat et permet de les garder au chaud. Baptisé le Thermocater, ce système est utilisé dans les institutions de bien-être social du Danemark. Il est constitué d'un plateau en deux parties, dont les faces internes sont recouvertes d'un isolant. Des creux dans la partie inférieure retiennent les plats, et le couvercle est doté de formes moulantes qui isolent chaque plat hermétiquement. La séparation se fait ainsi non seulement par rapport à l'extérieur, mais aussi entre chaque objet. Ainsi un bol de crème glacée peut être placé à côté d'un bol de soupe, sans qu'il y ait échange de chaleur.

Les plats ainsi protégés gardent leur température initiale pendant environ 90 minutes.

Chaque plateau a une base de plastique brun, un couvercle jaune, et des séparations intérieures bleues, rouges, ou marrons. L'ensemble comprend également des plats et des bols. Toutes ces composantes peuvent être empilées et sont à l'épreuve des machines à laver la vaisselle. Prix: \$79.50 le plateau.

Hennig Wilstrup
SB-Thermobakker ApS
Lellinge Skovridergaard
DK-4600 Koege
Danemark
Tél.: 453-82-07-07

Pour emballer

La compagnie Du Pont de Wilmington,

dans le Delaware, met sur le marché des sacs d'emballage fabriqué avec son Microfoam polypropylène. Les nouveaux sacs sont conçus pour protéger les appareils fragiles, comme les calculateurs de poche, les composants électroniques, ou les équipements optiques. Ces sacs peuvent sceller par pliage ou par application de chaleur.

Chaque pouce cube de poche de Microfoam contient plus de 50,000 cellules d'air emprisonné, ce qui donne au matériau ses qualités antichocs. Ces emballages conviennent aussi pour protéger thermiquement les produits qui en ont besoin. D'autre part, le poids infime de ces emballages diminue les coûts d'expédition et de manutention. Les poches sont disponibles dans 12 formats standards, allant de 4 pouces par 4 pouces à 12 par 14 pouces. Des formats spéciaux sont également disponibles.

The Du Pont Co.
Public Affairs Dept.
WT-702
Wilmington,
Delaware 19898
Tél.: (302) 774-3958

Navigation silencieuse

Une nouvelle hélice qui réduit le bruit et les vibrations sur les grands bateaux a été mise au point par les ingénieurs de AB Karlstads Mekaniska Werkstad, de Kristinehamn, en Suède. La caractéristique de cette nouveauté est un biaisage accentué des pales. Selon le constructeur, chaque pale en forme de banane tourne en coupant l'eau à l'arrière du bateau en créant moins de turbulence que les hélices conventionnelles. D'après les essais, la nouvelle hélice, qui est conçue pour être utilisée par les grands océaniques, réduit le bruit de moitié sans pour cela affecter la vitesse ou la maniabilité

du navire. En plus d'accroître le confort pour les membres des équipages des pétroliers et des cargos, cette invention peut être d'une grande utilité pour les navires de guerre.

AB Karlstads Mekaniska Werkstad
KMW Fack, S-681 01
Kristinehamn
Suède
Cables: Verkstaden Kristinehamn
Kristinehamn
Telex: 66050
KMWKSN S
Tél.: (46) 550-152 00

Fourche électronique

Une filiale de la Caterpillar Tractor Co., vient de lancer un pro-



TOTYPE de chariot élévateur à fourche électrique qui permettra d'économiser de l'énergie par l'utilisation d'un appareil de contrôle électronique. A la place des circuits de contrôle traditionnels, basés sur des résistances, le nouveau chariot élévateur conçu par Caterpillar Towmotor Corp. de Mentor, en Ohio, possède un appareil de contrôle du moteur au silicium (SCR) pour régler la vitesse du moteur à la fois pour le déplacement du chariot et pour actionner la fourche élévatrice. Ces circuits SCR sont essentielle-

ment constitués de commutateurs qui changent les contacts rapidement. Le courant fourni par la batterie est ainsi libéré par impulsions. Le résultat est que le moteur seulement prend le courant dont il a besoin, d'où l'économie d'énergie.

Une autre innovation permettant d'économiser du courant figure sur la fiche technique du prototype. Il s'agit d'un système de freinage qui récupère l'énergie et la retourne à la batterie quand le chariot passe de la marche avant à la marche arrière et vice versa. Ce système de freinage prolonge également la vie du moteur. Selon le manufacturier, dans la plupart des utilisations du chariot élévateur, l'économie d'énergie est de 20 pour cent par rapport aux

de pin de six pieds de long sont suspendues au bout des rayons d'une roue en acier. Bien que l'ensemble ne s'élève qu'à quatre pieds de haut, sa surface au sol n'est que de 12 pieds carrés, mais ce jardin équivalait à une superficie de 35 pieds carrés. Une version plus modeste est faite de boîtes de trois pieds de long seulement. Les boîtes peuvent facilement être changées d'exposition, et les travaux de jardinage sont facilités par le choix de la position: il est possible de travailler assis ou debout. D'autre part, le fait que les plants soient suspendus les met à l'abri des insectes, des animaux, etc. Certains hôpitaux Australiens ont acheté de ces jardins pour leurs patients en chaises roulantes.

Les Bourke ont l'intention de mettre leur invention sur le marché mondial sous forme de panoplie. Prix: environ \$140.

Joy et Moss Bourke
16 Mariemount Ave.
Wantirna, Vic. 3152
Australie
Tél.: 221.1852

Chaleur en poudre

Les ingénieurs de Ohgiani Kogyo Co. Ltd., de Tokyo, au Japon, ont découvert que la poudre de fer, utilisée généralement pour la production d'acier, peut servir dans la fabrication de plaques chauffantes jetables. Mélanger la poudre de fer et du chlorure de cuivre crée une réaction chimique qui produit de la chaleur. Les deux substances réunies dans un sac flexible produisent, lorsqu'elles sont mélangées, une température de 50 degrés centigrade pour environ 24 heures. Ces poches peuvent être utilisées pour se chauffer les mains à l'extérieur, ou pour les malades.

P.K. Johnson Metal Powder Industries Federation
P.O.B. 2054
Princeton,
N.J. 08540
Tél.: (609) 799-3300

autres véhicule du même type.

Pam Zilenziger Towmotor Corp., une filiale de Caterpillar Tractor Ltd., 7111 Tyler Blvd., Mentor, Ohio 44060
Tél. (216) 255-5611
Cable: Towmotor.

Des récoltes tournantes

Un couple Australien, Joy et Moss Bourke, de Wantirna, Victoria, ont inventé un jardin qui économise l'espace. Il ressemble à une roue de Ferris miniature. Quatre boîtes

CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI

13 1/4 %* **12 1/2 %***
TERMES DE 1 ET 2 ANS TERMES DE 3, 4 ET 5 ANS

INTÉRÊTS PAYÉS ANNUELLEMENT DÉPÔT MINIMUM: \$500.
* TAUX SUJETS À CHANGEMENT. LES CERTIFICATS ÉMIS N'EN SONT JAMAIS AFFECTÉS.

CAPITAL ET INTÉRÊTS GARANTIS • AUCUNS FRAIS
D'AUTRES OPTIONS SONT OFFERTES À DES TAUX FORTS. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DES FIDUCIAIRES OU À L'UNE DES 115 SUCCURSALES DE LA BANQUE D'ÉPARGNE.



1253 ave McGill College, Montréal, Tél.: 878-3351
401 boul. Labelle, Place Rosemère, Tél.: 621-0710
6633 est, rue Sherbrooke, Montréal, Tél.: 253-1720

ASSOCIATION DU PERSONNEL DE MONTRÉAL
1979
CONFÉRENCE ANNUELLE

Les communications de l'information à l'action

les 27 et 28 novembre
Hôtel Bonaventure
Montréal

Plusieurs conférenciers participeront à cette conférence dont:

Dr. Stuart Rosenthal, Levinson Institute
Jacques J. Giasson, La Compagnie des Ciments du St-Laurent

Pour de plus amples renseignements, veuillez appeler à **879-1636**

DÉPÔT À TERME Jusqu'à

14%
d'intérêt

* aucuns frais
* taux sujet à confirmation

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôt du Québec



Votre Caisse d'entraide économique

(POUR MONTRÉAL)

ASSOMPTION	881-3690	NAPIERVILLE-LAPRAIRE	659-0495
BERTHEVILLE	836-2992	Napierville	742-3703
BROME-MISSOJOLI	748-3303	PICHELIEU	460-4411
BROSSARD	465-6055	POUVILLE	773-4111
CHATELAIN	691-9152	ST-HYACINTHE	347-0221
GRANBY	374-0222	ST-JEAN-BERVILLE	429-3144
GRANVILLE	759-3922	ST-JEROME	326-6595
LAURENTIDES	362-2403	ST-AGATHE	371-6160
L'ARCADE	468-0500	VAL-ÉPÉE	
LONGUEUIL	670-7030		

(POUR LES CANTONS DE L'EST)

FRONTENAC	883-4495	RICHMOND-JOHNSON	826-3754	SHERBROOKE	566-6212
CAISSE BOIS-FRANCS				(Victoriaville)	758-1578

(POUR TROIS-RIVIÈRES)

CAP-DE-LA-MADELEINE	378-3680	MASKINONGE	228-5994
DRUMMOND	477-3330	NICOLET	261-4515
GRAND-MER	538-6767	SHAWINIGAN	538-2648
LA TUQUE	523-4577	TROIS-RIVIÈRES	379-8031

(POUR LE NORD-OUEST)

AMOS	332-2221	ROLYN-NORANDA	742-0983	TÉMISCAMINGUE	629-3188
LA SARRÉ		VAL-D'OR	825-5105		

À VOUS LE CHOIX

PLACEMENTS À TERME GARANTIS

COURT TERME 13 3/8% 130 jours
1 an 13 1/2% annuellement
5 ans 12 3/8% annuellement

aucuns frais
REER 12 3/8% annuellement 5 ans
REEL 12% annuellement 5 ans
Min. \$500 (Court terme: \$5,000)

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

Montréal: 612, rue St-Jacques (514) 282-1880
Québec: (418) 681-0277 • Ottawa: (613) 232-5309

Pour réduire les chevauchements de juridiction Ottawa fera des propositions aux provinces avant les Fêtes

par Gilbert LAVOIE
de notre bureau
d'Ottawa

OTTAWA — Le premier ministre, M. Joe Clark, fera connaître à la mi-décembre une série de propositions aux provinces pour régler les cas de chevauchement de juridiction dans les relations fédérales-provinciales.

LA PRESSE a appris qu'un comité spécial du cabinet composé de M. Clark, des ministres Bill Jarvis, Allan Lawrence, John Crosbie, David Crombie, Erik Nielsen et Roch LaSalle de même que des sénateurs Arthur

Tremblay, Martial Asselin et Jacques Flynn, s'est réuni à toutes les semaines depuis le début de septembre pour étudier ce dossier. De plus, un petit groupe de travail a été formé au Bureau des relations fédérales-provinciales pour assister le travail du comité du cabinet.

Plusieurs cas de chevauchement ont été identifiés et ils doivent être soumis à l'ensemble du cabinet dans un avenir assez rapproché. Selon certaines sources, le premier ministre fera ensuite connaître ses

propositions périodiquement, cas par cas. Un porte-parole du bureau du premier ministre a par contre exprimé l'opinion que le tout sera rendu public à la conférence des premiers ministres, prévue pour les 17 et 18 décembre prochains à Ottawa.

On estime cependant que certains cas de chevauchement de juridiction ne feront pas l'objet de propositions fédérales à cette conférence, pour la bonne raison que les discussions au sein du cabinet ne sont pas encore complétées et que les



Le premier ministre Clark fonctionnaires impliqués dans ces dossiers n'auront pas complété

leur travail à temps. «Ce n'est pas facile de s'entendre sur certains points quand on réunit à une même table des ministres de tous les coins du pays. Certaines discussions ont été très orageuses», a révélé à LA PRESSE un des membres du comité.

Du côté du Québec, la présentation de ces propositions ne créera aucune surprise, puisqu'elle s'inscrit dans la ligne de conduite de M. Clark de s'attaquer aux dossiers un par un, avant de s'engager dans une réforme globale de la constitution.

Clark accepte de créer un comité permanent sur les langues officielles

par Gilbert LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le premier ministre M. Joe Clark a accepté en principe la suggestion de trois députés libéraux MM. Serge Joyal, Pierre de Bané et Jean-Robert Gauthier, visant la création d'un comité mixte permanent sur les langues officielles.

Cet accord de principe est lourd de conséquences, en ceci que le comité, formé à part égale de membres du Sénat et de la Chambre des Communes, aurait mandat d'étudier tous les rapports ou enquêtes du gouvernement, de ses ministères ou agences, ayant un effet sur le principe de l'égalité linguistique.

L'accord de principe du premier ministre est conditionnel à une entente sur les termes de référence du comité, dont les travaux pourraient débuter immédiatement après la période des Fêtes, selon les vœux mêmes de M. Clark.

Selon les informations recueillies par LA

PRESSE, c'est au niveau de la marge de manoeuvre accordé à l'organisme que le premier ministre a manifesté une certaine réticence. La requête de MM. Joyal, de Bané et Gauthier, précise ainsi le mandat suggéré par les députés: «Compétence pour se saisir de toutes enquêtes, rapports, études régulières ou spéciales de tous ministères ou agences fédérales, règlements, directives, circulaires, décrets,

projets de loi ayant directement ou indirectement un effet sur le principe d'égalité de l'anglais et du français comme langues officielles du Canada...» Le premier ministre veut bien s'assurer que ce mandat ne fasse pas une nouvelle commission Popin-Robarts du comité, a expliqué M. Joyal. M. Clark aurait également certaines réticences à accorder un caractère de permanence au comité dès la première année.

Publication des études sur le fédéralisme

Clark dit non à Roy

de notre bureau
d'Ottawa

OTTAWA — Le chef du Crédit social du Canada, M. Fabien Roy, a mis en demeure le premier ministre Clark hier aux Communes, de rendre publiques les 10 études sectorielles préparées sous le gouvernement Trudeau et traitant des relations Ottawa-Québec entre 1967 et 1977.

C'est en vain toutefois, et en dépit d'une référence au projet de loi conservateur sur l'accès à l'information gouvernementale que M. Roy a fait cette requête. Le premier ministre a répondu que les fonctionnaires qui ont participé de près ou de loin à cette étude avaient reçu l'assurance de la confidentialité de leur travaux de la part de l'ancien gouvernement. Le premier ministre a expliqué qu'il se sentait lié par cet engagement moral.

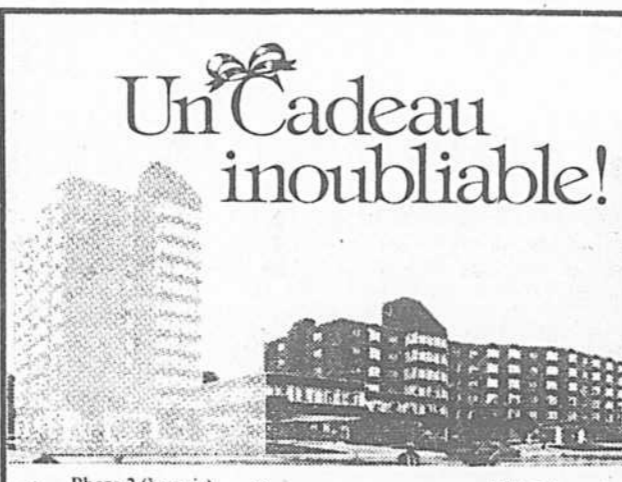
Plus tôt, en conférence de presse, M. Clark n'a pas été en mesure de se prononcer sur la force éventuelle de son projet de loi sur l'accès à l'information gouvernementale, devant des garanties morales de confidentialité données par les hommes politiques aux fonctionnaires. «C'est une question que nous devons considérer dans toutes ses implications; j'imagine que quand il y a eu une garantie explicite, nous



Fabien Roy

devons respecter cet engagement, mais j'imagine aussi que ce n'était pas l'habitude de donner de telles garanties. Néanmoins, c'est une question que je me pose à la lumière de cette situation», a-t-il répondu.

M. Clark a par ailleurs soutenu qu'il n'existe pas 10 études sectorielles sur les relations fédérales provinciales, mais plutôt «10 chapitres d'un document incomplet». Le fait est que quelle que soit la terminologie utilisée, ces chapitres ou documents ont une certaine de pages dans certains cas. «Je ne les ai pas consultés parce que c'est une masse trop imposante», a même déclaré vendredi un adjoint du ministre Jarvis.



Phase 2 (à venir) x Phase 1

Un Cadeau inoubliable!

Le Saint-Malo, manoir pour retraités

UN MOIS GRATUIT

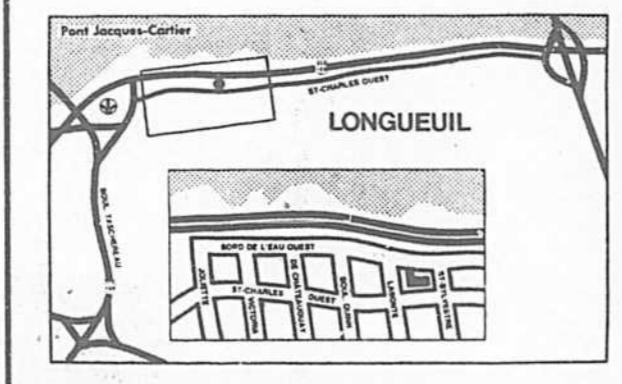
Si vous signez un bail avant le 31 décembre 1979 et que vous occupez votre logement avant le 1er avril 1980, le Saint-Malo vous offrira un superbe cadeau: un mois gratuit. Mais le plus beau cadeau, c'est le Saint-Malo lui-même: un vrai chez-soi, une vraie table, une attention vraie!

Le Saint-Malo vous offre tous les services que vous recherchez, l'espace, le confort, trois repas à la carte, des menus variés, des loisirs, des infirmières en service 24 heures, une sécurité, un service religieux, un médecin attaché à la maison... tout ça à compter de \$538 par mois par personne.

Si vous êtes liés ailleurs par un bail qui comporte une clause de pénalité de trois mois, nous sommes prêts à faire des arrangements pour que vous puissiez quand même réaliser votre rêve et venir habiter le Saint-Malo.

LE SAINT-MALO
390, rue Bord-de-l'Eau, Longueuil (Québec) J4H 3Z4 (514) 651-0290

Sur rendez-vous de 9h à 19h30, 7 JOURS PAR SEMAINE.



A Gold & Sons NOMINATION



Les administrateurs de A. Gold & Sons ont le plaisir de vous annoncer la nomination de M. Otto Steinberg comme responsable de la Division des contrats, vêtements sur mesure pour dames et pour hommes.

M. Steinberg travaille depuis plus de 35 ans auprès de notre clientèle commerciale (corporation, industrie et organisation) désireuse de faire porter à son personnel féminin et masculin des ensembles et des uniformes de qualité sur mesure qui sont le reflet d'un goût sûr.

M. Steinberg se tient à votre disposition pour tout renseignement. Il suffit de composer le 878-3319.

Un mode d'épargne supérieur

Les certificats de dépôt garanti du Trust Général

- Sécurité du capital et des intérêts
- Taux d'intérêt garanti
- Taux d'intérêt élevé
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Aucun coût

TRUST GENERAL DU CANADA

Demandez le poste 2000

"AH! LA BELLE VIE!"

DOMAINE de L'ILE PATON

4540 Promenade Paton, Ile Paton - 688-7167

Voyez notre annonce en page D20

12 1/2%

Intérêts versés annuellement. Période de 3 ans. Dépot minimum \$500.

Autres certificats à d'autres taux pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

GRUPE DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES



M. Conrad LeBlanc, Président et Chef de la direction du Groupe Desjardins — Assurances générales, informe la population que par suite de la fusion administrative survenue au sein de La Société d'Assurance des Caisses Populaires et de La Sécurité, compagnie d'assurances générales du Canada, M. ANDRÉ DESCHÊNES, c.r.i. accède au poste de Vice-président à l'exploitation.

Antérieurement, M. Deschênes détenait le poste de Directeur du service du personnel de La Société d'Assurance des Caisses Populaires.

Cette nomination a pris effet le 1er novembre.

PROBLEME avec L'ALCOOL?

Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite à l'Auberge du nouveau POINT DE VUE.

Tél.: 514-834-3297
514-834-6793

Conseillers, thérapie, confort, paix et bon air.

13 1/4%

terme de 1 an, intérêt payé chaque année.

Nos certificats de débetures et de placements garantis sont disponibles pour des termes fixes de 1 à 5 ans pour des montants de \$1,000 et plus.

le Permanent
La Compagnie de Fiducie, Canada Permanent
La Compagnie d'hypothèques Canada Permanent

Membres de la Société d'Assurance-Dépôts du Canada.

600 ouest, boul. Dorchester, Montréal 861-8855
1326 avenue Greene, Westmount 931-7554
183, boul. Hymus, K-Mart Plaza, Pointe-Claire 697-3883

5222, chemin de la Reine-Marie, Snowdon 489-9381
3131, ch. Côte-Vertu, Centre d'achats Place-Vertu, Villa St-Laurent 337-2772



"Nous sommes venus nous installer à Laval à cause des facilités de déplacement. Pour être efficace dans notre champ d'activités, il faut éviter d'être constamment ralenti ou arrêté par le trafic. Nous avons environ 150 camions qui font un va-et-vient continu avec l'entrepôt et cela à tous les jours. En étant à Laval, ça facilite grandement le processus".

"Les grandes artères sont enfin à notre portée".
"De plus, les grandes voies de communication routière sont à notre portée: l'autoroute des Laurentides, la Transcanadienne; l'autoroute 13 qui nous relie à Dorval et Mirabel; l'autoroute 440 qui nous mène à tous les centres importants de la ville et la 640 jusqu'à Repentigny; et finalement les autoroutes 25 et 19 qui nous relient aux zones industrielles de l'est de Montréal".

"A Laval, tout y est"
"A proximité de tout et tellement facile d'accès, Laval nous permet donc d'être hautement productifs. C'est très bon pour nos affaires".

René Provost,
Vice-président, directeur des affaires corporatives
Provigo Inc.

L'AVENIR EST À LAVAL

Méto-Sud en grève illégale

par Claude-V. MARSOLAIS

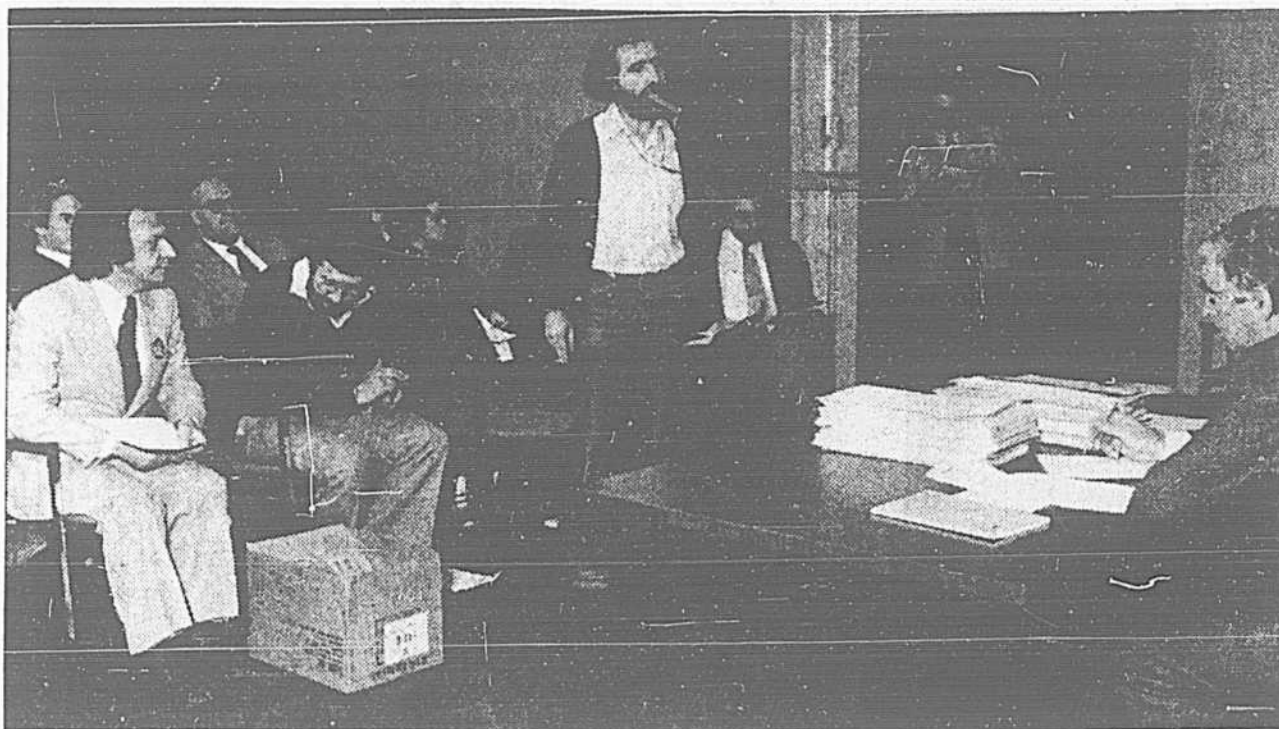
Les 119 chauffeurs d'autobus du réseau Métropolitain Sud de la Commission de transport de la Rive Sud ont décidé à 98,4 pour cent de poursuivre le débrayage entrepris vendredi midi jusqu'à ce qu'un règlement intervienne dans le litige entourant la reconnaissance de leur ancienneté de travail.

Vendredi matin, les chauffeurs du réseau avaient reçu une offre de la Commission qu'ils ont jugée inacceptable puisqu'elle équivalait à considérer un chauffeur de 25 ans d'expérience sur le même pied qu'un chauffeur de trois ans d'expérience de la CTRS quant au choix de son horaire de travail.

Le Syndicat présidé par M. Adrien Lefort a toutefois fait une contre-proposition à la Commission qui permettrait de résoudre le différend. Ainsi, on propose d'établir une liste d'ancienneté pour le choix du travail selon une formule paritaire: le plus vieux chauffeur de Métropolitain Sud serait apparié au plus vieux chauffeur de la CTRS et ainsi de suite jusqu'à épuisement de la liste.

Cette suggestion, semble-t-il, n'a pas été retenue par la CTRS si bien que les chauffeurs d'autobus de Métropolitain Sud ont décidé de poursuivre leur débrayage du moins jusqu'à ce qu'ils rencontrent le commissaire-enquêteur du ministère du Travail le 27 novembre prochain.

En fait, leur différend est relié à l'intégration de la compagnie Métropolitain Sud à la CTRS. Depuis ce temps, un nouveau syndicat affilié au Syndicat canadien de la Fonction publique a maraude le syndicat CSN des chauffeurs de Métropolitain Sud et celui des Brotherhood des chauffeurs de la CTRS. Or, pendant la période d'accréditation une unité syndicale ne peut déclencher une grève selon l'article 33 du code du travail. C'est pourquoi les chauffeurs de Métropolitain Sud se trouvent présentement dans une situation d'illégalité. Conscient de leur geste, ils ont décidé de passer outre à la loi afin de faire reconnaître leur droit à l'ancienneté de travail.



Les représentants de huit groupements populaires ont rencontré le président de la CUM pour l'inviter à signer la pétition des 37,000 personnes qui s'opposent à la dernière hausse de tarif de la CTCUM.

La CUM refuse son appui à la pétition contre la dernière hausse de tarif

par Michel GIRARD

Tout en se disant sympathique à la pétition contre la hausse des tarifs décrétée au mois d'août dernier par la CTCUM, le président de la Communauté urbaine de Montréal, M. Pierre DesMarais II n'appuiera pas cette requête qui a été déposée devant la Commission des transports du Québec (CTQ) par huit groupements de la région métropolitaine.

Requête qui demande à la CTQ (un organisme gouvernemental relevant du ministère des Transports du Québec et ayant juridiction sur les hausses de tarifs dans le transport en commun) «de forcer la CTCUM à annuler la hausse des tarifs et à préparer une réforme en profondeur du financement du transport en commun, et ce en consultation avec les groupes et personnes intéressées.»

Pour le président de la CUM, qui a rencontré hier la délégation représentant les huit groupements, dans le but de recevoir copie de cette pétition de 37,000

signataires et d'entendre leurs revendications, il apparaît inopportun que la CUM intervienne actuellement en leur faveur auprès de la CTQ. La raison: la CUM se doit d'attendre les décisions de Québec concernant les recommandations formulées en matière d'aide au transport en commun dans le rapport du Comité conjoint sur la réforme de la fiscalité municipale.

Par contre, à l'instar du comité conjoint, M. DesMarais estime que les personnes âgées, les handicapés et les étudiants devraient profiter d'une politique de tarifs réduits. Cependant, à son avis, le manque à gagner pour une commission de transport qui résulterait de l'application d'une telle politique doit être épongé par le gouvernement québécois parce que c'est une mesure sociale.

D'autre part, le président de la CUM a déclaré à son auditoire que le gouvernement du Québec accordera fort probablement à l'organisme qu'il dirige des pouvoirs accrus face à la CTCUM

qui, comme on sait, n'a pratiquement aucun compte à rendre présentement aux élus de la Communauté urbaine.

Ce qui répondrait à une des principales revendications de la délégation des huit groupements: le Conseil du travail de Montréal, le Conseil central de Montréal, l'Alliance des professeurs de Montréal, le Forum des citoyens âgés, l'Association nationale des étudiants du Québec, le Conseil régional de l'âge d'or, l'Association québécoise pour la défense des retraités et le RCM.

Le RCM et le Conseil intersyndical de Montréal vont jusqu'à demander aux autorités de la CUM et du gouvernement du Québec la gratuité du transport en commun pour tous les usagers. Une telle expérience, selon les représentants de ces deux groupes, est présentement en cours dans la ville de Portland, en Oregon, et il semblerait que ce soit une réussite pour l'économie de la ville.

L'accord de principe remis en cause La grève menace encore le métro et les autobus

par André CHENIER

Une nouvelle menace de grève pèse sur la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM).

Alors même que la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro entend poursuivre ses journées d'étude pour obtenir la reprise de ses négociations avec la CTCUM, le Syndicat du transport de Montréal (CSN), qui regroupe les 2,500 employés de garage et d'entretien, souligne que ses pourparlers avec la Commission visant à finaliser une convention collective basée sur le rapport du médiateur Yvan Blain achoppent présentement sur l'interprétation de la clause d'indexation.

«Nous avions un mois pour en venir à une entente avec la CTCUM, a déclaré à LA PRESSE le président du syndicat, M. Jacques Morissette. Deux semaines sont déjà passées et nous ne sommes pas plus près d'un accord qu'auparavant au sujet de l'indexation. Nous n'avons pas l'intention d'attendre indéfiniment.»

Ce qui signifie, puisque la convention n'est pas encore parvenue, que les employés de garage et d'entretien qui ont déjà fait une grève de 19 jours jusqu'à leur acceptation du rapport Blain le 30 octobre (rapport accepté du même coup par la Commission) pourraient retourner dans la rue

dans deux semaines ou peu après, à moins que les parties ne s'entendent d'ici là pour interpréter de même façon la clause d'indexation.

Le problème, selon M. Morissette et le conseiller juridique Jacques Morand, vient du fait que la CTCUM, tout en acceptant de verser les augmentations statutaires prévues dans un contrat de 30 mois, refuserait de payer à tout nouvel employé qui ne serait pas à son emploi depuis une année complète le plein montant de la différence en pourcentage entre le plancher d'indexation prévu pour cette année et l'augmentation réelle du coût de la vie (également en pourcentage).

«Cette façon d'interpréter l'indexation, précise M. Morissette, a pour effet de multiplier, d'année en année, les différences et les catégories salariales pour des employés qui, somme toute, remplissent les mêmes fonctions et devraient conséquemment toucher le même salaire, selon une nouvelle convention collective. Nous étions parvenus à faire abolir les quelques catégories que nous avions sous l'ancien contrat et voilà que, sous le nouveau régime, ça promet d'être encore pire. Même le gouvernement comprend l'indexation de la même façon que nous et l'applique de telle sorte dans le secteur public.»

Ça roulera au cours de la fin de semaine

La Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro a donné l'ordre à ses membres de maintenir le transport en commun durant toute la fin de semaine après avoir appris du ministre Pierre-Marc Johnson la nomination d'un nouveau médiateur qui s'attellera à la tâche de trouver une solution au différend qui les oppose à la CTCUM relativement aux horaires de travail.

Ce médiateur est M. Yvon Blain, sous-ministre adjoint au

ministère du Travail, qui a joué avec succès le rôle d'arbitre récemment entre la CTCUM et le Syndicat des employés de garage.

La population pourra bénéficier du transport en commun durant les deux jours de congé du week-end. Le bruit courait dans la journée d'hier que le service pouvait être paralysé aujourd'hui, jour où nombre d'amateurs de football affluent vers le Stade olympique pour le match de finale de la section est entre les Alouettes et les Rough Riders d'Ottawa.

Les logis du Village olympique loués à 86%

textes de Michel GIRARD

Les appartements des deux pyramides du Village olympique se sont envolés comme des petits pains chauds depuis leur arrivée sur le marché au début de l'année: ils sont déjà loués dans une proportion de 86 p. cent.

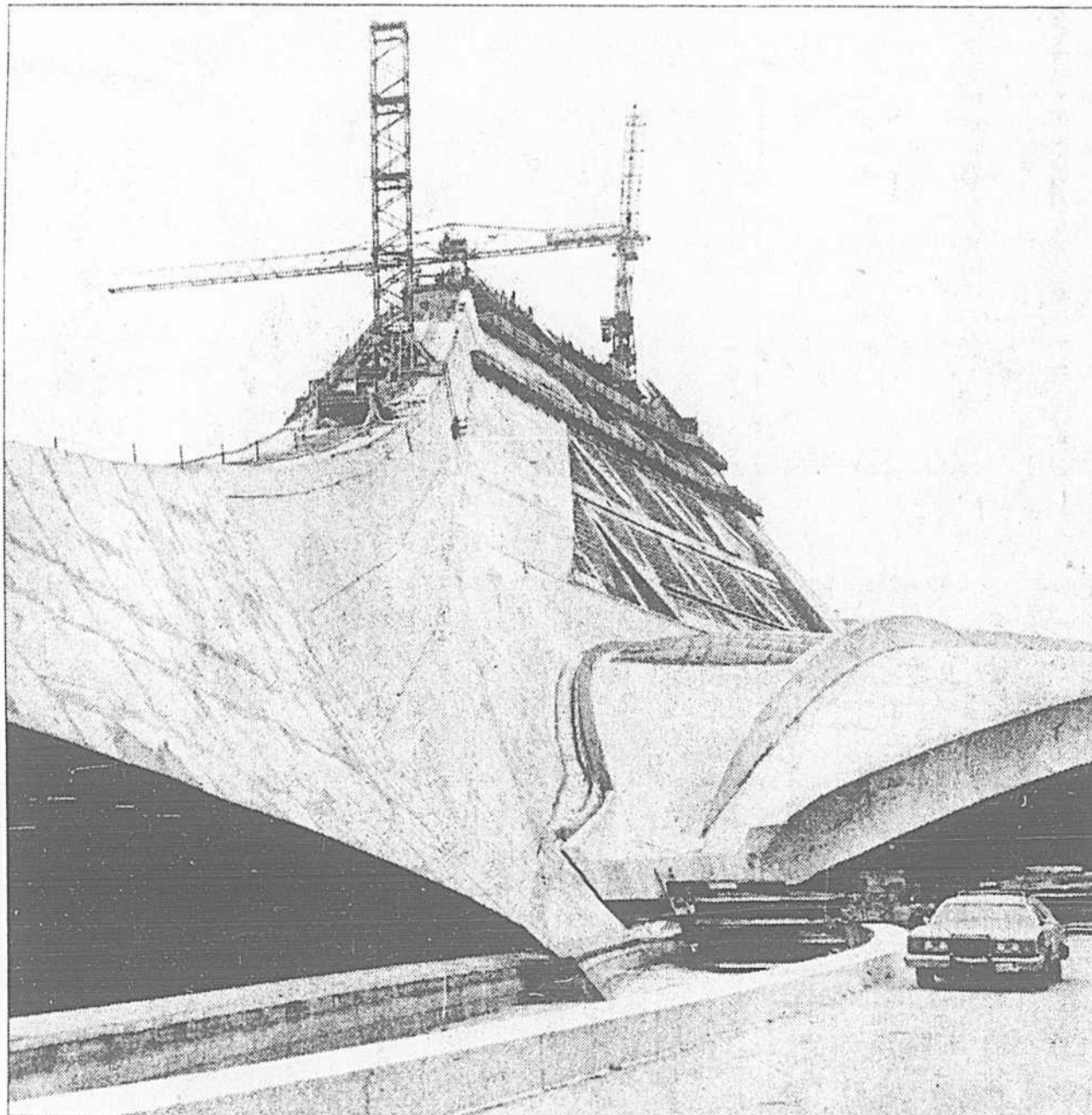
Cette popularité des logements du Village dépasse de loin les objectifs que s'étaient fixés en décembre 78 la Régie des installations olympiques alors qu'elle prévoyait atteindre un taux de location d'environ 50% seulement, à pareille date.

Le site, la proximité du stade olympique, la beauté architecturale du Village, les nombreux services offerts, les facilités sportives, le métro... ce sont là quelques-uns des nombreux atouts que possède le Village olympique et qui attirent les locataires.

Sur les 980 logements du Village, seuls 144 logements de quatre pièces et demi sont encore disponibles, leur prix de location variant de \$401 à \$450. Ils sont surtout localisés dans la pyramide est et on prévoit en louer au moins la moitié d'ici juillet 80, ce qui donnera un taux de location d'aide de 93 p. cent.

En ce qui concerne les espaces commerciaux couvrant une superficie d'environ 15,000 pieds carrés, ils sont loués dans un pourcentage de 95 p. cent. Les 1,600 locataires du Village peuvent donc maintenant compter sur un marché d'alimentation, une caisse populaire, un nettoyeur, une pharmacie, un bijoutier, un fleuriste, un salon de coiffure, etc.

Quant aux espaces à bureaux, leur occupation n'atteint qu'un taux de 33 1/3%. Ce pourcentage doublera fort probablement d'ici quelques semaines. Le problème rencontré par la RIO dans ce domaine est relié au fait que les travaux d'aménagement ne sont pas encore complétés.



Le chantier du mât du Stade olympique ne fera pas le bonheur des sportifs cet hiver.

photo René Picard, LA PRESSE

Peu de sport cet hiver aux installations olympiques

C'est un bien mince programme d'activités sportives qu'offrirait cet hiver la Régie des installations olympiques (RIO) aux Montréalais.

En raison des travaux de construction du mât, la RIO sera dans l'impossibilité d'aménager son anneau de glace dans l'enceinte du stade olympique, une immense patinoire où près de 100,000 patineurs se sont donnés rendez-vous l'an dernier. D'ailleurs, il est à noter que cette patinoire ne pourra plus jamais être recon-

struite dans le stade à cause de la température «trop chaude» qu'entraînera le parachèvement du mât.

Autre gros coup pour les sportifs: comme le viaduc Sherbrooke sera bloqué tout l'hiver dans le but de permettre la construction du mât, il sera impossible de faire la navette, en ski de randonnée ou en raquette, entre le parc Maisonneuve et le parc Olympique.

L'an dernier, plus de 26,000 adeptes du ski de randonnée et de la raquette avaient emprunté les

pistes aménagées pour la circonstance sur le terrain du parc Olympique.

Des trois glissoires que l'on retrouvait l'hiver dernier dans le stade, seulement la plus grosse sera refaite, ce qui diminuera inévitablement la participation des petits et des grands amateurs de luge, dont le nombre atteignait les 47,000 l'an passé.

Seule bonne nouvelle: le vélodrome olympique sera converti en patinoire entre le 15 décembre et le 15 janvier.

Les coûts de l'oeuvre sont très surveillés

SUITE DE LA PAGE A 1

et la pose du toit pour le printemps 81, afin d'être en mesure de faire fonctionner ce toit dès le début de la saison estivale.

Compte tenu du nouvel échéancier des travaux de construction, on a donc décidé d'attendre le printemps de 1982 pour mettre le toit amovible en fonctionnement et ajuster toute sa mécanique, ce qui terminerait complètement le stade olympique.

Selon M. Nelson, les retards dans l'échéancier des travaux de construction reposent en grande partie sur des problèmes d'organisation de chantier: l'entrepreneur, faute d'expérience dans la réalisation de pareille structure, se voit confronté quotidiennement à des difficultés nouvelles nécessitant de sa part de l'improvisation dans la façon de diriger les opérations sur le chantier même. Mais plus les travaux avancent, plus l'entrepreneur, semble-t-il, maîtrise la situation à ce niveau.

Le nombre relativement important d'ouvriers travaillant sur le chantier (90 personnes), l'exiguïté des lieux (la surface des étages du mât est réduite considérablement à mesure qu'on s'élève: environ un tiers d'un étage à l'autre), la complexité du travail à exécuter, les formes géométriques de la structure, les obstacles comme les cages d'escalier qui réduisent considérablement les aires de circulation, etc. sont autant de facteurs qui expliquent les problèmes d'organisation de chantier.

Il est à noter que depuis le début de la construction du stade olympique (1974), les entrepreneurs ont toujours rencontré moult problèmes qui se sont traduits par

d'importants retards dans l'échéancier des travaux. Qui plus est, ces retards représentent l'une des principales causes de la montée en flèche des coûts du stade.

Budget respecté

Mais en dépit des problèmes actuels et par voie de conséquence de l'important retard dans le calendrier des travaux de construction du mât, la RIO croit toujours que son budget de \$65 millions prévu à cette fin sera respecté.

«Afin d'éviter toute surprise désagréable, nous avons mis sur pied un comité de surveillance des coûts de construction du mât du stade qui suit la situation de près depuis le début des travaux», de préciser le président Robert Nelson.

A son avis, la RIO sera en mesure de tester sérieusement ses prévisions budgétaires de \$65 millions après l'ouverture des soumissions concernant la réalisation des travaux de gros-oeuvre à faire dans les phases 2 et 3. C'est en décembre que la RIO ira en appel d'offre pour ces deux nouvelles étapes.

Rappelons que cinq étages seront construits durant la première phase, ces étages devant abriter des locaux sportifs.

Lors de la seconde phase, on ajoutera neuf étages à la structure du mât: ces étages seront réservés pour l'aménagement d'espaces à bureaux. Enfin, quatre étages termineront le mât qui atteindra une hauteur de 553 pieds, soit quelques pieds de moins que la Place Ville-Marie. Une «niche» ainsi qu'un grand restaurant seront aménagés au cours de la dernière phase.

9 ans de prison pour possession de cocaïne

Un immigrant d'origine colombienne, Harold Humberto Ortiz, qui avait été appréhendé dans une maison de la rue Everett alors qu'il était en possession de 1753 grammes de cocaïne, a été condamné à neuf années de pénitencier et à \$10,000 d'amende, hier, par le juge André Chaloux.

C'est au moment où le prévenu devait subir son enquête sous cautionnement qu'il a lui-même reconnu sa culpabilité à l'accusation

d'avoir été en possession de cette forte quantité de drogue évaluée, sur le marché noir, à quelque \$700,000.

Deux autres personnes, Diego et Mariella Ortiz, qui avaient été appréhendées en même temps que lui, par des agents de la SQ, ont par ailleurs été relâchées, la plainte étant retirée dans le cas.

S'il ne paie pas l'amende imposée, il devra purger une année additionnelle de détention.

Six mois de prison au sourd-muet Fournier

par Léopold LIZOTTE
 Tout en «retenant» l'infirmité dont l'accusé est affligé, les difficultés de comportement qu'elle occasionne et celles qu'il a eues et continuera d'avoir pour s'adapter au milieu carcéral, le juge Jean-Guy Boillard a imposé une peine de six mois de prison, hier, au jeune sourd-muet Régent Fournier, trouvé coupable la veille, d'avoir causé des lésions corporelles à un quinquagénaire, avec l'intention de le blesser.

«Notre monde est fait en fonction des «voyants» et des «entendants» d'ajouter le tribunal, et précisément en raison des difficultés inhérentes à son état, je ne pense pas qu'il doive être puni plus sévèrement qu'un autre,

toute période d'emprisonnement devant lui être beaucoup plus pénible qu'à un autre.»

Il n'en a pas moins fait remarquer au prévenu que cette sentence, mitigée au demeurant, devait constituer un sévère avertissement pour lui.

«Malgré votre handicap, dit-il, vous devez comprendre qu'il ne vous est pas plus permis qu'à d'autres de vous faire justice à vous-mêmes et, surtout, d'attaquer quelqu'un à coup de couteau pour satisfaire vos désirs de vengeance ou une colère passagère. Et même si vous croyez avoir été l'objet d'insultes.»

Fort exceptionnellement, peut-on dire, quelques-uns des jurés qui avaient décidé du sort du prévenu en rendant un verdict se si-

tuant à mi-chemin entre la tentative de meurtre et les voies de fait, jeudi, étaient revenus en cour, hier après-midi, pour se rendre compte par eux-mêmes de la façon dont le tribunal «traiterait» le jeune handicapé.

Avant même de rendre ce verdict d'ailleurs, ils avaient tenté de «baser» ce dernier sur les peines attachées aux trois délits parmi lesquels ils avaient à faire leur choix.

Et, pour ce faire, ils avaient réclamé de la cour qu'elle leur fournisse les trois articles du Code criminel pertinents à l'affaire.

Mais le juge Boillard leur avait répondu qu'il ne pouvait se rendre à leur désir, et que, d'autre part, ils ne devaient aucunement s'inquiéter de la sentence à rendre. Seul le verdict de culpabilité sous l'une ou l'autre des accusations, était de leur ressort. La peine ne pouvait les concerner.

Mais une fois leur décision rendue, il leur avait par ailleurs souligné qu'il avait compris leur inquiétude. Et il les avait invités à demeurer en cour, jeudi soir, pendant que le procureur de la Couronne, Me Jean-Pierre Major, et celui de la défense, Me Louis Cliche, allaient discuter de la peine à imposer. Ou à... ne pas imposer. Ils étaient alors tous restés, moins un.

Hier, par ailleurs, cinq sur douze sont revenus, pour écouter les remarques du tribunal et s'en retourner, apparemment satisfaits que le prévenu pour lequel, manifestement, ils avaient quelque sympathie, n'avait pas été condamné... trop sévèrement.

Raid des policiers chez les prostituées

Un raid de la police de la CUM dans une maison de chambres du centre-ville a eu des répercussions en Cour municipale, hier matin, alors que 20 jeunes femmes y comparaissaient sous des accusations de prostitution et de complicité pour la vente illégale de boissons alcooliques.

Le propriétaire de l'établissement a pour sa part eu à répondre à une accusation d'avoir tenu une maison de débauche et de s'être livré illégalement au commerce de liqueurs alcoolisées.

Tous les inculpés

avaient été appréhendés jeudi soir, lors d'une incursion surprise de l'escouade alcool-moralité de la police de la CUM, au «tourism room» Alto Dor, situé au 9 ouest, Sainte-Catherine.

Cette descente surprise des policiers montréalais s'inscrit dans le cadre de la vaste opération entreprise pour mettre fin au racolage en pleine rue, mais contre lequel les enquêteurs ne peuvent légalement à peu près rien, qui a repris de plus belle depuis quelques années, sur «la Maine» et dans son voisinage.

**EN RAPPEL
 EN JANVIER 1980**

SÉDUISANTS PRONOSTICS DE WARDAIR POUR LA FLORIDE

CEUX QUI PRENDRONT DES VACANCES EN FLORIDE AVEC VACANCES PAR WARDAIR EN JANVIER 1980 BÉNÉFICIERONT D'UNE TEMPÉRATURE QUOTIDIENNE DE

**72°
 OU PLUS**

FORMIDABLE GARANTIE DE WARDAIR POUR LA FLORIDE

SI LA TEMPÉRATURE MAXIMALE QUOTIDIENNE N'ATTEINT PAS 72°F AU COURS DES SEPT PREMIERS JOURS DES VACANCES QU'IL PASSERA EN FLORIDE EN JANVIER, CHAQUE PASSAGER SE VERRA REMBOURSER LA SOMME DE

\$5⁰⁰

pour chaque jour au cours duquel la température sera demeurée en deçà de 72°F.

CETTE GARANTIE WARDAIR S'APPLIQUERA:

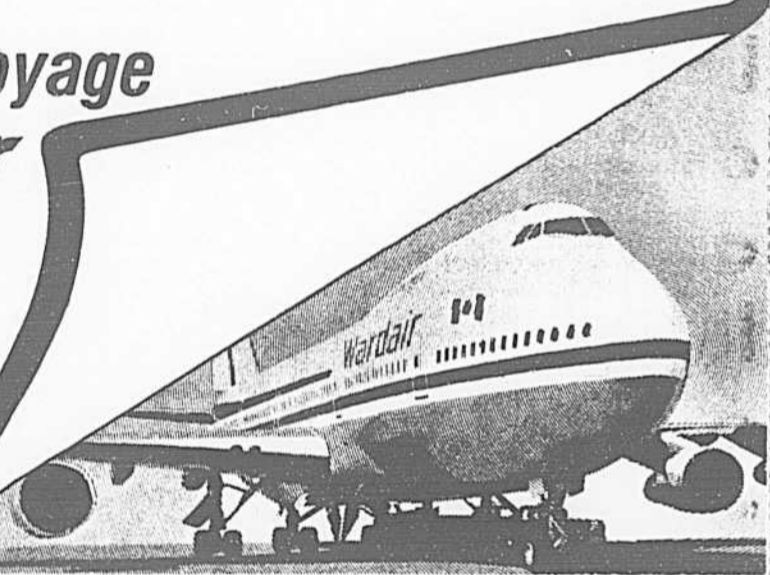
- Aux vols notifiés ABC de Vacances par Wardair seulement.
- À la partie des vacances qui tombera entre le 1^{er} et le 31 janvier 1980 (7 jours au maximum), à condition que l'avion ait quitté le Canada en janvier 1980 seulement.
- En regard des températures enregistrées par le Bureau de météorologie américain au lieu d'arrivée du client en Floride (tel qu'inscrit sur son billet).

Pour obtenir l'horaire des vols Wardair vers FORT LAUDERDALE et MIAMI et tout renseignement additionnel

voyez votre agent de voyage des **Vacances par Wardair®**

ou téléphonez à Intervac (Montréal) 866-2551
 En marge de la région métropolitaine, téléphonez sans frais au 1-800-268-4809
 RÉSERVATIONS PAR TÉLÉPHONE:
 lun. au ven. de 9 h à 18 h; sam. et congés fériés 9 h à 17 h.

®Marque déposée d'International Vacations Ltd. (Intervac)



À VOIR NOS SPÉCIAUX
 dans le
TÉLÉ PRESSE
 de cette semaine

Centre d'image et de son
ATLANTIQUE
 "le maître de l'électronique" LTÉE

ECONOMISEZ CHEZ Snyder AUTOMOBILES LTÉE

STOCK H153
OLDSMOBILE CUTLASS SUPRÊME COUPE 1979
 Entièrement équipée, V-8, 4.3 litres, 17,180 km.
 Consommation d'essence: ville: 20 milles au gallon; route: 29 milles au gallon.
SPÉCIAL \$6450

STOCK H058
MONTE CARLO SPORT COUPE 1979
 Entièrement équipée, moteur 4.4 litres, V-8, 20,000 kilomètres.
 Consommation d'essence: ville: 21 milles au gallon; route: 31 milles au gallon.
SPÉCIAL \$6450
 Estimé de consommation d'essence selon transport Canada 1979.

STOCK H0096
MALIBU CLASSIC COUPÉ 1979
 Entièrement équipée, V-8, 4.4 litres, 13054 km.
 Consommation d'essence: ville: 21 milles au gallon; route: 31 milles au gallon.
SPÉCIAL \$6150

Toutes ces voitures sont couvertes par une garantie de voiture usagée de 1 an ou 20,000 km.

Profitez de spéciaux comparables sur plusieurs autres unités en stock.
 Plan de financement **GMAC** de 48 mois disponible.
2150 Notre-Dame LACHINE 637-4651

snyder AUTOMOBILES LTÉE LOCATION DE CAMIONS **Hertz** LOCATION **snyder**

Clark: Trudeau dépensait trop

OTTAWA (PC) — Au cours des deux derniers mois du régime libéral, le bureau de l'ancien premier ministre Trudeau a dépensé près d'un quart de million de dollars de plus que ne le permettaient les prévisions budgétaires.

Le premier ministre Clark a affirmé jeudi, alors qu'il témoignait devant le comité des prévisions budgétaires, qu'il cherche désormais à corriger «ce déséquilibre», en réduisant les dépenses de son propre bureau pour les 10 mois restant.

«...Les dépenses ont atteint en moyenne presque \$334.000 (par mois) soit 70 pour cent au-dessus du budget prévu», a précisé M. Clark.

Selon une étude commandée par le député Scowen Seulement 3.6 p.c. d'anglophones dans les 144 régies gouvernementales

Selon des chiffres récents, il n'y a que 3.6 pour cent de gens dont la langue première est l'anglais qui siègent au sein des 144 régies gouvernementales, dont plusieurs n'ont pas du tout de représentants de la minorité anglophone.

C'est le cas notamment d'organismes tel que la Commission municipale du Québec, la Commission des Affaires sociales, l'Office des personnes handicapées du Québec, le Conseil de la recherche en santé, Radio-Québec, le Conseil de planification et de développement économique, l'Office de protection du consommateur, la Commission des transports du Québec, Hydro-Québec, et bien d'autres...

Tel est ce qui se dégage d'un relevé préparé par le politologue Russell Ducasse, du service de recherche de l'Assemblée nationale, à la demande du député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, M. Reed Scowen.

À la lumière de ces données, M. Scowen suggère que le gouvernement prenne position pour que, dans chaque ministère, la proportion de membres anglophones faisant partie des régies sous sa juridiction «atteigne dans deux ans d'ici une moyenne de 15 pour cent du total des membres». Le second objectif serait que chaque régie compte «au moins un membre anglophone à moins qu'une raison précise ne s'y oppose.»

Selon M. Scowen, une telle politique «sensée» ne risque «aucunement d'affaiblir la communauté francophone». Par ailleurs la présence accrue d'anglophones travaillant avec les francophones au sein de ces institutions sur «des questions qui nous concer-

nent tous comme les soins aux enfants, l'agriculture, l'environnement et l'habitation, contribuerait davantage à apaiser les tensions et à amener une meilleure compréhension mutuelle au Québec que ne pourrait le faire mille discours politiques».

Dans son texte de présentation le député Scowen souligne qu'il est presque inutile de rechercher les causes de cette absence anglophone dans les régies publiques, car «on sait comment corriger cette situa-

tion: par une action consciente et délibérée du gouvernement».

Toutefois, précédemment, on mentionnait que l'absence des anglophones pourrait être le résultat d'une politique délibérée du gouvernement, ou d'une tendance inconsciente à choisir ceux qu'on connaît le mieux, ou encore d'un manque d'intérêt de la part des Québécois anglophones.



Reed Scowen

Un plan sur trois ans

Québec s'attaque à la pollution de l'air

par Jean-Pierre BONHOMME

Le ministre de l'environnement, M. Marcel Léger, a rendu public, hier, une réglementation gouvernementale sur l'assainissement de l'air du territoire qui devrait permettre, selon des échéanciers variés mais ne dépassant généralement pas trois ans, de réduire considérablement les émissions dans l'atmosphère des gaz et des poussières nocives.

M. Léger, qui porte depuis quatre jours seulement le plein titre de ministre de l'Environnement — le ministère a formellement été créé à cette date — a dit que les règlements, s'appliquant à tout le territoire sauf à Montréal, devraient permettre de réduire de 85 pour cent le rejet dans l'air des matières particulaires, c'est-à-dire des poussières diverses issues des procédés de fabrication. Il a expliqué qu'à Montréal les dispositions du règlement No 44 de la Communauté urbaine de Montréal s'appliquent à celles du gouvernement mais dont certaines sont plus restrictives, «prévaudront» sur celles du Québec.

Les dispositions, par ailleurs, devraient réduire de 21 pour cent les graves émissions d'anhydride sulfureux auxquelles on attribue l'inquiétant phénomène des pluies acides, de 50 pour cent les hydrocarbures associés aux raffineries de pétrole et de 95 pour cent le monoxyde de carbone produit par les mêmes raffineries.

Raffineurs

À titre d'exemple le ministre et ses principaux adjoints, MM. André Caillet et Jean Roy, respectivement sous-ministre et directeur de la pollution industrielle, ont expliqué que les raffineurs de pétrole ont consenti, après des négociations avec les autorités de la Communauté urbaine de Montréal — le gouvernement ne paraît pas être partie à ces discussions — à disposer, au cours de la prochaine année, dix toits flottants sur les réservoirs réduisant ainsi les émissions de gaz. Les raffineries possèdent une centaine de ces réservoirs.

M. Léger a fortement souligné que les dispositions gouvernementales viennent préciser et régulariser les programmes de dépollution de l'air mis en place depuis cinq ans et pour lesquels les industriels ont été appelés à verser \$250 millions. Il a précisé que, par cette nouvelle étape, des déboursés de l'ordre de \$156 millions devront être faits par les producteurs. S'ajoutent à cela \$90 millions pour les coûts associés à la mise en application du règlement de la CUM pour ce qui concerne cette partie densément peuplée du territoire québécois. Il a dit que ces dépenses de-



Le ministre Léger

vraient créer ou protéger 11,000 emplois.

Le ministre a dit que le gouvernement du Québec et la Communauté urbaine de Montréal devraient signer prochainement une entente déterminant les responsabilités administratives de la CUM en cette matière de l'assainissement de l'air. On ne sait effectivement pas encore quels seront les pouvoirs des fonctionnaires de l'Etat à l'égard de la dépollution dans les municipalités de l'île. Le gouvernement compte cinquante fonctionnaires affectés à l'assainissement de l'air dont la moitié oeuvre dans les zones périphériques de Montréal. La CUM, elle, en compte autant. La nouvelle réglementation prévoit la création d'une trentaine de nouveaux postes en trois ans environ.

Le nouveau règlement fixe des normes d'air ambiant pour les poussières, l'anhydride sulfureux, le dioxyde d'azote, le plomb et l'ozone. Il fixe aussi des normes d'émission à la source se rapportant à quelque 25 types d'entreprises, normes qui concernent les matières particulaires, les composés organiques présents sous forme gazeuse ou de vapeur, des composés odoriférants, et divers autres rejets.

M. Léger a dit que la mise en application de toutes ces mesures nécessite l'établissement d'un «certain consensus», appui qui paraît aujourd'hui avoir été obtenu. Il a donné l'assurance, que, pour sa part, le gouvernement a l'intention d'agir «courageusement» pour corriger les maux inhérents à notre société de grande consommation.



La rencontre de deux personnes, l'une âgée l'autre moins.

NOËL APPROCHE, LES PETITS FRÈRES ONT BESOIN DE VOS DONS POUR AIDER LES PERSONNES TRÈS ÂGÉES, DÉMUNIES ET ISOLÉES DONT ILS S'OCCUPENT.

Nom _____ App. _____
 Adresse _____ Prov. _____
 Ville _____ Tél. _____
 Code postal _____

Un reçu pour fins d'impôts pour les dons de plus de \$5.00.

No. d'enregistrement 0187757-46-08

Je voudrais de la documentation sur les Petits Frères

LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES, 4624 RUE GARNIER, MONTRÉAL, QUÉBEC. H2J 3S7 LP

LA SOCIÉTÉ DE RECHERCHE SUR LE CANCER



Réunion annuelle de ses membres et Défilé de Mode internationale

Le mercredi 21 novembre à 18 heures

Au Grand Salon de l'Hôtel Reine Elizabeth

La mode féminine sera présentée par la Boutique Guy Laroche
 La mode masculine sera présentée par la Boutique F. Jph Lauren

Défilé de mode 21 heures

Petit Souper 18h30

Veuillez réserver dès aujourd'hui afin de retenir une place choisie.
 \$15.00 Tél.: 735-1391

Technics

- l'amplificateur TECHNICS modèle SU-8080 de 72 watts RMS par canal à un taux de distorsion moindre que 0.002%
- le synthétiseur AM-FM TECHNICS modèle ST-8080 d'une sensibilité FM de 1.9 uV
- le tourne-disque semi-automatique TECHNICS modèle SL-3200 à entraînement direct: moteur c.c. sans balais et asservi par générateur de fréquences. Pleurage et sautellement moindre que 0.03%
- les haut-parleurs TOSHIBA semi-professionnels à 3 voies, réponse aux fréquences de 40 à 19,000 HZ

PRIX M.T.L. \$1459

Prix ordinaire de cet ensemble \$1999



6952 av. St-Jacques
 916 av. St-Jacques
 7335 av. St-Jacques
 699 boul. St-Jacques
 4074 St-Jacques

NOUS NE VENDONS QUE DES MARQUES CONNUES
 Si vous croyez que nos concurrents ont de bons prix, c'est parce que vous n'avez pas encore vu les nôtres.

Le Royal Victoria tenu de se défendre contre la poursuite de Mme Orlikov

par Léopold LIZOTTE

Même si la réclamation de \$90,000 de Mme Velma Orlikov contre l'hôpital Victoria repose sur des faits dont certains remontent à plus de vingt ans, l'institution montréalaise devra se défendre contre les allégations de l'épouse de l'ex-député néo-démocrate de Winnipeg.

C'est ce qu'a décidé le juge Victor Mélançon, de la Cour supérieure, hier, en rejetant la requête en irrecevabilité présentée il y a quelques semaines par l'hôpital, et par laquelle le rejet de la poursuite était demandé pour prescription.

Dans un cas de ce genre, en effet, la loi stipule qu'un tel recours n'est pas possible après trois ans.

Après avoir analysé plusieurs jugements déjà rendus sur la règle de suspension de cette prescription, le juge Mélançon en vient toutefois à la conclusion que la poursuite de l'ancienne patiente du Dr Ewen Cameron, défunt directeur et fondateur de l'Allan Memorial Institute, constitue un de ces cas d'exception.

Et ce, parce que la requérante a été dans l'impossibilité d'agir avant, tout simplement parce qu'elle ne connaissait pas certains faits dont elle veut en tirer la cause de sa réclamation. Ces faits, on le sait, avaient été, «accidentellement» dévoilés à son mari, dans une lettre qui lui avait

été adressée en 1977 par le coordinateur de l'information de la Central Intelligence Agency des États-Unis.

Cette lettre faisait état du projet «MK Ultra» que la C.I.A. aurait subventionné, par le truchement de la Society to Investigate Human Ecology.

Selon Mme Orlikov, les «soins» qu'elle aurait reçus au Allan Institute, en deux occasions différentes, n'auraient pas eu pour but d'améliorer son état (qui fut d'ailleurs aggravé) mais se seraient «situés» dans le cadre de prétendues recherches sur le comportement humain, ce dont elle était absolument inconsciente, à l'époque.

Dans la requête originale présentée à la cour en juillet dernier, son procureur, Me Phil Cutler, soumettait qu'en fait ces traitements, comportant notamment l'administration de fortes doses de L.S.D. et autres «médicaments» du même genre, avaient eu un effet dévastateur sur sa santé, et qu'ils étaient définitivement dangereux pour son équilibre mental.

Mme Orlikov reproche donc au Dr Cameron et à l'hôpital Victoria, dont le Allan Memorial Institute était l'une des «divisions», de l'avoir utilisé comme cobaye, ni plus ni moins, dans ses dangereux travaux de recherches expérimentales qu'elle décrit comme illégaux et dangereux tout à la fois.



super-vente anniversaire

Épargnez jusqu'à \$400 par couple!

Le 10 novembre 1969, voici 10 ans déjà, les Vacances Sunflight ouvraient à Montréal. Pour commémorer cette date anniversaire, nous sommes heureux de vous proposer ici un large choix de nos vacances-soleil à prix d'aubaine.

ACAPULCO

On dit souvent que tout est là pour votre plaisir, et c'est bien vrai. Discos endiablés. Plages superbes et gens à la mode. Cuisine mexicaine piquante.

DÉPART LES LUNDIS 31 DÉCEMBRE, 7-14 ET 21 JANVIER, VIA WARDAIR

	1 SEM.	2 SEM.	3 SEM.
CLUB DEL SOL	399.	EPARGNEZ 200./140.	549. EPARGNEZ 190./160.
DELFINES STUDIO	399.	EPARGNEZ 200./140.	549. EPARGNEZ 190./160.
ARCO IRIS B.	AJOUTER \$30 PAR PERSONNE, PAR SEMAINE		

Majoration du prix du carburant \$26 par personne.

CANCUN

Autrefois lieu de résidence des rois mayas, aujourd'hui villégiature ultramoderne. Lorsque vous aurez vu de vos propres yeux le bleu turquoise de ses eaux et l'éclatante blancheur de ses plages, vous pourrez apprécier le bon goût des rois de l'ancien temps.

DÉPART LE DIMANCHE 13 JANVIER VIA QUÉBÉCAIR

	1 SEM.	2 SEM.
PLAZA CARIBE	299. EPARGNEZ 100.	399. EPARGNEZ 120.

Majoration du prix du carburant \$35 par personne.

MIAMI BEACH

L'île des lumières. Depuis maintes années, elle attire les foules. Cette merveilleuse station vous propose mille nouvelles façons de profiter de vos vacances.

DÉPART DIMANCHE LE 30 DÉCEMBRE VIA NORDAIR

	1 SEM.	2 SEM.	3 SEM.
SUEZ RESORT (CHAMBRE NORD SEULEMENT)	459. EPARGNEZ 80.	599. NOUVEAU	
6 ET 13 JANVIER	299. EPARGNEZ 50.	449. EPARGNEZ 50.	599. NOUVEAU
20 ET 27 JANVIER	329. EPARGNEZ 40.	469. EPARGNEZ 70.	

Studios disponibles avec supplément de \$30 par personne, par semaine.

	1 SEM.	2 SEM.	3 SEM.
CASTAWAYS STUDIO	519. EPARGNEZ 50.		
6, 13, 20 ET 27 JANVIER	349. EPARGNEZ 30./50.	519. EPARGNEZ 30./50.	

Majoration du prix du carburant \$15 par personne.

FORT LAUDERDALE

Sept milles de plage de sable doux. Promenez-vous le long de la plage... Paraissez au soleil. Faites des emplettes le long du boulevard Los Olas. Jouez au golf sur le terrain Inverrary, mondialement connu.

DÉPART LE DIMANCHE 30 DÉCEMBRE VIA NORDAIR

	1 SEM.	2 SEM.	3 SEM.
GALT OCEAN MILE	569. EPARGNEZ 30.		
6 ET 13 JANVIER	339. EPARGNEZ 60.	519. EPARGNEZ 80.	699. NOUVEAU
20 ET 27 JANVIER	379. EPARGNEZ 50.	569. EPARGNEZ 60.	

Majoration du prix du carburant \$15 par personne.

ST-PETERSBURG ET INDIAN ROCKS

Une plage à proximité, un ciel d'azur, des plaisirs à partager en famille.

DÉPART LE DIMANCHE 30 DÉCEMBRE VIA QUÉBÉCAIR

	1 SEM.	2 SEM.	3 SEM.
VILLAGE SUNCOAST (ST. PETE) (Chambre d'hôtel*)	409. EPARGNEZ 80.	509.	
GULF TOWERS SOUTH	399. EPARGNEZ 80.	509.	

* Pour un studio ajouter \$20 par personne, par semaine.

	1 SEM.	2 SEM.	3 SEM.
SUNCOAST VILLAGE (Chambre d'hôtel*)	309. EPARGNEZ 20./40.	409. EPARGNEZ 40./60.	509. SEULEMENT

* Pour un studio ajouter \$20 par personne, par semaine.

Majoration du prix du carburant \$15 par personne.

ORLANDO

C'est le début d'une plaisante aventure. Le monde de Walt Disney est à vous. Un monde merveilleux de fantaisie et de vacances.

DÉPART LES DIMANCHES 6, 13, 20 ET 27 JANVIER VIA NORDAIR

	1 SEM.	2 SEM.
DAYS INN (Voiture de location comprise (Valeur \$59 pour seulement 29 \$))	224. EPARGNEZ 15./25.	294. EPARGNEZ 5./15.
QUALITY INN	224. EPARGNEZ 25./45.	289. EPARGNEZ 30./50.
COURT OF FLAGS	269. EPARGNEZ 30./50.	389. EPARGNEZ 30./50.
MARRIOTT ORLANDO (Chambre d'hôtel*)	259. EPARGNEZ 30./40.	379. EPARGNEZ 30./40.

* Pour un studio ajouter \$20 par personne, par semaine.

Majoration du prix du carburant \$15 par personne.

SAN JUAN (PUERTO RICO)

C'est toute l'action de Las Vegas, mais avec, en plus, les eaux transparentes de la mer des Caraïbes. Natation, planche à voile et ski nautique sont les sports les plus pratiqués sur les plages à proximité de San Juan.

DÉPART LE SAMEDI 29 DÉCEMBRE VIA QUÉBÉCAIR

	1 SEM.	2 SEM.
GRAN BAHIA	499. EPARGNEZ 110.	
LES 5, 12, 19 ET 26 JANVIER	399. EPARGNEZ 30./60.	499. EPARGNEZ 90./100.

Majoration du prix du carburant, \$35 par personne.

PUNTA BORINQUEN (PUERTO RICO)

Un endroit où il y a tout. L'endroit rêvé pour se détendre. Laissez-vous servir. Presque tout se trouve à votre portée.

DÉPART LE VENDREDI 18 JANVIER VIA CP AIR

	2 SEMAINES POUR GROUPES DE
VILLAS	6 PERS. 5 PERS. 4 PERS. 3 PERS. 2 PERS.
399. EPARGNEZ 60.	429. EPARGNEZ 60. 469. EPARGNEZ 60. 499. EPARGNEZ 60. 569. EPARGNEZ 60.

Majoration du prix du carburant, \$35 par personne.

NASSAU

Coloré et animé le jour; vibrant et entraînant la nuit. Voilà Nassau! Mélange de tradition et de modernisme dans son mode de vie, qui s'accommodera à vos goûts personnels, telle est la vie dans la capitale de l'île de Providence.

DÉPART DIMANCHE LE 13 JANVIER VIA AIR CANADA

	1 SEM.	2 SEM.
BEACH INN	349. EPARGNEZ 50.	599. EPARGNEZ 50.
LES 20 ET 27 JANVIER	399. EPARGNEZ 50./70.	649. EPARGNEZ 40./70.

Majoration du tarif aérien, \$4 par personne.

FREEPORT

Porte d'entrée des Bahamas et début de belles vacances ensoleillées. Freeport... pieds nus, à paiser le jour; déchainé, à danser et à vous amuser la nuit. Magnifique et excitant séjour.

DÉPARTS LES SAMEDIS 12, 19 ET 26 JANVIER ET LES DIMANCHES 13, 20 ET 27 JANVIER VIA AIR CANADA

	1 SEM.	2 SEM.
APPARTEMENTS DOUBLOON	299. EPARGNEZ 30./50.	399. EPARGNEZ 40./60.

Majoration du tarif aérien, \$4 par personne.

BARBADE

C'est ici que le bonheur a été inventé. Une île pleine à la fois de vie et de tranquillité. Mélange unique de la culture britannique et de l'antillaise. Vous aimerez ses plages.

DÉPART LES DIMANCHES 6 ET 13 JANVIER VIA AIR CANADA

	1 SEM.	2 SEM.
LE VILLAGE SUNSET CREST (Appartement 1 chambre)	539. EPARGNEZ 20.	739. EPARGNEZ 20.
GOLDEN VIEW	549. EPARGNEZ 20.	749. EPARGNEZ 20.

Majoration du tarif aérien, \$6 par personne.

CUBA

La où la valeur de votre dollar sera aussi étendue que la grandeur des plages. Vous aimerez les plages de sable blanc ainsi que le magnifique emplacement de Varadero.

DÉPART LES SAMEDIS 12 ET 19 JANVIER VIA AIR CANADA

	1 SEM.	2 SEM.
TORTUGAS VILLAS (Salle de bain commune)	399. EPARGNEZ 50.	549. EPARGNEZ 80.
Salle de bain privée, supplément de \$30 par personne.		

DÉPART LES DIMANCHES 13 ET 20 JANVIER VIA AIR CANADA

	1 SEM.	2 SEM.
BARLOVENTO VILLAS (Salle de bain commune seulement)	399. EPARGNEZ 40.	549. EPARGNEZ 80.

Majoration du tarif aérien, \$6 par personne.

STE-LUCIE

Une île de rêve à la beauté inviolée et au cachet français. Traversez les plantations de bananiers ou visitez la charmante capitale de Castries, avec son magnifique port naturel, escale habituelle des bateaux en croisière.

DÉPART LE MERCREDI 30 JANVIER VIA NORDAIR

	2 SEMAINES SEULEMENT
ST. LUCIAN	899. EPARGNEZ 80.

Majoration du tarif aérien, \$50 par personne.

HAÏTI

Une île aux contrastes saisissants. Paysages luxuriants et mystère vaudou. Plages sablonneuses et couchers de soleil romantiques.

DÉPART LE SAMEDI LE 12 JANVIER VIA AIR CANADA

	1 SEM.	2 SEM.
CHRISTOPHER	449. EPARGNEZ 20.	589. EPARGNEZ 50.

LES 12, 19 ET 26 JANVIER

	2 SEMAINES COMBINÉES
IBO BEACH/IBO LELE	599. EPARGNEZ 50./70.

Majoration du tarif aérien, \$4 par personne.

HAWAII

Deux semaines à la plage de Waikiki sur l'île d'Oahu. Vous aimerez ses luau, son surfing et ses discos endiablées. Visitez Honolulu et l'intérieur de l'île.

DÉPART LES DIMANCHES 6, 13, 20 ET 27 JANVIER VIA WARDAIR

	2 SEM.
EDGEWATER	699. EPARGNEZ 80./100.
WAIKIKI MALIA	719. EPARGNEZ 180./200.
HAWAII DYNASTY	749. EPARGNEZ 90./110.
2-ILES (LE 6 JANVIER) WAIKIKI ET KAUIAI	899. EPARGNEZ 180.

Majoration du prix du carburant, \$36 par personne.

Un homme périt dans un incendie à Chicoutimi

Un incendie d'importance a fait un mort et plusieurs milliers de dommages, hier, dans un entrepôt de livres situé au 426, rue Du Havre, à Chicoutimi.

C'est à la suite d'une explosion d'un baril de propane que le feu s'est propagé dans tout l'édifice de deux étages. Un employé, Jacques Tournant, 27 ans, frère du propriétaire, y a péri.

Le feu s'est ensuite

répandu rapidement à une maison de rapport de quatre logements qui a été endommagée considérablement.

Une soixantaine de pompiers des environs ont combattu l'incendie pendant plus de 4 heures.

Un rapport sommaire évalue les pertes à plus de \$150,000 de dommages. La cause de cet incendie est purement accidentel.

Le prix Desjardins

Le mouvement des Caisse populaires Desjardins vient d'annoncer que le prix annuel Desjardins, d'une valeur de \$10,000, sera décerné pour la cinquième année consécutive afin d'encourager des Québécois engagés dans le développement culturel, social et économique.

Ce prix s'adresse plus particulièrement aux groupes et organismes qui, en 1979, ont réalisé une activité à caractère communautaire, à la satisfaction des personnes touchées par l'acti-

vité en question.

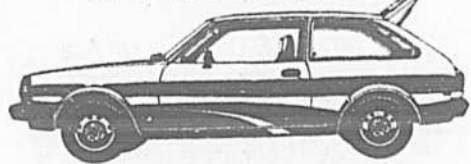
Tous ces groupes ou organismes privés, à but non lucratif, constitués et opérant depuis au moins trois ans, peuvent poser leur candidature avant le 15 février 1980. Ceux qui ont déjà gagné le prix ne peuvent cependant pas se représenter.

Pour tout renseignement, il faut s'adresser à la Fédération de Québec des Caisse populaires Desjardins, 150 ave des Commandeurs, Lévis, G6V 6P8; téléphone: (418) 835-2591.

1980

mazda GLC

MIEUX ÉQUIPÉE MOINS CHÈRE



Egalement en stock

MAZDA 626 1980 MAZDA RX 7 1980
COMMANDEZ VOTRE GLC DÈS MAINTENANT POUR LIVRAISON DÉBUT DÉCEMBRE

JAG AUTO LTÉE

3612, boul. SAINT-JEAN DOLLARD-DES-ORMEAUX **626-8120**

(Au nord du centre commercial Fairview)

Vacances
Sunflight
Le numéro 1 des vacances-soleil.

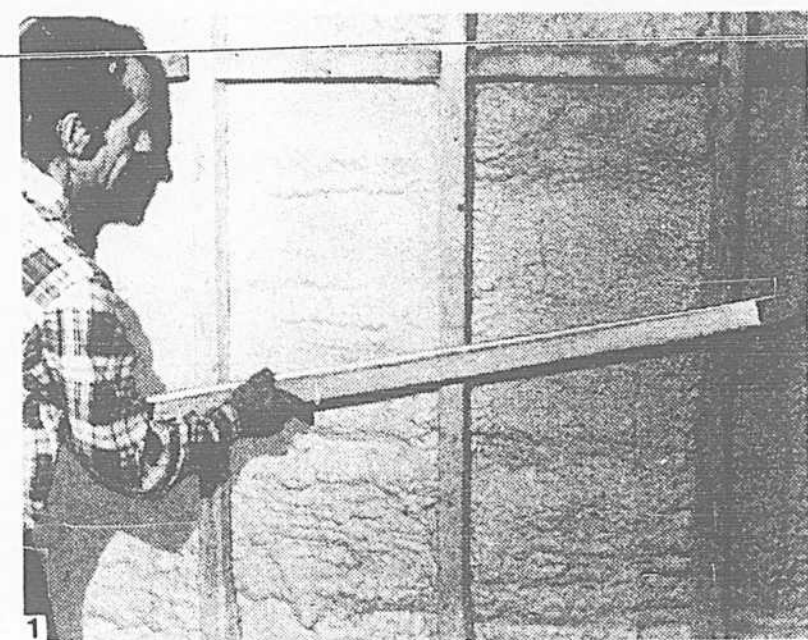
Les prix varient selon la date des départs, la durée des séjours, le type de logement et sont indiqués par personne sur la base de deux personnes par chambre, sauf autre indication. Réservez de bonne heure: certains produits ou certaines dates de départ peuvent être déjà vendus ou n'être plus disponibles. Pour plus de détails, veuillez consulter notre brochure disponible gratuitement, chez votre agent de voyages. Déteneur d'un permis du Québec.



le bricolage

AVEC LOUIS THIVIERGE

Le découpage des panneaux de gypse est facile



(suite)
La structure appelée à recevoir un revêtement de panneaux de gypse doit être solide et bien nivelée. À l'aide d'une pièce de bois ou règle bien droite, on vérifie l'alignement des montants et solives (**photo 1**).

On redresse ou remplace les éléments de structure qui sont tordus. Il est possible de redresser sur place un montant qui bombe le torse, en faisant un trait de scie en coin plus ou moins large au point le plus saillant du côté arrondi. Le trait de scie doit être juste assez profond pour, qu'en poussant sur le montant, le bois se rejoigne et forme une ligne droite. On enfonce ensuite un clou en oblique pour tenir le trait fermé et redonner de la solidité au montant (**dessin A**).

Dans la pratique, le redressement des montants s'arrête là. Toutefois, pour obtenir plus de

rigidité, on peut clouer de chaque côté du montant, à l'endroit scié, de courtes pièces, de même largeur que le montant.

Le découpage des panneaux de gypse n'est pas compliqué. On peut se contenter de tracer au crayon une ligne que l'on suit avec un couteau à pointe bien tranchante. Toutefois, si l'on a plusieurs panneaux à tailler, une grande équerre de métal (conçue spécialement pour ce travail) est bien pratique. À défaut d'une telle équerre, on utilise une longue règle de métal (aussi longue que la largeur des panneaux) ou encore, comme sur la **photo 2**, une équerre de bois. Cette équerre improvisée consiste en une lame de contreplaqué mince barrée en «T» par une courte pièce de 1x2.

Le premier trait de couteau s'effectue sur la face du panneau, plus pâle que le dos. La pointe bien aiguisée doit péné-

trer sous le papier manille pour rayer le noyau de gypse. Il faut maintenir fermement l'équerre pendant la coupe.

Une fois la face rayée, on exerce une pression en donnant un coup sec qui casse le noyau de gypse sur la ligne d'incision et on replie vers l'arrière les deux parties du panneau (**photo 3**).

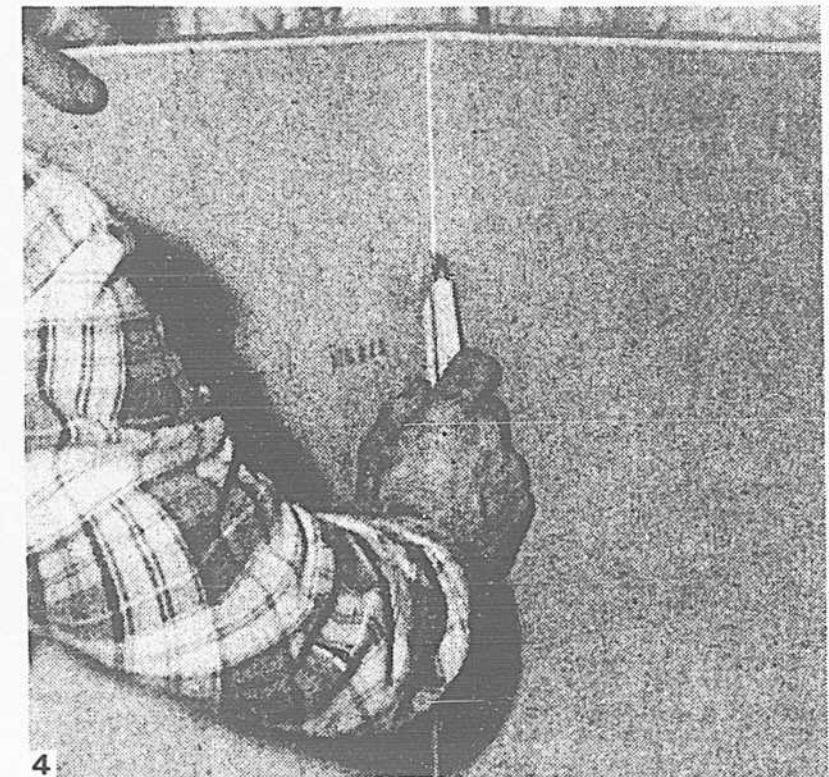
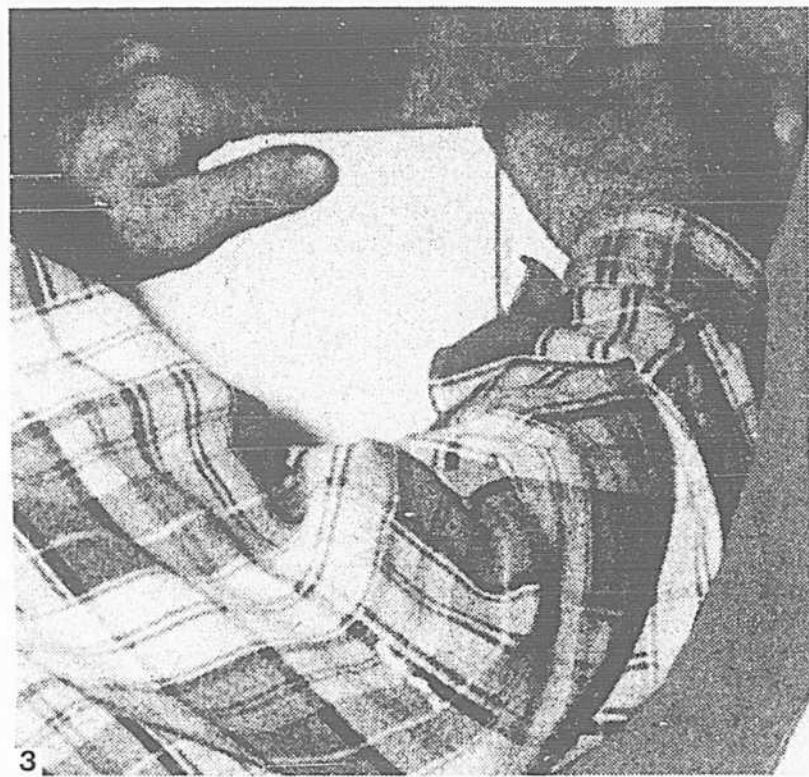
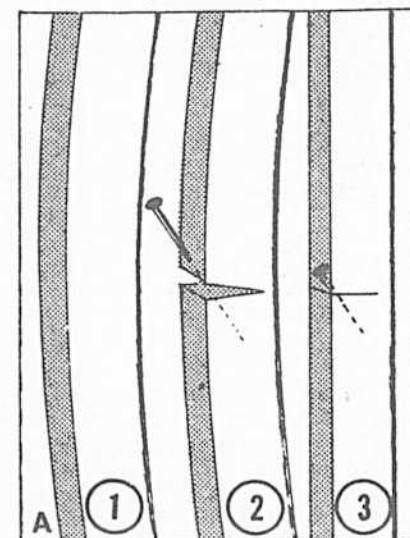
On pratique par après au dos du panneau une incision au fond du «V» formé par le panneau replié (**photo 4**). Ce trait de couteau n'a pas besoin d'être fortement appuyé. Il suffit tout simplement de trancher le papier de revêtement du dos.

Enfin, les deux parties du panneau sont repliées en sens inverse, vers l'avant. Si les incisions ont été bien faites, les deux parties se détachent alors d'elles-mêmes.

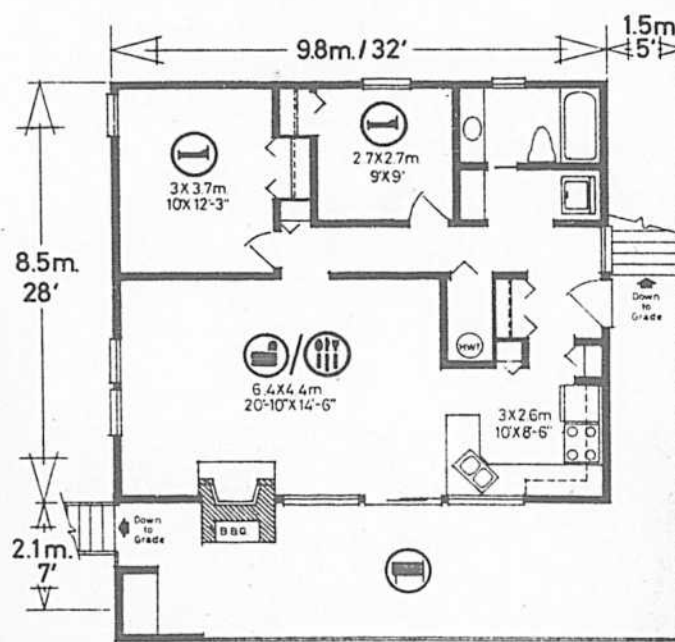
Les côtés des parties coupées présentent une surface inégale. Au besoin, on peut poncer les

rebords avec un bloc de bois recouvert de papier abrasif à gros grains. On peut aussi égaliser les rebords avec une râpe ou une lame de couteau.

(à suivre)



Le chalet de la semaine



Un chalet moderne de construction facile

Ce chalet d'allure moderne et de deux chambres à coucher convient parfaitement au terrain étroit. Sans sous-sol, le chalet repose sur des pylônes en béton; cette technique permet de construire sur un terrain inégal et dans une foule de sites différents. L'extérieur est simple et élégant: fini en parement de bois teint, à rainures horizontales et diagonales, avec un toit en bardeaux de cèdre et une cheminée en planches. Un grand balcon ouvert, d'une superficie de plus de 300 pieds carrés, est attaché à deux des côtés. Il permet une foule d'activités récréatives et offre une magnifique vue du décor environnant.

L'intérieur est bien pensé; la pièce principale, au plafond en voûte, sert de séjour et de salle à manger. Des portes vitrées coulissantes donnent accès au balcon. Un foyer très efficace ajoute une note de chaleur. Le balcon possède aussi son petit foyer pour les barbecues.

La cuisine est bien aménagée, avec un long comptoir en L et beaucoup d'armoires. Le lavabo est placé en diagonale devant une grande fenêtre qui donne sur l'avant du chalet.

La salle de bains trois pièces et la salle de lavage peuvent être séparées grâce à une petite porte coulissante.

Les deux chambres sont à l'arrière du chalet, loin des bruits de la vie familiale. Chacune a un généreux placard, reçoit beaucoup de lumière et est voisine de la salle de bains et de la lingerie.

Somme toute, un modèle de maison de vacances économique, avec un intérieur pratique et un extérieur attrayant.

On peut se procurer les plans de ce chalet (No 7-897) au prix de \$85 pour le premier jeu de plans et de \$14 pour chaque jeu additionnel. On peut aussi acheter un ensemble de cinq jeux, y compris le premier, au prix économique de \$120, ou encore un ensemble de huit jeux, comprenant aussi le premier, pour seulement \$150.

Ajoutez à toute commande \$5 pour les frais de poste et d'emballage.

Procurez-vous le tout dernier numéro de Select Home Designs, Série 43, Maisons de campagne. Ce numéro regorge d'idées, de conseils pratiques et d'information sur les chalets au Canada et offre 16 pages de plans de chalet en couleur. Seulement \$2.50 (\$1.75 plus 75 cents de frais de poste et de manutention).

Pour commander des plans ou le magazine, envoyez un chèque ou mandat postal, payable à LA MAISON DE LA SEMAINE. Postez le tout à l'adresse suivante: La Maison de la semaine, a/s de La Presse, service de l'information, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, P.Q. H2Y 1K9

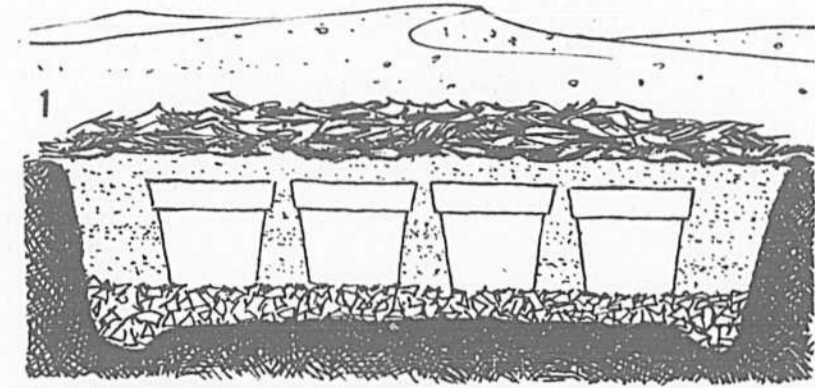
(Tous droits réservés — 1979: Select Home Designs.)



le jardinage

PAR PAUL POULIOT

Le forçage des bulbes à floraison printanière



Pour s'enraciner les bulbes doivent séjourner au froid, sans geler, soit à l'intérieur ou à l'extérieur. S'ils sont placés dans une fosse, il faut s'assurer que cette excavation est assez profonde et que les pots sont recouverts d'une couche de trois pouces de sable grossier, plus une bonne couverture de sol et un paillis.

Rien n'est plus merveilleux que la floraison des bulbes rustiques hollandais à l'intérieur durant l'hiver. Ces fleurs créent une atmosphère printanière dans votre maison grâce au forçage ou culture forcée qui fait fleurir les plantes des mois plus tôt que leur floraison normale.

Vous pouvez utiliser plusieurs espèces de bulbes, comme les tulipes, les narcisses, les jacinthes et les crocus, pourvu que ces bulbes conviennent au forçage. Il est préférable de les acheter tôt, en septembre, par exemple, afin d'avoir des fleurs au temps des Fêtes.

Les contenants

Outre des bulbes de qualité (gros, fermes, exempts de blessures et de maladie), il vous faut des contenants, en métal, en céramique, en plastique ou tout simplement en argile. Ces contenants doivent être assez profonds pour permettre aux racines de se développer. Assurez-vous aussi qu'il y ait une ouverture dans le fond afin de faciliter un bon drainage.

Si vous utilisez des pots d'argile, trempez-les dans de l'eau durant 24 heures avant de vous en servir.

Le terreau approprié consiste en un mélange, à parties égales, de bon sol de jardin, léger, libre de mauvaises herbes et d'insectes, ou d'un sol de qualité pour plantes de maison, et de tourbe horticoles ou de mousse de sphagnum moulu, plus du sable grossier ou de la vermiculite.

Méthode simple

Pour réussir la culture forcée des bulbes, suivez la méthode ci-après: Placez un morceau de pot d'argile brisé ou quelques graviers sur l'ouverture de drainage du pot pour empêcher le terreau de sortir. Remplissez le pot à moitié de terreau. Placez avec soin les bulbes sur le dessus du terreau en gardant la pointe un peu plus basse que le bord du pot. Ne pressez pas les bulbes dans le terreau. Vous pourriez en endommager la base et nuire à la croissance des racines. Vous pouvez planter plusieurs bulbes dans un pot, pourvu qu'ils ne se

touchent pas et qu'ils ne soient pas en contact avec le bord du pot.

On peut planter un seul bulbe de jacinthe ou en mettre, trois, cinq, ou plus dans le même pot. Placez le côté plat du bulbe vers le bord du pot, les premières feuilles dissimuleront ainsi le bord du contenant. Remplissez le pot de terreau de telle sorte, qu'on ne voit que le bout de la pointe des bulbes. Humectez parfaitement le terreau par arrosage ou en immergeant le pot dans l'eau. Étiquetez chaque contenant, en y indiquant la variété, la couleur, la date de la plantation et la date à laquelle il faut les sortir de l'entreposage.

Après avoir été plantés, les bulbes doivent passer au moins 10 semaines dans un endroit froid afin de leur permettre de former leurs racines, leurs tiges et leurs pousses. Il faut alors les conserver à une température de 2 à 7 degrés C.

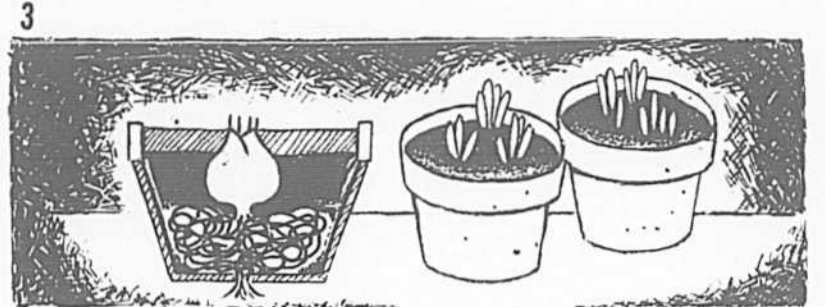
Si vous voulez faire raciner vos bulbes à l'intérieur, installez les pots dans une cave froide, un garage non chauffé ou un hangar, pourvu qu'ils soient à l'abri du gel en tout temps.

N'oubliez pas, par ailleurs, que l'enracinement doit se produire

dans l'obscurité et qu'il est nécessaire d'arroser de temps à autre. Plusieurs préféreront entreposer les pots de bulbes à l'extérieur. Dans ce cas, il est nécessaire de creuser une fosse près de la maison et assez grande pour loger tous les pots et permettre de les recouvrir d'une couche de trois pouces de sable grossier. Avant de déposer les pots, versez une couche d'un pouce de gravier ou de sable sur le fond de la fosse afin de faciliter le drainage. Installez les pots et recouvrez-les de trois pouces de sable et d'une couche d'environ six pouces de terre. Creusez ensuite un petit fossé autour de l'excavation pour laisser l'eau s'écouler. Arrosez régulièrement jusqu'aux grosses gelées. Recouvrez alors d'une couche de paille, de compost d'écorce, de branches de conifères, pour empêcher que les bulbes gèlent.

Après 10 semaines, les bulbes auront formé des racines vigoureuses et la tige devrait avoir atteint de deux à trois pouces de hauteur. Placez les pots à une température de 16 à 18 degrés C.

Après quelques semaines, les tiges s'allongeront et les bourgeons se développeront. Instal-



Les pots de bulbes entreposés à l'intérieur, dans un endroit froid où règne la noirceur, doivent être arrosés de temps à autre, afin de hâter l'enracinement.

lez ensuite les pots dans une pièce bien éclairée, à une température ambiante de 18 à 21 degrés C, afin de permettre aux fleurs de s'épanouir. Il est à remarquer que les températures mentionnées plus haut (18 à 21 deg. C) conviennent bien aux tulipes et

aux jacinthes, tandis que les narcisses et les crocus préfèrent un environnement plus frais, soit de 18 à 19 degrés C. Il est bon que la température de la pièce soit plus fraîche durant la nuit, et ce pour tous les bulbes, afin d'obtenir une longue floraison.

Plantes cultivées sous éclairage artificiel

Les amateurs de plantes de maison se doivent d'assister à la prochaine réunion mensuelle de la Société d'horticulture et d'écologie de Laval.

En effet, mercredi prochain, le 21 novembre, la conférence, accompagnée d'une projection de diapositives, portera sur la culture des plantes d'intérieur sous éclairage artificiel. Le conférencier invité est M. Raymond Vinette, membre fondateur de la Société, qui s'est acquis une réputation enviable pour ses succès dans la culture des plantes d'appartement et ses expériences avec divers systèmes d'éclairage utilisés pour assurer la croissance des végétaux. Cette rencontre aura lieu à 20 heures en l'empire de la Polyvalente Georges-Vanier, au 3995, boulevard Lévesque, St-Vincent-de-Paul, Ville de Laval, non loin de la sortie nord du pont Pie-

IX. Entrée libre. Pour tout renseignement supplémentaire, composez le 665-1135.

Les informations qui seront fournies mercredi soir prochain par M. Vinette permettront à tous ceux qui seront présents d'obtenir plus de succès avec leurs plantes de maison. On sait, d'ailleurs, que dans nos logis, d'une manière générale, c'est la lumière naturelle qui fait surtout défaut durant l'hiver. L'éclairage est, incidemment, le facteur qui sert de base pour déterminer l'intensité de la chaleur et de l'humidité quand on cultive des plantes à l'intérieur. D'autre part, les plantes ont absolument besoin de lumière pour vivre et croître normalement. La lumière artificielle permet de compenser la pénurie d'éclairage solaire au cours de la saison froide et d'avoir, malgré tout, de belles plantes.

CORRECTION

Dans notre cahier publicitaire du 14 novembre 1979, en page 23, l'illustration des patins Guy Lafleur est incorrecte. Les patins vendus n'ont pas d'écusson sur le côté.

Miracle Mart

ERRATA

Veuillez prendre note des corrections suivantes dans certaines annonces Simpsons parues aux dates suivantes:
Cahier «Qu'est-ce qui mijote chez Simpsons?» encarté dans LA PRESSE du samedi 3 novembre.

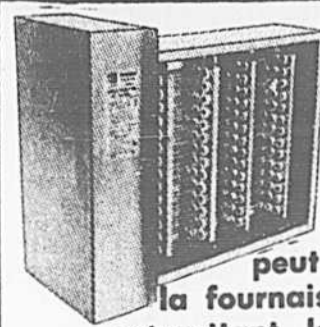
Page 33 — articles A3, A4. Pots pour fèves. Fabriqués en Orient, non tel qu'indiqué.
Cahier «Simpsons pour un Noël spectaculaire» encarté dans LA PRESSE du samedi 10 novembre.

Page 39 — articles B-82. Les tables sont à dessus verre laminé et non tel qu'indiqué.

Livre des cadeaux Simpsons — page 114. Article A3. N'est pas disponible en ton or.



AURONS-NOUS SUFFISAMMENT D'HUILE CET HIVER? ... À QUEL PRIX? ... QUELLE EST L'ALTERNATIVE?



ECONO-WATT est une unité de chauffage qui peut être installée sur la fournaise déjà existante, permettant le choix entre le chauffage ÉLECTRIQUE ou L'HUILE par la levée d'un commutateur.

... sans sceller votre unité centrale d'HUMIDIFICATION & FILTRATION ... sans changer votre ENTRÉE ÉLECTRIQUE (100 A. min.) ... à une FRACTION DES COÛTS de conversion conventionnelle

*APPLICABLE SEULEMENT au SYSTÈME à AIR CHAUD à L'HUILE ou au GAZ NATUREL approuvés par l'ACNOR

Pour informations, contactez nos distributeurs dont les noms apparaissent ci-dessous.

SHERBROOKE: Marcel & Hubert Dufresne Tél.: 819-563-5310		RIVE SUD	
DORVAL: Théoret Électrique Tél.: 514-486-3358		ST-HUBERT: Climatisation Fortin & Frères Tél.: 514-678-2110	MONTRÉAL OUEST: Chauvage Pierrefronds Tél.: 514-626-3913
MONTRÉAL EST: Condoir Tél.: 514-327-6770	MONTRÉAL CENTRE: Guaranteed Industries Tél.: 514-342-3400	MONTRÉAL OUEST: Chauvage Pierrefronds Tél.: 514-626-3913	
LAVAL OUEST: O'Brien Sheet Metal Tél.: 514-627-4717	MASCOUCHE: Les Industries Philoir Tél.: 514-477-9931	ST-JÉRÔME: Ferbec Énerg. Tél.: 514-563-3574	

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

Voulez-vous bâtir votre propre programme d'études?

Le mineur arts et sciences offert aux adultes le soir répond à vos besoins

Le mineur arts et sciences est un programme multidisciplinaire de 10 cours (30 crédits): vous choisissez deux concentrations de 3 à 4 cours dans les nombreux champs d'études ou disciplines de la Faculté et vous complétez votre programme en fonction de vos intérêts.

Un conseiller pédagogique vous aide à choisir des cours en anthropologie, chimie, études allemandes, arabes, chinoises, est-asiatiques, françaises, hispaniques, italiennes, juives, néo-helléniques, polonaises, portugaises ou russes, histoire, histoire de l'art, informatique, physique, psycho-éducation, psychologie, relations industrielles, science politique, sciences biologiques, sciences économiques, et éventuellement dans plusieurs autres disciplines.

Conditions d'admission:
Détenir le D.E.C. ou l'équivalent ou avoir 21 ans et faire preuve d'une préparation suffisante

Date limite de demande d'admission pour le trimestre d'hiver:
le 1er décembre 1979

Renseignements et admission:
Service de l'éducation continue
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal
Pavillon Maximilien-Caron
3101, chemin de la Tour, bureau 3430
Tél.: 343-7641

la maison du cadre
«Le plus grand centre d'art au Québec»

LUNDI SEULEMENT LE 19 NOVEMBRE

SUPER SPÉCIAL PEINTURES À L'HUILE

FORMATS SALON OU CHAMBRE
2 GRANDEURS DISPONIBLES

50% DE RÉDUCTION

24" x 36" et 24" x 48"
Rég.: \$45 **\$22.50** Rég.: \$50 **\$25**

Grand choix parmi: paysages, scènes de rue, florales, natures mortes, etc.

8" x 10" — \$2.50	18" x 24" — \$4.75
10" x 14" — \$3.25	20" x 24" — \$4.75
12" x 16" — \$3.50	22" x 28" — \$5.50
14" x 18" — \$3.90	24" x 30" — \$6.05
16" x 20" — \$4.39	24" x 36" — \$6.50
12" x 24" — \$4.30	

TOILES MONTÉES POUR ARTISTES PRIX EXTRA-SPECIAL

Notre spécialité: ENCADREMENTS SUR MESURES

Choix parmi plus de 200 modèles
LE LUNDI seulement de 20% de réduction

RAYON DES CADRES

Le plus grand choix en ville de cadres, grandeurs «standard». Directement du fabricant.
LUNDI SEULEMENT 20% de réduction sur nos prix déjà réduits.

la maison du cadre
4 succursales pour mieux vous servir

À L'OUEST
LES GALERIES ST-LAURENT
2031, boul. Laurentien
(face à Canada) 332-3097

À L'EST
CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE
2975 est. rue Sherbrooke
(à l'est d'Orville) 521-2019

À DUVERNAY (Laval)
CENTRE D'ACHATS DUVERNAY
3100, boul. de la Concorde
(à l'est du pont Papineau) 661-2343

RIVE SUD
LES GALERIES TASCHEREAU
739, boul. Taschereau
Greenfield Park 465-6040

Mort violente de Christian Laveault

Aucune responsabilité criminelle

par André CÉDILOT
Le coroner Maurice Lebel a rendu, hier, un verdict de mort violente sans responsabilité criminelle, dans le cas de Christian Laveault, 21 ans, trouvé pendu dans une cellule du poste de police de la municipalité de Brossard, le 7 juillet dernier.

L'enquête, qui a duré près de trois heures, s'est résumée aux témoignages de cinq policiers de cette municipalité de la Rive sud et du médecin-légiste André Brosseau, qui a procédé à l'autopsie du cadavre de la victime.

Au cours de l'audition, le coroner Laniel a surtout cherché à savoir si l'incarcération du jeune Laveault avait été faite dans des conditions normales et, d'autres part, si le prévenu avait

donné des signes avant-coureurs du geste qu'il devait poser.

Le premier témoin, l'expert André Brosseau, a affirmé qu'il n'avait noté sur le corps de la victime aucune autre marque que celles laissées au cou par le pantalon qui aurait servi à Laveault à mettre fin à ses jours en se pendant aux barreaux de la partie supérieure de sa cellule. Il n'a pas non plus relevé de traces de liquides doux ou d'un produit toxique dans l'organisme du défunt.

Quant aux cinq policiers de Brossard, qui avaient tous eu des contacts avec le prévenu entre le moment de son arrestation et la découverte de son corps sans vie, ils ont été unanimes à dire que rien ne laissait présager que La-

veault pourrait tenter à ses jours durant sa détention.

Il a ainsi été établi que la victime, qui était soupçonnée d'une agression sur une adolescente, avait été placée en cellule vers 1h30, le samedi 7 juillet. C'est finalement à 23h00 que l'agent Michel Gilbert affecté à la surveillance des détenus a fait la macabre découverte.

«Par la suite, a-t-il dit, j'ai rapidement regagné mon bureau, à une trentaine de pieds du local où se trouvent les cellules, et j'ai demandé à l'opérateur d'appeler une ambulance. Puis, après avoir déverrouillé la porte de la cellule, j'ai soulevé le corps de la victime et coupé le pantalon qui était enroulé autour de son cou à l'aide d'un couteau...»

Longuement interrogé par un membre de la Ligue des droits et libertés des détenus, Carl Bernheim, qui représentait la famille du défunt, l'agent Gilbert, tout comme un autre policier qui avait également agi comme tourne-clef cette journée-là, a mentionné qu'il avait jeté un oeil sur le détenu environ toutes les trente minutes. Il a d'autre part dit n'avoir jamais eu connaissance du drame qui s'y était déroulé.

«Je n'ai jamais entendu de bruit...», a-t-il dit, tout en portant surtout le blâme sur un climatiseur qui fonctionnait tout près de la salle de garde, à l'intérieur du poste de police de Brossard.

S'adressant au tribunal, M. Bernheim n'a évidemment pas man-

qué de souligner son étonnement au fait qu'un policier ne puisse exercer une surveillance convenable des cellules. «Il y a sûrement une lacune...», a-t-il fait remarquer, après que le coroner eut rendu un verdict de non-responsabilité criminelle.

«Il est très difficile de tenir les policiers responsables d'un suicide dans un quartier cellulaire si aucun indice ne permet de déceler les intentions d'un détenu. D'autre part, même si on le pouvait, que pourrait-on faire, sinon enlever et attacher le prévenu, ce qui, à mon avis, est un non-sens que bien des gens ne tarderaient pas à dénoncer. Avec raison d'ailleurs», a répliqué le coroner Laniel, en guise d'explications.

Début, lundi, du procès de Jeanne Valence

C'est lundi que débute, devant les Assises, le procès plusieurs fois retardé de Jeanne Valence, accusée de conspiration dans l'enlèvement et la séquestration de Charles Marion, le gérant de crédit de la Caisse populaire de Sherbrooke est.



Jeanne Valence

On sait que ce dernier avait été retenu pendant quatre-vingt-deux jours dans un réduit souterrain des Cantons de l'Est, avant d'être libéré contre une rançon de \$50,000. A l'origine, toutefois, c'est la somme de un million de dollars que les ravisseurs exigeaient.

C'est le juge Jean-Guy Boillard qui présidera le jury qui sera formé au début de la semaine prochaine pour entendre l'affaire.

Me Pierre Sauvé, qui a

officié pour la Couronne dans les procès précédents, représentera le ministère public cependant que la prévenue sera défendue par Me Jean Sirois, du Service de l'aide juridique.

Cinquante-deux témoins auraient été convoqués pour ce procès qui, normalement, devrait durer plusieurs semaines.

Une sténographe réclame \$300,000 pour perte «d'usage du bras droit»

Une sténographe de grande expérience, qui a perdu l'usage de son bras droit à la suite d'un accident mineur, a intenté hier une poursuite de \$300,000 contre le Centre hospitalier de Verdun et trois de ses médecins, à cause de la «qualité» des soins qui lui ont été prodigués.

Mme Margaret Hawthorne avait subi une coupure à la nuque et la fracture de deux os de l'avant-bras, dans cet accident.

Après lui avoir fait

quelques points de suture où besoin était, on avait immobilisé son bras dans un plâtre. Mais, après quelques heures, elle ressentait de vives douleurs et ses doigts restaient froids.

Elle en avertit les médecins, lors de sa visite subséquente à l'hôpital, mais après avoir pratiqué un examen radiographique, on lui déclara que sa circulation sanguine était adéquate.

Par la suite, toutefois, on devait décou-

vrir, dans une autre institution, qu'elle subissait une contraction ishémique de Vaokman, qui aurait pu même provoquer la gangrène. La raison? Le plâtre était définitivement trop serré.

On le lui enleva mais il était déjà trop tard, puisque, selon ses prétentions, elle souffre à la fois de sévères difformités permanentes à ce bras, et d'une incapacité totale, surtout égard au métier qu'elle pratiquait auparavant.

Le Coup du Chapeau

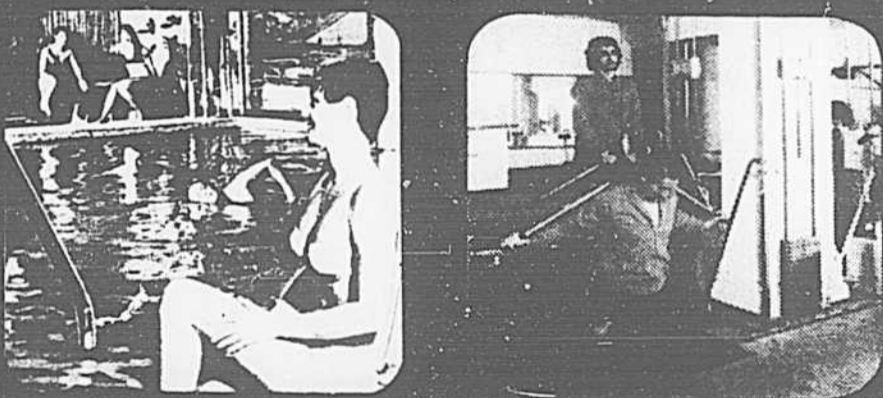
Jusqu'au samedi 24 novembre
Réduction de 20%
Sur nos complets des collections
Progress Brand Samuelsohn Park-Hall

Il arrive, oh très rarement quand même, qu'on se retrouve face à face avec une occasion sensationnelle, un véritable bon coup. Ça survient comme ça, sans avertir et si on ne le saisit pas sur le champ... pouf! ça s'envole.

Le coup du chapeau de la Maison Lucien Melançon, il faut le surveiller de près sinon...

LUCIEN MELANÇON
3380 de la Concorde E., Laval 661-8800

Clinique d'amincissement VIC TANNY pour hommes et femmes



- Programme personnel
- Evaluation de condition physique
- Programme de diète
- Bains Jacuzzi
- Sauna
- Piscine tropicale
- Classes d'exercices en groupe
- Chambres eucalyptus
- Chambre solaire
- Piste intérieure de jogging
- Bains turcs
- Si disponible

VIC TANNY
VOUS GARDE EN FORME
DEPUIS 20 ANS DÉJÀ!

VIC TANNY

STUDIOS DE SANTÉ ET DE CONDITIONNEMENT

8 clubs dans la région de Montréal, communiquez avec le plus près de chez vous.

Place Bonaventure..... 866-3992
Longueuil, Place Desormeaux..... 651-7770
Centre commercial Rockland..... 341-3810
Chomedey, 1278, boul. Labelle..... 687-1916

À QUÉBEC:
2965, 1ère avenue, Limoilou..... 626-6216
Plaza Laval, Sainte-Foy..... 659-1775

900 CLUBS AFFILIÉS À TRAVERS LE CANADA

Employeurs! OSE vous permet de donner une chance à nos jeunes!

OSE, l'Opération Solidarité Economique lancée en 1977 par le gouvernement du Québec, a permis d'injecter dans notre économie près d'un demi-milliard de dollars et de créer ou de soutenir plus de 26 000 emplois. OSE revient cette année avec priorité absolue à la lutte contre le chômage et, plus spécialement, le chômage des jeunes. De concert avec les employeurs, le nouveau Programme d'intégration des jeunes à l'emploi (P.I.J.E.), administré par le ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, permettra la création de milliers d'emplois pour les jeunes, partout au Québec. Vous pensiez engager des jeunes?... C'est le temps d'oser.

Le Programme d'intégration des jeunes à l'emploi (P.I.J.E.)

Il a pour but d'encourager l'embauche des jeunes travailleurs et travailleuses de 18 à 29 ans (18 à 24 ans pour les stages en industrie) dans les entreprises qui font affaire au Québec. Il comprend 4 mesures distinctes d'aide financière et technique.

1. Projets d'amélioration du milieu de travail

Cette mesure consiste à subventionner les projets générateurs d'emplois qui sont de nature à améliorer la qualité de vie au travail de l'entreprise. La subvention maximale par entreprise est de \$150 000.

2. Partage de l'emploi dans le secteur privé

Un grand nombre de personnes déjà en emploi seraient intéressées à ne travailler que 2 ou 3 jours par semaine si on leur en offrait la possibilité. Le partage de l'emploi vise justement à promouvoir l'embauche de jeunes travailleurs et travailleuses à des postes laissés vacants par la libération volontaire d'heures de travail. La subvention gouvernementale peut atteindre une moyenne de \$4 500 par emploi créé à temps plein.

3. Stages en industrie

Le manque d'expérience est souvent un argument défavorable invoqué par les employeurs à l'égard des jeunes qui recherchent un emploi.

Or, les stages en industrie visent à aider les jeunes travailleurs et travailleuses à mieux s'intégrer au marché du travail en leur permettant d'acquérir une véritable expérience de travail. Des allocations équivalentes au salaire minimum sont versées aux stagiaires par le gouvernement.

4. Projets de création d'emplois permanents dans les petites entreprises (P.P.E.)

Cette mesure consiste à subventionner certaines petites entreprises commerciales ou manufacturières pour des investissements générateurs d'emplois qui autrement n'auraient pu être créés. L'entreprise peut obtenir une subvention maximale de \$65 000.

Pour obtenir plus de renseignements sur le Programme d'intégration des jeunes à l'emploi (P.I.J.E.), adressez-vous au Centre de main-d'oeuvre du Québec desservant votre territoire.

OSE
Opération Solidarité Economique

Gouvernement du Québec